L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1146-1147 - VENDREDI 06 JANVIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire

Toute l'équipe de Terres de Bourgogne vous souhaite une bonne année 2012

P 04 **Actualité** Côte d'Or
CER France BFC: Pour sortir de la crise, innovez !

P 06 **Actualité** Nièvre
Assemblée Générale d'Épis-Centre: Changement de gouvernance

P 08 **Actualité** Yonne
Aide aux ovins et caprins: Ouverture de TéléPAC jusqu'au 31 janvier

P 10 **Actualité** Bourgogne
Agronomie et grandes cultures: Conférence régionale «Grandes cultures» le 16 janvier

P 11 **Actualité** France Europe
Économie: Les secteurs de l'agroalimentaire et de la distribution à la loupe pour 2012

P 15 **Filières** Viticulture
Vins de Bourgogne: L'incertitude en 2012

P 16 **Filières** Élevage
Bovins Croissance: Indispensable pour tous les producteurs de viande

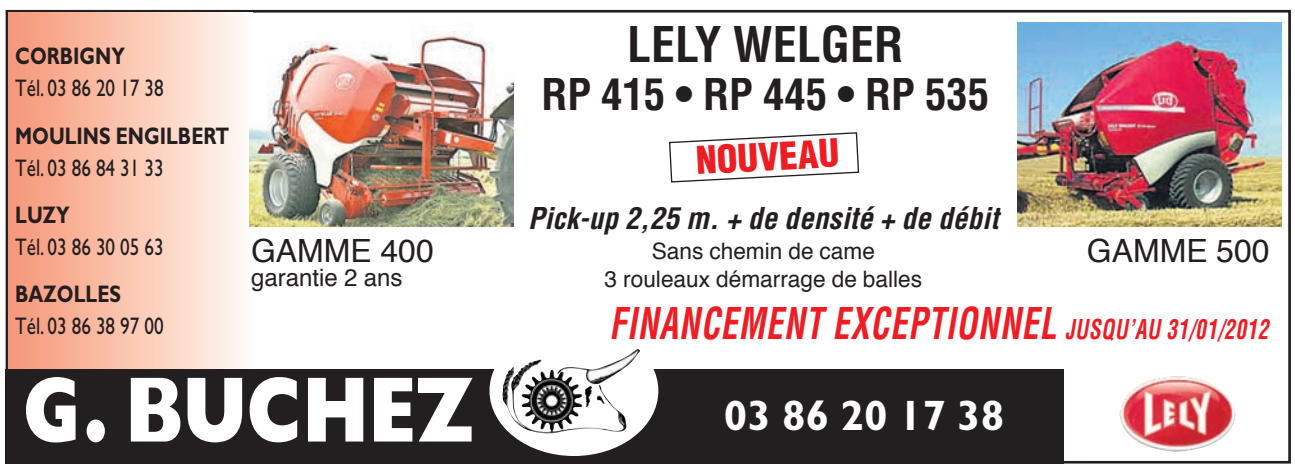
Orges de printemps brassicoles

Bien maîtriser l'itinéraire technique



Photo: Réussir

Avec près de 40 000 hectares semés en 2011, la Bourgogne est une des principales régions productrices d'orges de printemps brassicoles. Arvalis-Institut du végétal, pointe les facteurs clé qui permettent de conduire au mieux cette culture : le choix de la variété, les conditions d'implantation, la maîtrise de la fertilisation azotée… *P.14*





l'Agenda

Côte d'Or

Fermetures exceptionnelles de la caisse régionale MSA de Bourgogne

En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que l'accueil physique et téléphonique, l'ensemble des services, lieux d'accueil adhérents seront exceptionnellement fermés mercredi 4 janvier 2012 à 15h30 (site de Côte d'Or), lundi 9 janvier 2012 à 15h30 (site de la Nièvre), mardi 10 janvier 2012 à 15h30 (site de l'Yonne).

Raisonner sa fertilisation azotée de façon autonome

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or organise une formation sur la fertilisation des cultures et l'application de la Directive nitrates (3 demi-journées sur janvier 2012 ou février 2012). L'intérêt est certain pour se préparer à d'éventuels contrôles sur la Directive Nitrates et la mise en œuvre des plans de fumure prévisionnels.
Objectifs de la formation : maîtriser la méthode des bilans pour raisonner sa fertilisation azotée et réaliser des économies, connaître la réglementation spécifique des aides liées au second pilier, savoir enregistrer ses interventions conformément à la réglementation.
Contenu : calcul des besoins azotés de chaque culture et estimation des fournitures du sol de façon à établir le résultat du bilan, calcul de la disponibilité des éléments N,P,K apportés avec les effluents d'élevage et gestion des épandages pour une valorisation maximale, calcul du bilan global azoté sur l'exploitation, les différents outils d'enregistrement permettant de se faciliter la tâche et de répondre à la réglementation.
Méthodes pédagogiques : mise en situation et travail à partir des données de l'agriculteur.
Dates : Dijon (Becquerel): 13 janvier, 20 janvier et 24 janvier de 13h30 à 17h30 ; Pouilly (pôle agricole): 2 février, 7 février et le 13 février de 13h30 à 17h30
Renseignements et inscriptions : A. Hermant (Responsable de stage) Tél. 03 80 28 81 29

Permanence de l'Aropa sur les dossiers retraites

Pour permettre d'accompagner les salariés des filières agricoles et leurs retraités sur leurs démarches de gestion de leur dossier : évaluation des pensions, assurance complémentaire santé, perte d'autonomie, dossier réversion en cas de décès… une permanence se tiendra les mercredi 11 janvier 2012 et 8 février 2012 de 10 heures à 12 heures dans les locaux de la Chambre d'agriculture, salle Narcisse, 11 rue Béquerel à Dijon.
Pour contacter les représentants de l'Aropa (Association des retraités des organismes professionnels agricoles) durant cette permanence, vous pouvez appeler au 03 80 28 81 20. Les personnes intéressées devront se munir de leurs documents concernant les sujets à aborder.

Nièvre

Jugement de bétail Château-Chinon

L'équipe des JA de Château-Chinon prépare son concours cantonal de jugement de bétail, qui aura lieu dimanche 8 janvier à partir de 14 heures chez M. Bernard Blin (La Fosse, 58120 Saint-Hilaire en Morvan). Une vingtaine de concurrents est attendue dans les catégories bovins et ovins. La remise des prix, à 17h30, précédera un vin d'honneur. Contact: Cédric Bernier au 06 26 28 50 23.

LGV Réunions thématiques

La Commission nationale du débat public sur le projet de ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) organise jusqu'à la fin janvier de nombreuses réunions publiques territoriales ou thématiques. Ainsi, elle fera étape le 17 janvier à 19h à la Maison de la culture de Nevers pour un débat sur la «LGV et les transports régionaux», puis le 19 janvier à 19h à la salle Cuiry à Gien (45) sur le thème de «l'agriculture et l'environnement».

Formation Sécuriser ses prix de vente en cultures

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 10, 17 et 26 janvier 2012 une formation à destination des agriculteurs souhaitant acquérir les bases du fonctionnement des marchés à terme. Les objectifs sont de permettre aux agriculteurs d'utiliser au maximum les marchés à terme européens et de comprendre le fonctionnement des nouveaux contrats de commercialisation proposés par les organismes stockeurs de la région. Renseignements et inscriptions auprès de Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Transformation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation intitulée «transformation: mettez-vous à l'aise avec la réglementation» les 10 et 17 janvier prochains, destinée aux personnes ayant un atelier de transformation (abattoir à la ferme, local de découpe, cuisine de ferme-auberge) et qui doivent être conformes à la réglementation. L'objectif est de connaître les bases micro-biologiques à l'origine des textes réglementaires, et les principes de nettoyage et désinfection (PND). Contact: Maud Perroy au 03 86 93 40 14.

Formation La réglementation sur l'exploitation

La Chambre d'agriculture organise un stage d'une journée, le 31 janvier, sur le thème «appréhender la réglementation sur l'exploitation». Elle s'adresse à tout exploitant sollicitant des aides PAC soumis à une réglementation complexe et évolutive. L'objectif est d'identifier les réglementations propres à l'exploitation et savoir comment les respecter en établissant un plan d'amélioration. Contenu: la conditionnalité des aides, le stockage des matières dangereuses, les contrôles... Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01.

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février 2012, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème «donner un second souffle à sa vie professionnelle». Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives.
Contenu: «une pause pour réfléchir» (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et «élaboration de son projet» (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

Yonne

Apecita Permanence le 26 janvier

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 26 janvier à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

MSA de Bourgogne

En raison de la cérémonie d'échanges de vœux du personnel, la Caisse Régionale MSA de Bourgogne informe ses adhérents que :- l'accueil physique et téléphonique - l'ensemble des services, lieux d'accueil adhérents des sites de l'Yonne seront exceptionnellement fermés mardi 10 janvier, à 15 h 30

Mes P@rcelles démonstration gratuite

Démonstration gratuite de «Mes P@rcelles», jeudi 12 janvier à 10 h, à la Chambre d'agriculture d'Auxerre
Renseignements : Cédric Debbah au 03 86 94 28 44

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2e étage, lundi 9 janvier (2e lundi exceptionnellement) et lundi 16 janvier, de 9h à 12h
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Formation Le bien-être en élevage de volailles de chair

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, à Chailley et à Auxerre, les mardis 17 et 31 janvier, de 9 h à 17 h 30, sur le thème du «Bien être en élevage de volailles de chair»
Objectifs : Connaître la filière et la réglementation relative à la protection animale, être capable d'appréhender les problèmes de bien être et apporter des mesures correctives ainsi que prévenir les risques sanitaires.
Renseignements au 03 86 94 22 23

MSA lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne

Les adhérents du site de l'Yonne ont désormais la possibilité de prendre rendez-vous dans le point d'accueil le plus proche de leur domicile en téléphonant au : **03 86 47 37 00**
Lieux d'accueil des adhérents de l'Yonne :
Avallon :
Lundi et jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
9 avenue du 11 novembre.
Le mardi sur rendez-vous
Maillot :
Lundi, jeudi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
Zone artisanale «Le saule Fendu» - 8 impasse de l'Europe
Le mardi sur rendez-vous
Toucy :
Jeudi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
17 rue Philippe Verger
Le mardi sur rendez-vous
Tonnerre :
Lundi et vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
3, rue François Mitterrand
Le mercredi sur rendez-vous
Auxerre :
Du lundi au vendredi (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
14 bis rue Guynemer

Bourgogne

Grandes cultures Conférence régionale le 16 janvier

Le 16 janvier 2012, de 14h30 à 17h30, la Chambre régionale d'agriculture organise une conférence régionale à partir de la présentation des principaux résultats du programme régional «Systèmes de culture innovants, Ecophyto 2018, zéro herbicides ?»
Cette conférence se tiendra au lycée agricole Terres de l'Yonne d'Auxerre – La Brosse Venoy (89).
Seront présentés les résultats de trois campagnes pour le colza associé, les incidences de l'intégration dans les systèmes de culture du désherbage mécanique et mixte, le point sur l'impact des variétés de blé et de la fertilisation sur la gestion des adventices en agriculture biologique et les résultats agronomiques des systèmes de culture innovants analysés sous l'angle de leurs performances économiques, environnementales et sociales.

ANNONCEZ VOS RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DANS L'AGENDA
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

▶ Installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet (service financé par l'Etat).Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com. Contact ODASEA de Côte d'Or : 03 80 68 67 80

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole SIMON à l'ADASEA au 03-86-93-45-99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03.86.94.21.99.

Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'État et le Conseil Régional de Bourgogne.

Congrès Orama Sommet du Végétal à Dijon les 18 et 19 janvier

Défendre un modèle d'agriculture

Les 18 et 19 janvier, Orama est en congrès à Dijon. L'occasion de marquer nettement la position stratégique de l'agriculture en France et en l'Europe. *«La production française de grains : une chance, un devoir»*, tel est le thème d'un congrès pendant lequel Orama va défendre le modèle d'une agriculture *«productive et économiquement compétitive»*, qui doit disposer des moyens techniques de son développement, en adéquation avec les enjeux stratégiques qu'elle représente et avec les défis alimentaires et économiques auxquels elle est confrontée.

Hervé Maréchal, agriculteur à Montigny-sur-Aube et administrateur à 110 Bourgogne

«Débattre et donner sa feuille de route à Bruno Le Maire»

« L'Europe écrit en ce moment la politique agricole des dix prochaines années avec, bien trop souvent, des gens qui ne connaissent pas l'agriculture.... Les questions posées sont les suivantes : doit-on produire plus ou produire moins ? L'indépendance alimentaire de l'Europe est-elle nécessaire ? Les subventions à l'agriculture sont-elles obligatoires ou peut-on progressivement les supprimer ? Doit-on aller vers une aide unique à l'hectare, quelles que soient la localisation et la production de cet hectare européen ? Quelle place donne-t-on au lobby écologiste ou plutôt «anti-tout» dans ce débat ?

Une aide unique

Pour être entendus, les producteurs français doivent s'unir, avoir une position commune qui sera défendue par notre Ministre. Pour l'instant, chaque département veut conserver ses acquis. Trop d'agriculteurs ne se rendent pas compte que «l'intérêt commun n'est jamais la somme des intérêts particuliers».



Ce congrès de Dijon, avec toutes les régions françaises représentées, est l'occasion de débattre et, à la fin, de donner sa feuille de route à Bruno Le Maire. Au passage, c'est pour moi un très bon Ministre mais avec, hélas, peu de moyens. Au sein de la FDSEA, nous défendons une aide unique, égale sur tous les hectares français. C'est la seule position qui peut être entendue par l'Europe, mais aussi par les contribuables et consommateurs.

Enjeu local

Avec ce congrès, les productions végétales de Côte d'Or vont être sur le devant de la scène. C'est assez rare ! Profitons de ce moment pour parler de l'importance de notre production et de son dynamisme. Nous n'avons pas les records de rendements mais nous avons une qualité à faire reconnaître. Le blé ne se cultive pas uniquement dans la Beauce et la Brie, surtout les blés de qualité appréciés par les meuniers. Dans ma région, le Châtillonnais, les scieries ferment, les fonderies ferment, il n'y a pas de tourisme de masse... La seule force vive qui reste, même si elle diminue, c'est l'agriculture. Elle est le dernier rempart avant la désertification. Ce congrès Orama va définir la place que l'agriculture occupera ici, demain. Ne pas soutenir cette agriculture ni les jeunes qui veulent en vivre, ce serait se tirer une balle dans le pied... Si ce n'est dans la tête».

Vincent Lavier, vice-président de la Chambre d'agriculture en charge du dossier des Grandes cultures

«Répondre au défi alimentaire des prochaines décennies»

« Même si les zones à faible potentiel altèrent quelque peu le rendement moyen du département, la Côte d'Or reste une zone céréalière qui compte à l'échelle de la France. En choisissant de venir en congrès à Dijon, Orama nous soutient dans l'idée que l'on aura aussi besoin des zones intermédiaires pour répondre au défi alimentaire des prochaines décennies. Si l'on veut atteindre cet objectif, il nous faudra répondre à deux conditions.

Tout d'abord, pour la future Pac 2014-2020 : en liant historiquement le niveau des aides compensatoires grandes cultures au rendement moyen du département, l'Europe a infligé une double peine aux zones intermédiaires, encore plus depuis le découplage où l'aide versée n'est plus liée à l'acte de production. Pour le département, c'est impératif d'aller vers la convergence nationale le plus rapidement possible.

Deuxièmement, face à la montée en puissance des contraintes liées à la protection de l'environnement, les agriculteurs ont déjà fait de gros efforts pour s'adapter tout en essayant de maintenir le potentiel de production. Pour les années à venir, on peut légitimement nourrir des inquiétudes sur plusieurs dossiers :

• le plan Ecophyto 2018 pour lequel on s'aperçoit que l'élévation de la température moyenne accroît la problématique des ravageurs et entraîne une augmentation du nombre de traitements, ce qui ne permettra pas d'atteindre les objectifs fixés:



• l'obligation d'implanter des Cipan sur la totalité des surfaces destinées aux cultures de printemps risque de remettre en cause tout ou partie des cultures légumières de plein champs alors que la demande est là

• la disparition de nombreuses molécules phytosanitaires accroît les impasses techniques, notamment pour les cultures mineures,

• les mesures de protection des captages d'eau potable qui peuvent limiter la production agricole sur certains secteurs.

J'espère qu'à travers ce Congrès, la Côte d'Or pourra faire prendre conscience aux décideurs de l'extrême importance de ces enjeux pour notre département et le maintien de la compétitivité de son agriculture».



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1146-1147
VENDREDI 06 JANVIER 2011

CER France BFC

Pour sortir de la crise, innovez

Une conférence-débat animée par Jean-Marc Sylvestre a été le moment fort de l'assemblée générale 2011 de CER France BFC, nouvellement présidé par Thierry Guillaume.



Thierry Guillaume (au centre, nouveau président de CER France BFC), Martine Poisot (directrice) et Vincent Leprêtre (ancien président), tous les trois entourés des membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale de CER France BFC s'est déroulée avant les fêtes de fin d'année au palais des Congrès de Dijon. Cette seconde assemblée après la fusion de CER France Côte d'Or et CER France Haute-Saône/Territoire de Belfort a été animée par Jean-Marc Sylvestre. Le célèbre journaliste économique, intervenant chaque semaine sur la chaîne i-Télé, a proposé un exposé intitulé *«La crise : des scénarios pour en sortir»*. Sans surprise, la situation actuelle est jugée *«compliquée»* : *«On était convaincu de s'en être sorti, mais une nouvelle crise est arrivée....»* affiche Jean-Marc Sylvestre. Celui-ci analyse : *«On sent bien que quelque chose ne va pas. On se sent appauvri. Personne n'a confiance en personne. Dans le même temps, les marchés sont saturés, on a tout ce que l'on veut, 90% des ménages ont une voiture, en France il y a plus d'abonnements téléphoniques que d'habitants... Je le redis : on est saturé et on a tout ce que l'on veut : il va falloir innover et développer une logique d'offre»*. Cela nous ramène à l'entreprise : *«il faut savoir que 60% des produits et services que vous vendrez dans 10 ans n'existent pas aujourd'hui»* informe le journaliste pour qui l'innovation doit être *«partout»* pour séduire les clients : dans les produits, dans les services, dans l'emballage, dans le prix, mais aussi dans le sourire de la caissière... En ce qui concerne le secteur agricole, Jean-Marc Sylvestre met en avant la formation et le savoir faire français. *«Il y a sans doute des choses à faire à l'étranger comme exporter votre savoir-faire ou investir dans des pays de l'Est ou en Chine....»* illustre le journaliste économique.

Hommage à Vincent Leprêtre

Thierry Guillaume, agriculteur en Haute-Saône, a succédé à Vincent Leprêtre à la présidence de CER France BFC au cours de l'année écoulée. Le nouveau responsable est revenu sur les propos de Jean-Marc Sylvestre : *«Il faut que l'on soit imaginatif, que l'on propose de nouvelles prestations à nos adhérents. Le monde évolue très vite. Quelles nouveautés? Comme Jean-Marc Sylvestre l'a dit, 60% des services et produits que l'on aura dans 10 ans n'existent pas encore, il est donc difficile de répondre ! A mon avis, ces services apporteront une gestion économique des exploitations plus pointue, peut-être associée au patrimoine des exploitants. CER France va devoir se diriger vers de nouveaux marchés, comme ceux des artisans et commerçants qui nous intéressent déjà. De nouvelles règlementations, de nouvelles normes vont sans doute sortir et il faudra s'y s'adapter. S'il y a des marchés porteurs, il faudra s'y investir»*. La fin de l'assemblée a été marquée par un bel hommage rendu à Vincent Leprêtre, président de 1987 à 2011, qui a reçu les applaudissements de toute la salle. *«Rester autant de temps président démontre ses importantes qualités humaines et de management»* a souligné Thierry Guillaume, *«une de ses plus belles réussites a sans doute été la fusion entre la Côte d'Or, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort»*.

AURÉLIEN GENEST



Jean-Marc Sylvestre, journaliste économique et écrivain, anime chaque semaine «Les clés de l'éco» sur la chaîne i-Télé. Juste avant les fêtes de fin d'année, il est intervenu lors de l'assemblée générale de CER France BFC.

Repères

Résultats courants par UTAF (unité de travail agricole familiale)

Analyses et perspectives

• **Céréales oléagineux (fort potentiel) :** 45 401€ (36 799€ en 2010). La moisson a réservé de bonnes surprises malgré une hétérogénéité en fonction des parcelles. Les écarts de valorisation entre exploitations sont parfois importants selon la stratégie de commercialisation. En ce qui concerne les prix de l'engrais et de l'énergie, on note une augmentation par rapport à 2010. Perspectives : incertitudes sur l'évolution des marchés, les exploitants sont en attente des orientations de la Pac 2014 et de l'impact sur le montant de leurs aides.

• **Céréales oléagineux (faible potentiel) :** 36 410€ (29 494€ en 2010). Les analyses et perspectives du fort potentiel sont les mêmes. La sécheresse a pesé sur les terres superficielles.

• **Polyculture bovins lait (Plaine dijonnaise, Val de Saône, Vingeanne) :** 33 288€ (27 190€ en 2010). La hausse du prix du lait est estimée à près de 9% par rapport à la campagne précédente. Le coût alimentaire évolue à la hausse et la sécheresse a pu contraindre à des achats supplémentaires en fourrages et paille sur certaines exploitations. Perspectives : conjoncture actuellement favorable. La maîtrise du prix de revient reste essentielle face à un avenir incertain.

• **Polyculture bovins lait (plateau, Châtillonnais) :** 23 346€ (17 713€ en 2010). Mêmes analyses et perspectives que pour le secteur Plaine dijonnaise, Val de Saône, Vingeanne.

• **Bovins lait (Haute-Saône et Territoire de Belfort) :** 31 847€ (27 479€ en 2010). La hausse du prix du lait est estimée à près de 9% par rapport à la campagne précédente. Perspectives : conjoncture actuellement favorable. La maîtrise du prix de revient reste essentielle face à un avenir incertain.

• **Polyculture bovins allaitants (Auxois-Morvan et plateau châtillonnais) :** 15 868€ (20 490€ en 2010). Exploitations perturbées par les achats supplémentaires de fourrages, liés à la sécheresse. Le prix des aliments et engrais a fortement progressé. Cours orientés à la hausse, bonnes surprises lors de la moisson même si l'hétérogénéité reste forte. Perspectives : pour 2012, les prix de l'énergie et des engrais poursuivent leur hausse. Les éleveurs sont toujours pris dans l'étau «prix des intrants/prix des produits» sur lequel ils ont peu de prise. Deux facteurs à anticiper à moyen terme : stagnation de la consommation (crise financière), évolution de la Pac (ces systèmes d'exploitation devraient continuer à bénéficier de soutiens couplés).

• **Polyculture bovins allaitants (Plaine dijonnaise, Val de Saône, Vingeanne) :** 19 596€ (20 295€ en 2010). Mêmes analyses et perspectives que pour le secteur Auxois-Morvan et plateau châtillonnais.

• **Bovins allaitants spécialisés :** 12 328€ (14 865€ en 2010). Le début de campagne a été difficile du fait de la sécheresse printanière (augmentation du nombre d'animaux mis sur le marché, déficit fourrager nécessitant des achats supplémentaires de fourrages et de paille).
Les charges opérationnelles remontent. Les cours sont orientés à la hausse. Les exportations sont soutenues par une forte demande des marchés du Maghreb. Perspectives : les éleveurs sont toujours pris dans l'étau «prix des intrants/prix des produits» sur lequel ils ont peu de prise. Deux facteurs à anticiper à moyen terme: stagnation de la consommation (crise financière), évolution de la Pac (ces systèmes d'exploitation devraient continuer à bénéficier de soutiens couplés).

Les vœux des présidents

▶ Fabrice Faivre

Fabrice Faivre, président de la FDSEA 21



«Si l'on fait le bilan de l'année agricole 2011, nous pouvons dire qu'elle se termine globalement positivement. Après la sécheresse très précoce qui a affecté les céréales à paille et l'herbe, les cultures de printemps ont pleinement bénéficié du retour des pluies. Malheureusement les rendements des céréales ont été d'une grande hétérogénéité, comme nous l'avons rarement ou jamais connu. Les prix ont également été au rendez vous. Après une longue période de prix bas, les cours de la viande bovine se sont enfin redressés au second semestre mais il faut maintenant que cela dure. L'année 2012 sera une année charnière entre crainte et espoir, ce sera l'année des élections.
Changement de majorité ou pas ? Comment seront abordés les sujets agricoles dans les débats ? Quelle sera la place de l'agriculture dans le futur gouvernement ? Cela fait beaucoup d'interrogations.
Et nous devrons rester vigilants et nous faire entendre et ne pas laisser la parole aux extrémistes de tous genres. Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2012. Que la joie, le bonheur, la réussite et bien entendu la santé vous accompagnent et que vos projets se concrétisent».

▶ Antoine Daurelle

Antoine Daurelle, président des JA 21



«Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remords pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir», cette citation de Jean Jaurès nous rappelle que nous devons rester optimistes quoi qu'il arrive. L'année 2012 sera une année comme les précédentes, remplie de combats syndicaux, de dossiers à faire aboutir, de rendez-vous pour résoudre des problèmes. Nous, JA, nous continuerons, bien entendu, de défendre l'installation des jeunes mais nous travaillerons aussi, avec nos collègues des différentes OPA, sur les gros dossiers que nous réserve l'année 2012 : la futur PAC de 2013, le Grenelle et son lot de surprises sur l'environnement, la gestion de l'eau, la poursuite de la réforme sur le marché de la viande… Pour finir, je vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année, et surtout restez optimiste et entreprenant car notre métier en vaut la peine».

▶ Marc Patriat

Marc Patriat, président du Groupe Dijon Céréales



«2011 a été pour notre coopérative et notre groupe une année pleine d'intensité et d'actualité : des inaugurations avec nos deux nouveaux Gamm Vert de Marcilly et Quétigny ou le magasin Point Chaud de Dijon ; des lancements avec la Plateforme d'Innovation Agro-Environnementale, baptisée Artémis, qui dispose déjà de huit sites d'expérimentation en Bourgogne et Franche-Comté ; des événements avec la fête de l'Agriculture organisée par Jeunes Agriculteurs sur notre site d'Aiserey ou les voyages de nos adhérents à Fos-sur-Mer ; des chantiers avec des extensions de stockage céréales et engrais à Venarey-les-Laumes, Pagny et Aiserey ou encore la démolition des Grandes Minoteries Dijonnaises…
Dans ce panorama, il faut aussi noter les avancées précieuses pour construire notre grande région agricole : Cérévia, qui enregistre l'adhésion de la coopérative iséroise La Dauphinoise et porte son potentiel de commercialisation à 3,3 millions de tonnes ; la naissance de l'union d'approvisionnement Area, fruit du rapprochement de l'Union Est Agro, de Seineyonne et de Transval, un ensemble qui pèsera plus de 600 millions d'euros de C.A.
En 2012, nous garderons cette dynamique de projets et de développement, elle est essentielle. L'agriculture, même si la conjoncture des marchés est parfois délicate, a un futur qui se dessine positivement, la planète a besoin d'elle. Ensemble, cultivons cet avenir !
Au nom de la coopérative et du Groupe Dijon Céréales, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2012».

▶ Météo

Les jours grandissent, les inquiétudes aussi

Il n'a jamais fait aussi chaud en Côte d'Or depuis 1945 selon Météo France. L'année 2011 restera dans les mémoires : seule 2003 lui avait été semblable. Le nouvel an, lui, a commencé sur des niveaux de températures tout aussi généreux... Quelles peuvent être les conséquences sur les cultures?



Contrairement aux apparences, les cultures ne possèdent pas l'agenda Terres de Bourgogne. Pour se repérer dans le calendrier, elles utilisent la somme des températures et la variation de la durée du jour. Depuis le solstice d'hiver et le début du rallongement des journées, tout est favorable à une reprise de la végétation. Celle-ci pourrait être dommageable à l'arrivée du gel.

«*Avant Noël, on était déjà inquiet, mais la période des jours courts avait tendance à nous rassurer*» signale Damien Ronget, technicien grandes cultures à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. La donne a désormais changé depuis que les jours s'agrandissent de nouveau. Damien Ronget s'explique : «*n'importe quelle plante a besoin de deux éléments pour se repérer dans le calendrier : une somme de températures et la variation de la durée du jour. Avant Noël, avec peu de lumière, la plante pensait qu'on était en plein milieu de l'hiver malgré les températures généreuses. Mais maintenant, avec les minutes d'ensoleillement que nous gagnons chaque jour, les plantes vont penser que nous sommes sortis de l'hiver. Elles vont activer, plus ou moins, leur reprise de végétation car la somme des températures est encore très généreuse et il n'y a quasiment pas de jours de gel*». Même si les minutes d'ensoleillement «*gagnées*» chaque jour restent peu nombreuses, «*cela suffit pour changer le comportement de la plante*». Cette reprise de la végétation peut être dommageable si des températures fortement gélives surviennent brutalement. Damien Ronget explique : «*La plante se développe, produit des cellules, elle se regorge d'eau, elle dilue sa concentration en sels dans l'eau de ces cellules et devient ainsi moins résistante au froid*».
Les conséquences de cette météo atypique ne s'arrêtent pas là. Les températures douces engendrent un potentiel de maladies non négligeable. «*Avant Noël, il y avait beaucoup d'oïdium et de rouille, notamment dans le blé. Un niveau que je n'avais jamais vu jusqu'à présent à cette période de l'année*» se souvient Damien Ronget, qui analyse actuellement la situation post-Noël. «*Il va être intéressant de voir comment les feuilles contaminées vont perdurer dans le temps et si elles vont engendrer la maladie sur les tiges et autres feuilles qui se formeront*» indique le technicien. Une autre question est également posée : «*Quel sera l'impact sur la minéralisation et le fonctionnement du sol ?*». «*En hiver, on connait habituellement le froid, la vie du sol est alors au ralenti... Là, ce n'est pas trop le cas... Les reliquats sortie d'hiver, notamment azotés, seront de bons indicateurs*». Ces résultats détermineront les dates des apports à effectuer. Ces dates d'interventions ont toutes les chances de varier par rapport à celles des années passées. Un état des lieux des cultures et des recommandations plus approfondi sera proposé dans la prochaine édition de Terres de Bourgogne, avec la participation de plusieurs organismes.

AURÉLIEN GENEST

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1146-1147
VENDREDI 06 JANVIER 2012

Assemblée Générale d'Épis-Centre

Changement de gouvernance

L'assemblée générale d'Épis-Centre, qui a réuni le 15 décembre dernier au Centre des congrès d'Issoudun (36) plus 250 participants, clôture la période des assemblées de section et marque une nouvelle étape pour la coopérative avec le départ de Jean-Marc Dubois et la nomination de son nouveau Président, Bruno Bouvat-Martin.



Bruno Bouvat-Martin, le nouveau président d'Épis-Centre, a rendu un hommage mérité à Jean-Marc Dubois.

La campagne a été marquée par une collecte de qualité de près de 1,37 million de tonnes mais en diminution de 7,6 %. L'exercice a subi une très forte hausse du prix des céréales ainsi qu'une volatilité importante tout au long de la campagne. La maîtrise des risques est toujours le mot d'ordre donné par Epis-Centre, le prix construit reste le système le plus serein pour appréhender le marché.
Le chiffre d'affaires appro progresse et s'établit à 154 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la hausse régulière et importante du prix des engrais et par un recours plus important aux aliments par les éleveurs.

Chiffre d'affaires en hausse

On retiendra pour cet exercice un chiffre d'affaires de 442 millions d'euros, en progression de 10,6 % pour un résultat net de 18 millions d'euros.
Le résultat financier qui s'établit à 16,6 millions d'euros permet de verser aux adhérents 3 % du capital sous forme de ristournes issus des filiales de transformation et un intérêt aux parts de 3 % provenant des activités Métiers du Grain.

Faits marquants de la campagne

La campagne aura été marquée par l'inauguration du silo de Pouligny-Saint-Pierre dans l'Indre qui permet aux adhérents de la zone de disposer d'un outil moderne qui répond à leurs attentes.
Epis-centre a poursuivi ses formations Certiphyto et a permis à plus de 300 agriculteurs d'obtenir leur certificat.
Les actions pour les éleveurs se sont multipliées avec les portes ouvertes élevage qui ont attiré plus de 580 éleveurs et les journées Herbe dans le Cher et l'Indre qui ont compté plus de 400 participants. Épis-Centre a également mis en place des actions sécheresse afin de fournir aux éleveurs des hectares de cultures dérobées et des aliments sécheresse (mélanges et aliments composés). On notera également le succès de l'augmentation de capital de Pasiphaé qui permet aujourd'hui à 2 700 agriculteurs d'être directement impliqués dans le développement de la transformation.

▶ Zoom

Administrateur de la coopérative du Boischaut et de la Marche dans le Cher dès 89, Bruno Bouvat-Martin en devient président en 90. Membre du bureau d'Épis-Centre dès 92, il en connaitra toutes les évolutions structurantes de ses 20 dernières années. Bruno Bouvat-Martin développe une exploitation grandes cultures et élevage à Préveranges dans le sud du Cher.

Intervention de Xavier Beulin, président de la FNSEA

Pour une agriculture compétitive et responsable

Lors de l'assemblée générale de la coopérative Épis-Centre, Xavier Beulin a livré la vision de son syndicat sur l'avenir de l'agriculture française qui doit prendre ses responsabilités selon lui, plutôt que de tout attendre de la nouvelle PAC, dont les contours finaux sont encore bien flous.

Le président de la FNSEA a appuyé le fait que l'agriculture et l'agro-alimentaire français sont des domaines d'excellence, au même titre que le luxe, la santé, ou encore les opérateurs de l'eau. Nos secteurs d'activité représentent 15 % des emplois (directs et indirects) de notre pays, soit 3,5 millions de personnes. L'agriculture enregistre un solde positif à l'exportation de 11 -12 milliards, alors que le déficit commercial est de 75 à 80 milliards en France, à comparer à un excédent commercial de 170 milliards en Allemagne !
Agriculture paysanne, agriculture bio, circuits courts, pourquoi pas, mais cela ne constituera jamais qu'une part marginale de la consommation en France. Pourquoi parler de ré-industrialisation de la plupart des secteurs économiques, et vouloir réduire l'agriculture à ces niches ?
Les vrais enjeux de l'agriculture française sont sa compétitivité. Le coût du travail constitue un handicap majeur. Une augmentation de la TVA, comme le propose la FNSEA, permettrait aussi de taxer les produits d'importation.
Autre levier d'action pour gagner en compétitivité : les facteurs de production, dont l'eau, qui joue un rôle essentiel. Et Xavier Beulin de réclamer un programme ambitieux de gestion de l'eau, et en particulier de stockage d'eau en période hivernale.
La recherche, l'innovation doivent également faire l'objet d'une relance volontariste. Refuser toute idée de progrès, et notamment en matière de biotechnologies, va à l'encontre d'une agriculture durable. Car il ne peut pas y avoir de démarche environnementale sans performance économique, martèle Xavier Beulin, tout en émettant des doutes sur la capacité de l'Europe à mettre en place une nouvelle PAC au 1er janvier 2014, avec deux échéances électorales proches en France et en Allemagne. Il n'empêche que la FNSEA reste particulièrement vigilante sur de nombreux points. Le verdissement de la PAC, tel qu'il est proposé, n'est pas raisonnable et le syndicat refuse que l'on sanctuarise certains territoires. Les propositions en termes de filets de sécurité et d'usage du deuxième pilier sont également scrutées à la loupe. Quelle sera la place des cofinancements par les Etats membres de ce deuxième pilier. Quel retour aux régions ? Pour quelle affectation ?
Dans sa conclusion, le président de la FNSEA a aussi voulu rappeler le rôle essentiel des organisations économiques d'agriculteurs pour relever les défis de demain. Avec Axéréal, vous vous êtes donné les moyens d'être présents dans de nombreuses filières, a-t-il relevé. Et s'adressant aux agriculteurs : vous êtes sociétaires et actionnaires, n'ayez pas peur de ces engagements. Avec l'émergence de modèles coopératifs comme les vôtres, qui reposent aussi sur la stabilité en termes d'ancrage dans les territoires et de fonds propres, il n'y a pas de raison que l'agriculture ne soit pas une carte maîtresse demain pour la France.

Bruno Bouvat-Martin succède à Jean-Marc Dubois

A l'issue de l'assemblée statutaire, le Conseil d'administration a élu son nouveau bureau. Jean-Marc Dubois a transmis le flambeau à Bruno Bouvat-Martin qui prend donc la présidence d'Épis-Centre.

Conduit par Bruno Bouvat-Martin, le bureau composé de neuf membres a rendu un hommage mérité à Jean-Marc Dubois en retraçant les évolutions du groupe marquées par d'importantes décisions. Parmi les temps forts on retiendra l'unification des coopératives du territoire Berry Nivernais, l'investissement du domaine agronomique du Chaumoy en 2000, la mise en place des outils d'aide à la décision où Épis-Centre fait figure de tête de proue. Les années de la présidence de Jean-Marc Dubois seront les années de développement des trois piliers de la transformation. Avec 13 sites de production d'aliments du bétail, Axéréal est devenu au fil du temps le leader régional de la nutrition animale. Dernièrement le Groupe s'est impliqué dans le développement de l'organisation de production ovines et bovines en constituant avec Socaviac et Global, l'union Feder. L'outil meunerie, aujourd'hui réuni sous la bannière Axiane, compte huit moulins. Beau parcours également en malt, avec le doublement de la capacité d'Issoudun. Pour renforcer sa position d'opérateur céréalier, Axéréal a pris une dimension internationale, en investissant de façon stratégique et en s'inscrivant dans une logique de filières (dans la trituration par exemple). Une dynamique qui profite à tous les adhérents.


Jean-Marc Dubois a transmis le flambeau à Bruno Bouvat-Martin qui prend donc la présidence d'Épis-Centre.

Épis-Centre s'est ainsi adaptée en permanence à l'évolution de son environnement et à l'évolution de la politique agricole commune. Face au nouveau contexte de la volatilité des prix, la coopérative accompagne maintenant l'adhérent dans sa commercialisation en lui proposant des outils adaptés et innovants en fonction de sa sensibilité aux risques. Analyser, débattre et enfin décider, c'est la responsabilité qu'assume chacun des élus. Le président doit aller au-delà, créer les conditions de la cohésion et porter les décisions. Une des plus impliquantes, que Jean-Marc Dubois ait porté a été celle de créer Axéréal. Elle s'est inscrite dans la logique d'adapter en permanence l'outil coopératif aux besoins de ses adhérents. Ainsi, Axéréal est en marche sur ses deux pieds, les métiers du grain et les métiers de l'aval, pour ses 13 000 adhérents, avec ses 3 400 salariés et avec ses partenaires. Jean-Marc Dubois y aura pris une place essentielle en assurant la présidence du Groupe de sa naissance le 1er juillet 2009 au 19 décembre 2011, date de l'élection du nouveau président.

Quelques réflexions après les remerciements

Après ce rappel des principaux événements des 15 dernières années, Jean-Marc Dubois conclura *«ce parcours doit nous rendre fiers, fiers de notre capacité à défendre la production d'une zone, baptisée en son temps zone intermédiaire où, à la productivité modeste s'ajoutait l'éloignement des clients. Aujourd'hui, notre légitimité en tant que région agricole n'est plus à démontrer !»*

Les vœux des présidents

▶ Éric Bertrand

Vœux pour 2012 d'Éric Bertrand, président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre

2011 est finie. Vive 2012. Notre calendrier nous le dit. Notre activité est un peu différente. La campagne céréalière 2012 est déjà bien partie (au moins techniquement) et la campagne d'élevage ne se terminera qu'avec la fin de l'hivernage des animaux (avec quels stocks fourragers et à quel coût ?) Néanmoins, une nouvelle année est toujours source d'espérances, et aussi, d'inquiétudes... La météo nous permettra-t'elle de gérer nos entreprises dans la sérénité ? L'évolution des prix de nos produits et de nos charges nous permettra-t'elle enfin de dégager un revenu suffisant pour nos familles et nos entreprises?
L'évolution de la Politique agricole commune saura-t'elle prendre en compte les spécificités de nos exploitations et de nos territoires pour un développement harmonieux de notre agriculture? Les réglementations environnementales (et surtout ceux qui les écrivent) finiront-elles par nous rendre notre dignité ? Finiront-elles par comprendre que l'on est agriculteur par vocation, que l'on est agriculteur parce que on fait partie de l'écosystème rural, que l'on élève des animaux parce qu'on les aime ; que l'on cultive la terre parce qu'on sait l'écouter, la *«prendre»* à temps ?
Et, j'en oublie bien sûr. Une certitude néanmoins : les organisations que nous avons su et que nous saurons mettre en place, la solidarité qui n'est et ne sera pas un vain mot en agriculture, font que notre profession a toujours un bel Avenir. Puisse 2012 permettre à vous et à vos familles de réaliser leurs projets les plus chers.
Bonne année 2012

ERIC BERTRAND, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA NIÈVRE



▶ Dominique Thibault

Vœux pour 2012 de Dominique Thibault, vice-président délégué du Crédit Agricole Centre Loire

L'année 2011 a été fertile en incertitudes, notamment pour l'agriculture. L'exceptionnelle sècheresse qui a sévi en début d'année , laissait présager de redoutables difficultés pour les rendements des cultures et l'alimentation des animaux . L'amélioration des conditions climatiques et des marchés, a redonné de l'espoir aux éleveurs. Malgré la baisse sensible du prix des céréales, le niveau de revenu est resté correct en grandes cultures.



Le Crédit Agricole de Centre-Loire s'est fortement mobilisé aux côtés des structures professionnelles pour *«l'opération paille»*, ainsi que la mise à disposition de facilités de trésorerie auprès des éleveurs . Si les agriculteurs sont habitués à gérer dans l'incertitude , ils ont besoin de partenaires solides pour les aider à se développer et à sécuriser leurs décisions. Le Crédit Agricole de Centre-Loire joue pleinement son rôle *«d'Organisme Agricole»*. Il est le partenaire de référence des agriculteurs et de l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires. Nos valeurs de proximité, de responsabilité et de solidarité s'expriment ainsi au quotidien sur l'ensemble du territoire Nivernais. Le monde de demain aura besoin de bon sens, d'imagination et d'espoir. Au nom de l'ensemble des élus et des collaborateurs du Crédit Agricole de Centre Loire, je vous présente pour vous même, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux.

DOMINIQUE THIBAULT, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ POUR LA NIÈVRE DU CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

▶ Patrick Seguin

Vœux pour 2012 de Patrick Seguin, président de la Fédération départementale des caisses locales Groupama Rhônes Alpes Auvergne

Nous venons de vivre une année 2011 difficile, tant sur le plan climatique qu'économique. Nous retiendrons l'élan de solidarité et la mobilisation de tous face à la sécheresse. Pour Groupama, l'action *«Agir ensemble pour l'espoir»* en faveur des maladies rares a connu une grande réussite. Ceci doit nous permettre d'espérer pour 2012. Restons déterminés, confiants et solidaires.
L'équipe Groupama, élus et collaborateurs vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année pour vous-même, vos familles et vos entreprises.



PATRICK SEGUIN, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CAISSES LOCALES GROUPAMA RHÔNE ALPES AUVERGNE

▶ Jean-Pierre Condamine

Vœux pour 2012 de Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA 58

Au nom de toute l'équipe de la FDSEA58, je vous présente mes voeux de bonne et heureuse année 2012. Que cette nouvelle année ne ressemble pas forcément à la précédente, même si 2011 ne se termine pas trop mal. En effet, après une sécheresse terrible au printemps où plus rien ne poussait dans les prés et les terres, l'été fut pluvieux et triste mais bénéfique pour la repousse.



S'en est suivi un automne doux et sec qui a permis de laisser les animaux assez longtemps dans les pâtures et de réaliser les emblavements dans de bonnes conditions. Un grand merci à la solidarité entre les productions qui a permis de satisfaire les besoins en paille et fourrages.
L'épisode pluvieux tardif est également bénéfique pour recharger les nappes. Grâce à l'action conjuguée de la FNB, les professionnels ont redonné une volonté exportatrice en matière de bovins viande, ce qui a permis de retrouver des cours plus décents. Il était temps...
Que 2012, année de transition avant la nouvelle réforme de la Pac et les élections de Chambre en 2013, permette à tout le monde de retrouver ses repères.
Que l'on sache que la ferme France a encore de beaux jours devant elle, pour peu qu'on lui en donne des moyens efficaces et plein de bon sens paysan.
Bonne année à tous!

JEAN-PIERRE CONDAMINE, PRÉSIDENT DE LA FDSEA58

▶ Fabrice Prévotat

Vœux pour 2012 de Fabrice Prévotat, président de JA 58

Toute l'équipe des JA de la Nièvre se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la solidarité car celle-ci est la base de notre syndicat et de notre métier d'agriculteur.
Cette année 2012 sera une année très importante pour JA car ce sera une année élective qui permettra de renouveler les équipes et d'apporter de nouvelles idées et un nouveau souffle de jeunesse dans notre groupe.
Je souhaite que l'année 2012 soit synonyme de solidarité envers les JA et la jeunesse agricole, que leur soit faite une place respectable, ce qui serait pour nous un vrai encouragement et un soutien pour l'avenir.
Car, ne l'oublions pas, l'union fait la force et quand un syndicat jeune tel que JA est fort, c'est l'avenir de notre métier et des générations futures qui est assuré!



FABRICE PRÉVOTAT, PRÉSIDENT DE JA58

Aide aux ovins et caprins

Ouverture de TélePac jusqu'au 31 janvier

Comme pour la campagne 2011, les éleveurs d'ovins et de caprins devront télédéclarer leur demande d'aide, aucun formulaire n'étant envoyé à cet effet. La date limite pour le faire, est fixée au 31 janvier 2012.



Comme pour la campagne 2011, le formulaire de demande d'aide aux ovins et aux caprins ne sera pas adressé aux éleveurs icaunais. L'établissement de la demande pourra se faire soit :

En télédéclarant sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr jusqu'au 31 janvier 2012 dernier délai. Vous pourrez utiliser votre code Télépac 2011 ou celui de 2012 qui vous sera transmis avec la lettre de fin de campagne 2011 durant la 1ère semaine de janvier.

En prenant rendez-vous à la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne, afin d'être formé pour télédéclarer votre demande (contact téléphonique : 03 86 48 42 28).

Attention : la date limite pour télédéclarer est fixée au 31 janvier, pour des raisons évidentes de disponibilité, n'attendez pas le dernier moment si vous souhaitez être accompagné par la DDT

Les éleveurs ayant établi une demande en 2011 ont été destinataires d'un courrier accompagné d'une notice détaillant point par point les modalités pour télédéclarer la demande.

Eligibilité

Engager un minimum de 50 brebis éligibles ou 25 chèvres éligibles (animaux identifiés ayant mis bas au moins une fois ou âgés de plus d'un an).

Détenir l'effectif pendant 100 jours du 1er février au 11 mai 2012

Avoir un ratio de productivité minimal de 0,7 agneaux par brebis et par an.

Remplacement

Vous avez la possibilité de remplacer respectivement des brebis ou des chèvres sorties de l'exploitation par des brebis ou des chèvres, mais également dans la limite de 20% des effectifs engagés, par des agnelles ou des chevrettes nées au plus tard le 31 décembre 2011 et identifiées dans les 7 jours suivant leur naissance.

Majoration

Une majoration de l'aide aux ovins peut être perçue pour les éleveurs engagés dans une démarche de commercialisation, à savoir :

être adhérent d'une organisation de producteurs commerciale (OP) dans le secteur ovin reconnue par le ministère de l'agriculture,

ou si vous avez signé au plus tard le 31 janvier 2012 un ou des contrats de commercialisation portant sur au moins 50% de la production annuelle d'agneaux avec au maximum 3 acheteurs.

Les contrats passés doivent porter des indications relatives aux volumes commercialisés, à la durée du contrat, à la catégorie des produits concernés, aux modalités de collecte ou de livraison, aux critères et modalités de détermination des prix, aux modalités de paiement, à la révision et à la résiliation du contrat.

Doit être également apportée, la preuve de l'adhésion à une OP commerciale où les contrats devront être déposés ou réceptionnés à la DDT au pus tard le 31 janvier 2012.

Un prévisionnel de sortie des animaux doit être fourni à la DDT au plus tard le 31 janvier 2012.

Engagement

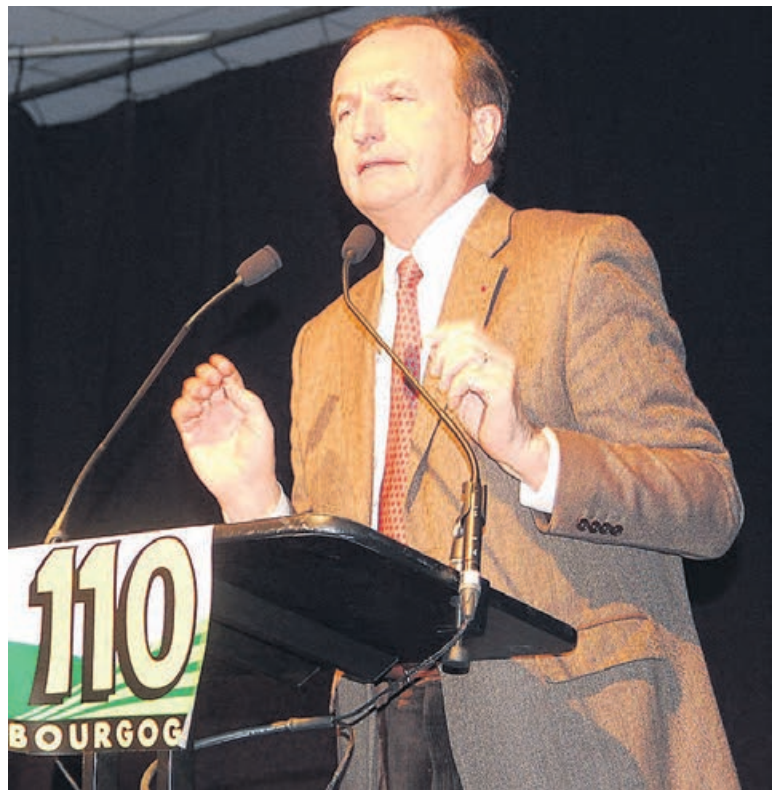
respect de la réglementation concernant l'identification des animaux, localisation des animaux : dans le cas où le demandeur localisera ses animaux sur des parcelles ne figurant pas sur sa déclaration surface 2011, sa demande devra être complétée par un bordereau de localisation des animaux précisant les parcelles ou îlots sur lesquels est maintenu le troupeau pendant sa période de détention.

SERVICE DE L'ECONOMIE AGRICOLE
DDT 89

Témoignage

La théorie des «*petits pois*»

Jean de Kervasdoué, économiste spécialiste des hôpitaux, était l'invité de l'assemblée générale de la coopérative 110 Bourgogne. Plus d'une heure durant, il a dénoncé à la tribune les excès du principe de précaution et les peurs collectives «*infondées*» à ses yeux, qui en résultent.



Jean de Kervasdoué, lors de son intervention, à l'assemblée générale de la coopérative 110 Bourgogne.

«*Je me bats contre le principe de précaution, tout simplement parce que je pense qu'il est idiot !*» Revendiquant sa réputation d'iconoclaste, Jean de Kervasdoué n'est pas du genre à manier la langue de bois. Son crédo : en finir avec les peurs collectives infondées et les moyens parfois ridicules de les conjurer. Et ce rappel en préambule : «*la croissance d'espérance de vie continue à augmenter de trois mois par an. On vit plus vieux, mais on est moins dépendant*». S'appuyant sur une étude récente menée par la MSA, il en conclut même que «*non seulement on vit bien nous les Français, mais les agriculteurs plus que les autres !*» Arguments à l'appui du bilan dressé par cette étude, sur la non prolifération supposée de cas de cancers dans le milieu agricole, liés à l'usage de pesticides : «*certainement dangereux si vous les mangiez à la petite cuillère mais sans effet, hormis quelques cas de maladies induites, conséquence d'une utilisation peu précautionneuse*». A se demander pourquoi un grand nombre d'exploitants se sont dirigés vers des techniques de culture dite «*raisonnée*» ? C'est également faire peu de cas du travail expérimental de réduction de la pollution en pesticides et nitrates mené par certaine coopérative du département, dans le nord de l'Yonne, sur les bassins de captage et la rivière Orvanne !

Des agriculteurs «*libres de leur destin*»

Rappelant que la France est, après les États-Unis, le pays où l'on dépense le plus pour la santé (12% du PIB, soit environ 240 milliards d'€), Jean de Kervasdoué affirme qu'il n'y a pas de relation entre l'augmentation des dépenses de santé et l'espérance de vie : «*l'impact sur la santé est plus lié aux conditions de vie, conditions sociales, conditions d'hygiène. L'une des raisons notamment pour lesquelles un agriculteur vit vieux, c'est que vous êtes libre de votre destin !*» Un destin pourtant bien malmené par les cours et marchés, les banques et la Pac ! Lorsque l'orateur souligne «*qu'en France, on vit d'autant plus vieux qu'on est en haut de la hiérarchie*», cela rappelle ce vieil adage humoristique privilégiant de «*rire en rolls plutôt que pleurer dans le métro !*» La qualité intellectuelle bien réelle de l'intervenant gagnerait à ne pas mentionner de telles platitudes…

De même lorsqu'il se félicite de voir son marché parisien dominical mieux approvisionné que dans les années 50, «*c'est le monde qui débarque à vos pieds, avec des légumes d'excellente qualité sanitaire, en toutes saisons*». Haricots verts du Kenya, cerises d'Argentine, fraises d'Israel en hiver… Bonjour le bilan carbone !

«*Ce qui nous conduit à prendre des précautions, c'est l'opinion*»

L'ancien directeur général des hôpitaux appelle, non sans raison, à un débat scientifique et non politique, sur les questions d'environnement. Ses conclusions sont tranchées, relevant parfois de syllogismes pour le moins hasardeux. Balayer d'un revers de manche l'accident de Séveso de 1976, qui avait libéré un rejet de dioxynes dans l'atmosphère, sous prétexte qu'il n'y a pas eu de décès liés directement à la catastrophe, c'est passer un peu vite sur les 70 000 têtes de bétail abattues, les lourds et coûteux travaux de décontamination des sols agricoles et des maisons d'habitation.

Vaches folles, canicule, sang contaminé, innocuité des téléphones portables et des antennes relais, maladies nosocomiales dans les hôpitaux… autant de sujets pour lesquels, selon Jean de Kervasdoué : «*ce qui nous conduit à prendre des précautions, ce n'est pas la réalité des risques, c'est l'opinion*». Pourfendant ceux qu'il appelle les «*prophètes de l'apocalypse*», il a également défendu avec force l'usage de l'énergie nucléaire : «*pour l'espèce humaine des millions de fois moins mortelle, moins polluante et moins dangereuse que le charbon qui tue chaque année 14 000 personnes en Chine et indirectement 400 000 autres, du fait de son utilisation*». La réalité des chiffres est un fait. En conclure que les seules possibilités réelles de développement durables passent par l'atome en est une autre ! Le discours aurait-il été le même le lendemain de Fukushima, en mars dernier ?

Tout n'est que «*probabilités relatives*». C'est ce qu'a tenu à rappeler l'orateur dans sa conclusion, soulignant que «*l'on a tendance à donner une mauvaise réputation à certaines substances à tort*», du fait de normes de sensibilité des instruments de mesure disproportionnées par rapport aux risques supposés encourus. De citer, ce que l'on pourrait appeler la «*théorie des petits pois*» : «*si la dose de 1 est mortelle, la dose de un millième pour 1000 personnes ne tuera personne ! Prenez deux boîtes de petits pois, ouvrez en une et versez en le contenu un par un sur les pieds, cela fera moins mal que de se balancer la boite pleine dessus !*» Reste à aimer les petits pois !

DOMINIQUE BERNERD

Biographie

Breton d'origine, Jean de Kervasdoué est un économiste de la santé, titulaire de la chaire d'économie et de gestion des services de santé du Conservatoire National des Arts et Métiers et membre de l'Académie des technologies. Conseiller agricole du premier ministre Pierre Mauroy, il fut également pendant plusieurs années, directeur général des hôpitaux. Ingénieur agronome, de l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, il est également titulaire d'un MBA et d'un doctorat en socio-économie de l'Université Cornell aux Etats-Unis.

Auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels, «*Les prêcheurs de l'apocalypse*» et «*La peur est au-dessus de nos moyens. Pour en finir avec le principe de précaution*». Aux éditions Plon tous les deux.

Histoire de médias

Retour vers le passé…

Un exemplaire du « Petit Parisien » en date du 30 mai 1902 retrouvé au fond d'une armoire et le voyage peut commencer. Comme une brèche dans le passé au fil des pages jaunies par le temps.



Né en 1875, le «Petit Parisien» se vendait alors 5 centimes le journal.

Les déménagements sont propices à d'étranges découvertes. Comme cet exemplaire du quotidien *«Le Petit Parisien»*, vieux de plus d'un siècle, retrouvé par hasard, lors du *«grand nettoyage de bureau»* qui a précédé l'emménagement dans le nouveau bâtiment de la rue de la Maladière à Auxerre. Depuis combien de temps reposait-il ainsi au fond d'une armoire ? Mon illustre prédécesseur, Jean-Pierre Arlix y aurait-il commencé sa longue carrière journalistique ? Serait-il d'un âge canonique insoupçonné au vu de son éternelle jeunesse… ?

Des pages jaunies par le temps surgit le passé et c'est l'histoire, qui se raconte au quotidien. Le siècle avait deux ans, l'aube d'une époque restée dans les mémoires comme les *«années 1900»*. A la Une de ce 30 mai 1902, la *«catastrophe de la Martinique»*, avec une nouvelle éruption de la Montagne Pelée, trois semaines après celle qui engloutit la commune de Saint-Pierre, faisant 29000 victimes. Pas de photo pour illustrer l'article, la technique ne le permettait pas. Des textes, arrivés pour certains jusqu'à Paris par *«câblogramme»*, via le télégraphe de New York. Parmi les autres nouvelles du jour, cet incendie à Dijon, où *«un entrepôt de vins a été la proie des flammes, occasionnant 200 000 francs de dégâts. Les fûts surchauffés firent explosion, tandis que les vins des meilleurs crus, Corton, Vougeot, Musigny, coulaient dans les rues»*. Heureux Dijonnais ! Ou encore, ces *«importantes promotions dans le haut commandement de l'armée et de la marine»*. Prestige de l'uniforme oblige, pas moins de deux colonnes pour dresser la liste des nouveaux promus !

En pages intérieures, les titres se multiplient : *«un mari qui égorge sa femme»* (toute une colonne), *«la peste en chine»* (3 lignes !), *«la guerre au Transvaal»* (avec des chances de paix !), *«le Shah de Perse à Berlin»*…Et cette nouvelle, télégraphiée de Cherbourg : *«la torpille automobile perdue par le cuirassé Tréhouart a été retrouvée hier soir par le bateau de pêche Liberté, du port de la Hougue»* (il est question d'une proposition de prime adressée au ministère de la Guerre, en faveur du patron pêcheur). Suit en page 4, une longue liste de faits divers départementaux : *«sommeil mortel à Chaumont»*, le conducteur du tombereau s'étant endormi. Un cultivateur normand d'Étouvy, dans le Calvados, tombé sous les roues de sa charrette, *«la mort a été instantanée»*. Un passage de sauterelles dans les cieux angevins, *«on ignore encore si ces acridiens se sont abattus dans la campagne ?»*. Les colonies ne sont pas en reste, avec un *«drame au vitriol»*, dans les rues d'Alger. Pas d'inquiétude, *«la police est sur les traces des coupables»*. Au Congo, tout est calme, comme vient de le faire savoir *«l'administrateur de Brazzaville»*. Côté spectacle, aux Bouffes-Parisiens, se joue la première de *«Claudine à paris»*, tiré du roman d'une certaine Colette, pendant qu'à l'Eldorado, passent en vedette Mayol et Dranem et qu'au Photorama Lumière, 18 rue de Clichy, *«on peut voir des vues panoramiques de tous les pays»*.

Au chapitre du «bulletin commercial du jeudi 29 mai» : les 100 kg de farines *«fleur»* à 26,75 frs en clôture, le seigle à 21,75 frs, l'huile de colza à 61,50 frs les 100 litres. Le sucre avoisinant 22,50 frs aux 100 kg, *«sucres raffinés surchoix, cassés et rangés en caisse»*. Au marché aux bestiaux de la Villette, le demi kg de bœuf poids vif se négocie de 0,22 à 0,44 frs. Celui de porc entre 0,49 et 0,57 frs. Heureux producteurs porcins de l'époque ! Le cours officiel des *«suifs frais fondus, toutes provenances, enfûtés»* étant fixé à 76 frs le quintal. La publicité s'appelait encore *«annonces et réclames»*. L'occasion de découvrir le *«nouveau bandage Meyrignac, dernier perfectionnement de l'art médical»*, les cycles Romain, *«maison de confiance, vente à long crédit,* ou la célèbre pommade Moulin, *«guérit dartres, boutons, eczéma, hémorroïdes, fait repousser cils et cheveux»*

L'abonnement au *«Petit Parisien»* coutait alors 9 francs pour 6 mois. Mais seulement pour les départements de la Seine et Seine-et-Oise. Ailleurs, c'était plus cher, 11 francs ! Le journal comptait 6 pages. L'histoire ne dit pas combien étaient rémunérés les journalistes… !

DOMINIQUE BERNERD

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LA VILLETTE

DU JEUDI 29 MAI 1902

BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX DU 1/2 KILO Viande nette	Poids vifs
Bœufs ...	1 227	1.109	0 44 à 0 74	0 22 à 0 44
Vaches...	375	365	0 42 0 72	0 21 0 43
Taureaux.	166	160	0 42 0 58	0 21 0 35
Veaux....	1.956	1 267	0 70 1 05	0 40 0 65
Moutons..	13.538	10.500	0 75 1 05	0 36 0 52
Porcs.....	4.767	4.767	0 70 0 81	0 49 0 57

Bœufs. — Vente difficile et baisse de 10 à 15 fr. par tête.

On cote : limousins, de 0 68 à 0 74; bourbonnais, de 0 63 à 0 70; choletais, de 0 56 à 0 67; vendéens, de 0 53 à 0 64 c. Le 1/2 kilo net.

Veaux. — Vente mauvaise et baisse de 5 c. par 1/2 kilo.

On cote : choix de Brie, de Beauce, du Gâtinais, de 0 95 à 1 05; champenois, de 85 c. à 0 98 ; autres provenances, de 0 70 à 0 95. Le 1/2 kilo net.

Moutons. — Vente difficile et tendance à la baisse.

On cote : petits moutons du Centre, de 1 .. à 1 05; métis de Brie, de 0 97 à 1 ..; métis beau-

Les cours du marché aux bestiaux de la Villette


CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS
DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr


Les GRANDS MAGASINS du
Printemps
ont l'honneur de donner avis que la Grande Mise en Vente Annuelle des SOLDES d'ÉTÉ commencera
LUNDI 2 JUIN


"OK
il y a d'autres constructeurs, mais les services du réseau MANITOU font la différence !"
MLT 625
La gamme MLT, la référence pour tous vos travaux agricoles, avec tous les services MANITOU : financement personnalisé, entretien, maintenance, location...
MANITOU
RICHARD Manutention
10 RUE CHAMPEAU - 21850 SAINT-APOLLINAIRE
Tél. 03 80 72 93 50 - Fax 03 80 72 93 51
www.richardmanutention.fr

Agronomie et grandes cultures

Conférence régionale «*Grandes cultures*» le 16 janvier au lycée agricole de La Brosse (89)

Les Chambres d'Agriculture de Bourgogne et leurs partenaires organisent, avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne et du FEADER, leur conférence régionale «*Grandes cultures*». Cette première édition 2012 présentera leurs travaux d'expérimentation, les premiers enseignements et acquis en matière d'innovations agronomiques, en particulier sur la gestion des adventices, à l'échelle de la technique, de l'itinéraire technique et du système de culture.

Les Chambres d'Agriculture de Bourgogne, le Sedarb, Arvalis - Institut du végétal, le Cetiom, la FRCuma, les lycées agricoles de Dijon-Quétigny et de La Brosse, AgroSup Dijon, l'Inra travaillent ensemble dans le cadre d'un programme régional de recherche de références & développement intitulé «*Systèmes de culture innovants*».
Les Chambres d'Agriculture et leurs partenaires vous invitent à participer à la 1ère conférence régionale Grandes cultures, qui aura lieu le Lundi 16 janvier 2012 de 14h30 à 17h30 au lycée agricole Terres de l'Yonne - La Brosse à Venoy (89).

Cette conférence destinée aux agriculteurs et acteurs de la Recherche & du Développement sera ainsi l'occasion de discuter des dernières techniques, itinéraires techniques et systèmes de culture testés, de leurs résultats et performances, notamment économiques, des problématiques et préoccupations actuelles pour orienter les actions en R&D en matière de gestion des adventices et plus largement.

CHAMBRES DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE

Pratique

Plus d'informations et programme détaillé sur :
www.bourgogne.chambagri.fr
Inscriptions recommandées auprès de la CRA Bourgogne
par fax au 03 80 48 43 43
par téléphone au 03 80 48 43 00
par mail auprès de catherine.vauzelle@bourgogne.chambagri.fr



Une présentation des expérimentations et des acquis des travaux déployés en Bourgogne, a ne pas manquer.

En bref

14h30-14h45: Introduction: Dominique Chambrette, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne, Jacques Rebillard, Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne chargé de l'agriculture
14h45-15h: Présentation du programme régional «Systèmes de culture innovants» M-Sophie PETIT (CRA Bourgogne)
15h-16h50: Présentation des expérimentations et résultats, discussions
- **Colza associé** : résultats de 3 campagnes, premiers développements sur le terrain
Eric BIZOT (Chambre d'Agriculture de l'Yonne), témoignage d'agriculteur
- **Désherbage mécanique et mixte :** comment l'intégrer dans les systèmes de culture ? quelle incidence sur l'organisation du travail et les marges ?
Michaël GELOEN (Chambre d'Agriculture de la Nièvre), témoignage d'agriculteur
- **Point sur l'impact des variétés de blé et de la fertilisation sur la gestion des adventices en agriculture biologique**
Pierre ROBIN (Chambre d'Agriculture de Côte d'Or), Olivier BOUILLOUX (SEDARB)
- **Systèmes de culture innovants :** Résultats agronomiques et gestion des adventices, performances économiques, environnementales et sociales
Antoine VILLARD (Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire)
Alexandra CHERIFI (Directrice de l'exploitation de l'EPLEFPA La Brosse)
16h50-17h: Journée de communication en grandes cultures 2012 M-Sophie PETIT (CRA Bourgogne)
17h-17h20 : Point de vue de Bruno CHAUVEL, chargé de recherche à l'INRA Dijon – TGU Agroécologie
17h20-17h30 : Conclusion & Perspectives

Dominique Bossong

Président de la caisse régional MSA de Bourgogne

Traditionnellement chaque fin d'année est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de dresser les perspectives pour celle à venir.
Pour 2011, sans aborder en détail les nombreux services que la MSA de Bourgogne a proposé à ses adhérents, je mettrai donc un coup de projecteur sur la mobilisation de nos élus et de nos équipes administratives pour proposer des prises en charge et des reports de cotisations à nos ressortissants confrontés aux crises agricoles.
De même, les actions mises en place dans le cadre de la prévention du stress et des suicides ont répondu à un réel besoin et vont continuer dans l'année à venir.
En ce qui concerne 2012 justement, cette nouvelle année visera à optimiser les réponses aux attentes de nos adhérents. Pour cela nous mettrons l'accent sur l'accueil téléphonique qui sera centralisé et personnalisé, et sur l'accueil sur rendez-vous dans nos bureaux locaux.
Par ailleurs comment ne pas évoquer tous les services dont peuvent déjà bénéficier les adhérents MSA via le site internet www.msa-bourgogne.fr. Et de nouvelles applications sont à venir, nous les ferons connaître tout au long de l'année.
Excellente année 2012 avec la MSA !



BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Export bovins

228 charolais pour le Kazakhstan

Mardi 13 décembre, cinq camions ont emporté 222 génisses et 6 taureaux charolais vers les steppes Kazakh. Autant d'animaux destinés à reconstituer le cheptel allaitant de ce pays qui entend développer sa production de viande bovine et l'exporter plus particulièrement sur la Chine et la Russie.

C'est grace à l'appui de Global et de Socaviac, deux des principales organisations de producteurs du bassin Charolais que l'opération a pu être menée à non port. Les génisses devaient répondre à un cahier des charges bien défini : plus ou moins un an, de 330 à 400 kilos, trois générations d'ascendants connus et second rappel FCO réalisé depuis au moins 60 jours. «*Nous avons été sollicité début novembre. Nous n'avons donc eu que quelques jours pour trouver la totalité des animaux*» explique Raphaël Colas, responsable de l'antenne de Villefranche d'Allier pour Socaviac. Les génisses proviennent d'une cinquantaine d'élevages, principalement de l'Allier, de la Saône et Loire et des zones limitrophes. Réglées aux naisseurs français une moyenne de 1000 euros/tête, elles sont accompagnées de six taureaux de deux ans choisis par Charolais Expansion pour leur bonne prédisposition à des vêlages faciles. «*Les Kazakh ont l'intention d'importer 75 000 génisses d'ici 5 ans pour reconstituer les bases d'un cheptel allaitant et améliorer la génétique de leurs troupeaux. Même si la concurrence est rude avec d'autres pays fournisseurs, les animaux français ont toute leur place. A nous de trouver les animaux adéquats qui donneront satisfaction et inciteront les Kazakh à continuer à travailler avec nous*» explique Laurent Antignac. Après avoir été hivernées en bâtiment, ces génisses devront ensuite s'accommoder de mai à novembre d'un système très extensif, avec un climat sub désertique très continental où il faut tabler sur environ 10 ha pour nourrir un bovin. Les maigres pâtures ressemblent d'ailleurs davantage aux vastes parcours caillouteux du Larzac qu'aux vertes parcelles bocagères du Bourbonnais ou du Charollais. Choix a aussi été fait de retenir des animaux qui une fois adultes n'extérioriseront pas forcément un format record puisque les animaux à très fort développement sont aussi les plus exigeants pour leur alimentation.



Smagulov Agybai Kusmanovich, zootechnicien Kazakh et Mauletbek Kaliev, éleveur.

D'APRÈS FRANÇOIS D'ALTEROCHE

Économie

Les secteurs de l'agroalimentaire et de la distribution à la loupe pour 2012

Quelques secteurs intéressent plus particulièrement l'agriculture. Un point sur les tendances 2012 dans l'agroalimentaire et la distribution.

L'année 2012 sera globalement difficile pour l'économie, plus personne n'en doute sérieusement aujourd'hui. Tout juste, une toute petite lueur permet d'espérer, si rien n'aggrave la situation d'ici là et en l'absence d'un gros imprévu, que le quatrième trimestre 2012 pourrait apporter quelques motifs de satisfaction. En attendant, il faudra certainement traverser un premier trimestre 2012 pendant lequel l'activité économique de la France sera en recul (- 0,1 % pour le PIB) avant de connaître de tout petits chiffres de croissance par la suite. Sur l'ensemble des panels d'économistes et analystes de conjoncture, pas un seul n'ose prévoir une croissance économique supérieure à 0,6 % pour l'an prochain (contre + 1,6 % probablement en 2011). Ceci est bien sûr insuffisant.

D'autant que le moteur principal de l'économie française est en panne. La consommation, puisque c'est bien d'elle dont il s'agit, va sans doute progresser de +0,6 % en 2011 et atteindre péniblement + 0,2 % en 2012. Ces chiffres sont à comparer avec les + 1,8 % de croissance moyenne annuelle de la consommation au début des années 2000. Pour Xerfi, cette panne apparaît comme durable car elle est la combinaison d'effets conjoncturels et d'effets structurels : chômage haut (et qui le restera en 2012, atteignant 10 % de la population active), blocage des salaires, inflation des produits importés, tour de vis fiscal (sans doute à répétition dans l'avenir), restriction budgétaire et coût du logement sans cesse croissant. Dans cet environnement, deux secteurs intéressent plus particulièrement les professions agricoles: ceux de l'agroalimentaire et de la distribution.



J.-C. Gutner

La grande distribution, comme les industries agroalimentaires, pourraient intégrer de nouvelles notions par rapport au concept dominant du prix et du coût.

Agroalimentaire

Ce secteur représente 480 000 salariés, 10 300 entreprises et pèse pour 144 milliards d'euros de chiffre d'affaires en France. C'est l'une des activités qui apporte le plus au commerce extérieur du pays, notamment grâce au segment des boissons (vin). Depuis vingt ans, le taux de marge des industries agroalimentaires (IAA) n'ont cessé de reculer. En clair, elles ont été divisées par deux sur cette période. En 2012, la pression sera encore plus forte. *«Or quand les marges sont comprimées, les capacités des entreprises à investir, à défendre leurs positions sur leur marché domestique et à être offensives sur les marchés extérieurs sont en chute»* analyse Isabelle Senand, la spécialiste des IAA chez Xerfi. Deux grands phénomènes pèsent sur ces marges des IAA françaises. D'abord, la concurrence devient de plus en plus rude avec des entreprises allemandes et hollandaises. Ensuite, la grande distribution alimentaire n'a de cesse d'exercer des pressions sur les tarifs d'achat. Au vu du contexte difficile de 2012, ces deux phénomènes seront bien entendu exacerbés. Du coup, les entreprises du secteur, et notamment les petites et moyennes structures qui sont majoritaires en France aux côtés de quelques grandes multinationales, commencent à se repositionner, notamment en essayant de valoriser l'amont de la production, donc l'agriculture : effet proximité, local, naturel, bio… On peut aussi s'attendre, en 2012, à une poursuite des concentrations dans le secteur : rachats, fusions… que ce soit dans le monde des entreprises ou des coopératives.

Distribution

Le modèle classique de la grande distribution en général et alimentaire en particulier (modèle économique fondé sur les prix et les coûts) pourrait montrer certains signes d'essoufflement, sinon en 2012, à un horizon de cinq ans. Pas certain non plus que l'idée qui consiste à considérer un client-consommateur uniquement dirigé par la recherche du prix le plus avantageux soit encore de mise, y compris en temps de crise. Les notions de qualité, d'hygiène ou encore de produit sain et ayant du goût progressent sans cesse. Cela prendra cependant du temps pour que ces principes deviennent majoritaires. Toutefois, on voit apparaître, dans la réflexion menée par la grande distribution, d'un concept nouveau : le commerce de précision.

Pour Frank Benedic, spécialiste du secteur de la distribution chez Xerfi, il s'agit de se positionner sur des marchés de niche, sur la spécialisation et sur la prise en compte du client comme individu unique. On retrouve ici les notions de proximité, de local, de naturel, de bio… mais aussi de personnalisation de l'offre ou encore de développement durable. A suivre donc l'an prochain et dans les années à venir…

THIERRY MICHEL

État de la France

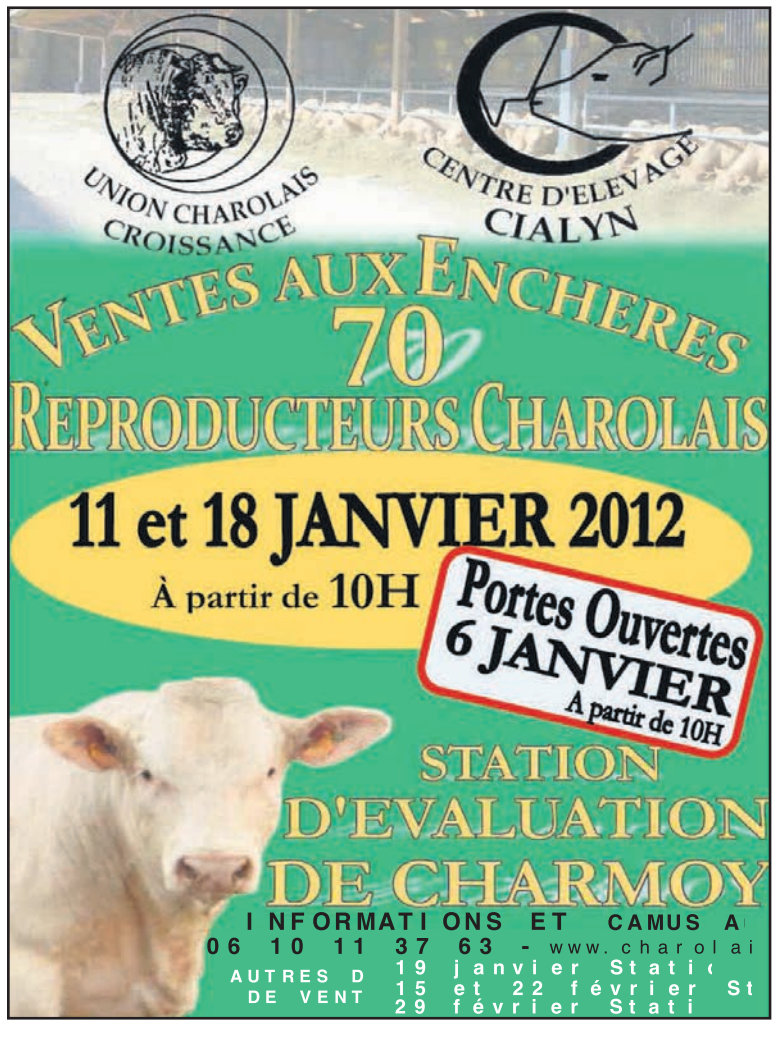
Une seul mot d'ordre: réindustrialisation

L'hyper développement du secteur des services (ce qu'on appelle encore parfois le secteur tertiaire) en France a bien entendu fait beaucoup de bien à l'économie hexagonale pendant des années. Mais, comme dans le même temps, ceci s'est traduit par un affaiblissement considérable des deux autres grands secteurs économiques - le primaire, qui comprend notamment l'agriculture, et surtout le secondaire, à savoir l'industrie - la France se retrouve aujourd'hui dans une situation très délicate. D'où le fait qu'un certain nombre d'économistes plaident aujourd'hui en faveur d'une vaste politique de réindustrialisation de la France. Et comme ce secteur est aujourd'hui intimement lié à la notion de services, le pays aurait donc tout intérêt à recréer un tissu industriel dense. Ceci passe entre autres à travers la création d'un réseau compétitif d'entreprises de tailles intermédiaires (ETI, ex-PMI-PME) en France, l'un des



plus faible en Europe. Il ne s'agit pas là d'une simple relocalisation des activités parties s'installer hors Union européenne. *«Il faut comprendre que production matérielle et production de services seront de plus en plus imbriquées pour créer des biens de qualité, plus haut de gamme et compétitifs. L'industrie compétitive du futur sera une industrie-servicielle»* explique ainsi Laurent Faibis, président du cabinet Xerfi (spécialiste des analyses économiques et sectorielles en France) dans la nouvelle édition des prévisions 2012-2017. A noter encore que pour certains, tout cela doit prendre place dans le cadre d'une stratégie nationale facilitant la création d'entreprise, l'innovation et une adoption massive des technologies numériques à des fins de production industrielle notamment. Le Plan serait-il de retour ?

T. M.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1146-1147
VENDREDI 06 JANVIER 2012

Productions céréalières

Un grand besoin d'innovations

La Côte d'Or s'apprête à accueillir le Sommet du végétal. La FDSEA a fait le point juste avant la fin d'année et s'est prononcée sur l'agriculture de production.



Jacques de Loisy, président de la commission *«productions végétales»* de la FDSEA : *«Il y a un vrai problème concurrentiel franco-français»*.

Tout est calé pour les 18 et 19 janvier et la venue d'Orama à Dijon. La FDSEA de Côte d'Or, organisatrice du Congrès, a peaufiné sa préparation juste avant les fêtes de fin d'année. La visite d'une exploitation en zone intermédiaire aura lieu le 17 janvier. Les difficultés rencontrées en zones de handicaps naturels à faible potentiel et les contraintes qui s'accumulent sur la production (Cipan, bassin d'alimentation de captage, plan écophyto, retrait de matières actives, …) seront illustrés. A ce titre, Jacques de Loisy, président de la commission productions végétales de la FDSEA, a dressé un constat bien particulier : *«Il y a de moins en moins de soutiens à l'acte de production, de moins en moins de soutiens économiques à l'agriculture céréalière. Nos marges de manœuvre se situent donc dans la productivité. Nous avons besoin d'innovations technologiques qui nous sont refusées aujourd'hui»*.

Incohérences

En ce qui concerne l'innovation variétale, et notamment les OGM, le président de la commission *«productions végétales»* s'étonne de certaines incohérences. *«Les Français peuvent consommer des produits à base d'OGM mais les producteurs français n'ont pas le droit de les produire. Si le gouvernement interdit cette production, il faut qu'il interdise également toute utilisation de matière première issue de l'agriculture OGM. Nous le savons très bien, il y a des bateaux qui arrivent en France, notamment de soja OGM, qui sert à alimenter le bétail»*. Deuxième point abordé lors de la réunion : *«très souvent, la France est en retard dans les dossiers d'homologation de nouvelles matières actives, notamment par rapport à l'Angleterre ou l'Allemagne»*. Jacques de Loisy s'explique : *«certains produits sont développés et vendus dans ces pays alors que ce n'est pas la cas en France. Il y a un vrai problème concurrentiel franco-français»*.

Irrigation, *«le fond»*

Troisième point : l'irrigation. *«Là, on touche le fond»* commente Jacques de Loisy, *«on nous refuse des programmes de retenues d'eau en période hivernale ou en périodes de fortes pluies, avec des difficultés administratives innombrables. Dans d'autres pays, comme l'Espagne, l'irrigation est mise en avant de manière réelle et sérieuse. Pourtant, on ne peut pas dire qu'il y ait plus de pluviométrie en Espagne qu'en France!»* Quatrième et dernier point : l'aspect environnemental. *«là encore, le constat est déplorable. Nous avons de plus en plus de problèmes en matière d'environnement alors qu'ailleurs, en Europe, c'est loin d'être le cas. Les politiques ont-ils conscience de tous ces problèmes?»*

AURÉLIEN GENEST

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

FDSEA 89

Un magasin de vente où commercialiser les productions locales



Dernier conseil d'administration de l'année pour la FDSEA de l'Yonne, qui a inauguré ses nouveaux locaux du 37 B de la rue de la Maladière à Auxerre.

Dernier conseil de l'année pour les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne et première réunion dans les locaux du nouveau bâtiment de la rue de la Maladière à Auxerre. Parmi les points abordés, un projet de circuit court au travers de la création d'un magasin de vente de productions locales.

C'est par un tour d'actualité, qu'a débuté le dernier conseil d'administration de l'année. En filière lait, le Bassin Grand Est a finalement accepté le principe du rattachement de l'Yonne au Bassin Centre. Des contacts ont été pris en ce sens entre la FNPL et le ministère et un courrier adressé au ministre Bruno Le Maire. En janvier l'augmentation aux 1000 litres de lait sera de 10,20 €, le choix ayant été fait de lisser les prix et conserver les 15 € restant pour le second trimestre. Cette remarque de Nadine Darlot, responsable de la section lait : *«compte tenu du fait que l'on a eu peu d'attribution de quotas cette année, c'est sûr que l'on va avoir des éleveurs en dépassement de quotas fin 2011»*. Pour la section bovine, Frédéric Blin se félicite que l'action menée il y a un an porte ses fruits, avec une augmentation des cours d'environ 60 cts/kg. Une satisfaction tempérée par la menace sanitaire de perdre l'appellation *«indemne tuberculose»*, d'où le rappel du président, Francis Letellier, *«d'être très vigilant et d'encourager la vaccination FCO. Pas de vaccin, ce sont des soucis à l'export assurés, avec des frontières qui se ferment et des cours qui redégringolent !»*

Au chapitre des indemnités, le choix fait le 15 décembre dernier, par la Commission nationale, de zoner le département devrait permettre le maintien de *«99 % des aides»*, sans avoir à les rembourser, L'Yonne, contrairement aux autres départements Bourguignons, ne verra pas pour autant son enveloppe globale augmenter. Concernant les mesures que souhaite prendre l'administration pour le Ru de Baulches, une réunion d'information à l'attention des 130 agriculteurs concernés sur la zone, se tiendra fin janvier.

L'heure du recadrage pour la MSA

En 2011, avait été signée entre la MSA et l'Etat une convention d'objectif et de gestion (COG), avec pour conséquence, une obligation à diminuer les frais de fonctionnement hors personnel de plus de 8% à l'horizon fin 2012. D'où un cadrage rigoureux en matière d'actions sanitaires sociales et en prévention, tant pour les missions publiques que les dépenses techniques. Administrateur à la MSA de Bourgogne, Pierre Allard a présenté les grandes lignes du Projet d'entreprise qui va être mis en oeuvre pour les trois ans à venir, avec pour axes majeurs : une amélioration de la situation financière (le déficit actuel est d'un peu plus de 2 millions d'€), une performance accrue et un développement de l'offre de service. Une règle : *«il n'y aura pas de suppression de site et la présence sur le terrain est réaffirmée»*. Si la mission dévolue initialement au département de l'Yonne de *«pilotage de la Région»* subsiste, l'équilibre entre les sites obtenu au moment de la fusion est appelé à disparaître. Une question demeure : quid du bâtiment existant sur le site auxerrois, devenu inadapté et ne répondant plus aux besoins ? La loi impose aujourd'hui à la MSA de calquer ses tarifs sur ceux du régime général. Avec pour conséquences, un recentrage des aides en faveur des personnes les plus fragiles. Les adhérents référencés *«GIR 5»* verront ainsi leur part d'aide augmenter, au détriment de personnes moins dépendantes classées *«GIR 6»*. Un plan qui concernerait aujourd'hui 500 personnes, sur l'ensemble de la région Bourgogne. Dans le même temps, le quotient familial pour l'aide à la garde de jeunes enfants sera revu à la hausse et l'aide plafonnée à 1600 € par an et par enfant.

Un projet de circuit court avec magasin de vente

Depuis plus d'un an, un groupe de travail a été créé au sein de la FDSEA de l'Yonne, avec pour mission de réfléchir à un projet de circuit court et concevoir un lieu de vente où seraient proposées les productions issues des fermes d'adhérents. L'objectif est double : récupérer de la valeur ajoutée sur les exploitations en diversifiant l'activité, tout en créant un lieu d'échanges pour se rapprocher du consommateur final. Damien Brayotel a présenté un point d'étape du projet, soulignant ses aspects positifs : *«une tendance des consommateurs aujourd'hui, à se diriger vers des produits locaux et identifiés, liés à un territoire, porteurs d'une image rassurante, la force de notre réseau, avec des adhérents déjà en démarche de vente directe et une grande diversité de productions»*. Plusieurs actions vont être mises en place dans les semaines à venir : la rédaction d'un cahier des charges des produits et conditions d'accès au lieu de vente, l'étude de partenariats pour la réalisation d'une étude de marché, la présentation du projet global, aux producteurs adhérents.

DOMINIQUE BERNERD

VIVEA

Plus de 7 700 chefs d'exploitation formés en 2011 en Bourgogne

Avec une forte dynamique de développement des formations en 2011, Vivea a dépassé ses prévisions les plus optimistes, au plan national, comme au plan régional, car la Bourgogne a également bénéficié de cet élan. En 2012, le mouvement devrait se poursuivre avec une attention soutenue vers toutes les actions d'accompagnement des agriculteurs qui leur permettent de développer leur entreprise et d'améliorer leur revenu.

Au niveau national, l'année 2010 a été marquée à VIVEA par une forte progression de la demande de formation se traduisant par la formation de 157 000 stagiaires contre 92 000 en 2009. Ainsi, 22 000 actions ont été réalisées pour un montant global de 45 M€ dont 10 M€ de cofinancements (les fonds européens FEADER et FSE*, les Conseils régionaux, FranceAgriMer).
Cette progression d'un total d'un million d'heures stagiaires a été le résultat conjugué de la mise en place du Certiphyto (il a représenté 4 300 actions en 2010) mais aussi du développement de formations dans les domaines du pilotage d'entreprise, de la gestion économique de l'activité, de la préservation de l'environnement, de l'accompagnement social ou de l'amélioration des techniques.
Cette dynamique de développement s'est poursuivie et amplifiée en 2011. La mobilisation des organismes de formation s'est encore renforcée. Elle a notamment été dopée par l'implication de VIVEA et 450 partenaires dans le dispositif expérimental des formations préparatoires au Certiphyto qui s'est traduit par l'attribution de 130 000 certificats.
Avec un objectif de 24 000 actions financées pour 48M€ (dont 14 M€ de cofinancement). VIVEA aura touché ainsi, en 2011, 200 000 agriculteurs.

La Bourgogne s'inscrit dans cette dynamique nationale.

Avec près de 4 000 stagiaires ayant participé aux 320 formations préparatoires au Certiphyto, la région bénéficie de l'élan national. Mais elle profite aussi du dynamisme des organismes professionnels agricoles et des centres de formation qui proposent une offre de qualité, variée et adaptée aux besoins, attentes et demandes des exploitants.
A la fin de l'année, ce seront ainsi plus de 7 700 stagiaires qui se seront formés en 2011 en Bourgogne dans 950 formations pour un engagement financier de près de 2,3 millions d'euros, soit plus de 2,5 fois celui de 2009. VIVEA a dépassé ses prévisions les plus optimistes. Le comité régional ainsi que les comités départementaux réunis récemment se sont félicités d'un tel degré d'engagement. Les élus ont également remercié les centres de formation pour leur engagement et leur réalisme sur la faisabilité des formations de fin d'année, ce qui a permis de financer l'intégralité des demandes de l'automne, malgré la très forte consommation des fonds au premier semestre 2011.
La Bourgogne se caractérise également par une forte mobilisation de cofinancements régionaux qui viennent s'ajouter à la contribution VIVEA. Le cofinancement FEADER en 2011 aura cofinancé plus de 200 formations liées à l'environnement et au bien-être animal (réduction des produits phytosanitaires, agriculture biologique, homéopathie, Certiphyto…), rendant gratuit l'accès à ces formations. Le cofinancement FSE (Fonds Social Européen) a permis en 2011 de cofinancer plus de 300 formations sur des thématiques telles que l'analyse économique, la définition des stratégies d'exploitation, la commercialisation…
Les formations cofinancées par le FSE donnent par ailleurs droit au dispositif REMFOR (financé également par le FSE) qui permet de faire appel aux services de remplacement pour 20 euros par jour pour chaque jour de formation. Chaque journée est utilisable dans les 3 mois qui suivent la formation. Dernier dispositif d'aide au départ en formation : le crédit d'impôt dont tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel, ainsi que tout associé de société (de personnes ou commerciale) peut bénéficier lorsqu'il va en formation. Le coût de la formation qui reste à la charge des agriculteurs est donc en général très limité voire nul.
Pour 2012, forts de ce résultat, les élus de Bourgogne souhaitent encourager le développement d'une offre de formation qui intègre pleinement la problématique de tous les stades de développement de l'entreprise agricole. Ce développement pourra être d'autant plus important que le plafonnement du nombre de formations liées au Certiphyto pour les 4 années à venir dégage un potentiel de développement important pour toutes les autres formations.
Les élus seront donc particulièrement attentifs à l'accompagnement par la formation de l'amélioration des revenus des exploitations. Des actions particulières seront notamment menées à destination des éleveurs laitiers et allaitants en 2012. La phase d'installation, permettant la vérification de la pertinence des objectifs et la cohérence globale du projet mené par le jeune entrepreneur est également une priorité pour les élus VIVEA. Ils sont également en attente de nouvelles formations à la gestion stratégique de l'entreprise, et notamment visant à l'anticipation des risques agricoles, qu'il s'agisse de risques liés au climat, de risques humains ou économiques.
Pour les élus de VIVEA, la formation doit permettre aux agriculteurs et agricultrices d'acquérir des outils pour être pleinement acteurs dans leurs territoires, sur leurs exploitations et pour qu'ils trouvent ainsi les opportunités de faire évoluer leur activité avec pour objectif la réussite de leur développement personnel et professionnel.

VIVEA Bourgogne

*FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural, géré par la DRAAF, FSE : Fonds social européen géré par la DIRRECTE.

Une certification pour assurer la qualité des formations

Conscient que le développement de l'accès à la formation passe par une meilleure adéquation aux besoins de ses contributeurs VIVEA, a demandé la création d'une certification de service Qualicert à destination des organismes de formation. Cette certification officielle, intitulée *«Des engagements certifiés pour la formation des entrepreneurs du vivant»*, propose aux organismes qui le souhaitent une démarche de progrès visant à améliorer la qualité de leur offre de formation auprès des contributeurs de VIVEA dans les domaines de l'analyse de besoin, du recrutement des stagiaires, de la pédagogie, de l'évaluation et de l'administration des formations. La mise en œuvre de ces engagements est soumise au contrôle d'un organisme indépendant. En Bourgogne, les quatre chambres d'Agriculture départementales ainsi que la FDSEA 89 sont engagées dans cette démarche qualité.

▶ En savoir plus…

Toutes les formations financées par VIVEA sont consultables sur www.vivea.fr. Vous pouvez également déposer individuellement une demande de financement pour toute formation particulière. Contact : VIVEA Délégation EST au 03 81 47 47 44

VIVEA et vous

Vous êtes chef d'exploitation agricole, entrepreneur du paysage ou de travaux forestiers, conjoint collaborateur, aide familial ou cotisant de solidarité : vous cotisez donc à VIVEA, votre fonds d'assurance formation.
Vous souhaitez acquérir de nouvelles compétences afin d'être plus efficace et d'améliorer votre conduite d'exploitation et votre vie quotidienne. La formation professionnelle peut vous aider à mener à bien votre projet.
Si vous êtes engagé dans une démarche d'installation (création ou reprise d'activité) dans le but de devenir agriculteur, VIVEA vous considère comme un ayant droit.
Pour vous accompagner tout au long de votre carrière, VIVEA finance la formation, oriente la politique de formation professionnelle continue, développe assure la promotion de la formation, améliore l'adéquation entre l'offre et les besoins et développant la prospective, l'innovation et l'expérimentation.
VIVEA veille à encourager l'acquisition de compétences stratégiques dans les domaines de la stratégie et le pilotage d'entreprise, l'implication des agriculteurs dans les territoires, la recherche et la valorisation des produits, services et de nouveaux débouchés et le développement durable : économique, environnement et maîtrise énergétique.
VIVEA finance également d'autres types de formations: gestion, ressources humaines, productions animales et végétales...

Bénéficier d'un crédit d'impôt

Tout chef d'entreprise au régime du bénéfice réel peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il va en formation. Celui-ci est calculé sur la base du SMIC horaire dans la limite de 40 heures par an. Les associés de sociétés de personnes et les sociétés commerciales (SARL, SA…) sont également concernés par le dispositif.
A titre d'exemple, pour un exploitant agricole assujetti à l'impôt sur les sociétés qui a effectué 21 heures de formation en 2011, le crédit d'impôt s'élèvera à 189€ (21 h x9 €*) imputable soit sur l'impôt sur le revenu, soit sur l'impôt sur les sociétés.

*Smic horaire 2011 (au 31/05/11)

▶ Zoom sur…

Certiphyto : un succès national dû à l'engagement majeur de la profession agricole

Selon Christiane Lambert, Présidente nationale de VIVEA : « Former plus de 300 000 agriculteurs était un projet ambitieux. Il est devenu un projet réaliste et partagé grâce à la mobilisation massive et efficace de l'ensemble des organisations agricoles. La phase expérimentale de Certiphyto a montré que la formation continue est un outil pertinent pour transformer une contrainte en levier de changement. Aujourd'hui les pratiques des agriculteurs ont évolué et de nouvelles dynamiques de formation sont engagées avec de nouveaux stagiaires, de nouveaux prescripteurs et prestataires de formation mais aussi de nouvelles demandes de formation. En 2012 VIVEA continuera de financer le Certiphyto en maintenant la gratuité pour les stagiaires mais le volume sera plafonné et les autres actions bénéficieront de 10 millions d'euros supplémentaires par rapport à 2011. Je souhaite que cette nouvelle étape soit également une réussite grâce à la mobilisation de tous les acteurs et à la capitalisation des expériences conduites».
Selon l'étude-évaluation commandée par VIVEA et réalisée par l'Institut BVA auprès des stagiaires un an après leur formation, 93% sont satisfaits de la formation (pédagogie, sujets traités et informations fournies) ; 94% ont conscience que les produits phytosanitaires sont des substances dangereuses pour la santé ; 94% ne font pas de traitements systématiques et raisonnent leurs interventions sur la base d'observations et d'outils à la décision ; 86% comprennent pourquoi il faut utiliser moins de produit et 71% estiment avoir tous les éléments pour le faire ; 64% ont mis en place au moins une des actions abordées au cours de la formation ; 79% ont réduit leur consommation de produits phyto et 59% pensent qu'ils peuvent encore la réduire ; 65% sont prêts à participer à une nouvelle journée de formation Certiphyto pour approfondir ce thème et 93% sur d'autres sujets.

Des résultats plus complets de l'étude sont disponibles sur demande et sur www.vivea.fr.

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1146-1147
VENDREDI 06 JANVIER 2012

Orges de printemps brassicoles

Maîtriser l'itinéraire technique

Arvalis – Institut du végétal propose de récapituler les points clés de l'itinéraire technique pour les producteurs bourguignons d'orges de printemps brassicoles.



En 2011, la Bourgogne comptait près de 40 000 hectares d'orges de printemps brassicoles.

Avec près de 40 000 ha en 2011, la Bourgogne est une des principales régions productrices d'orges de printemps brassicoles. Généralement implantées derrière un blé ou une orge d'hiver, les orges de printemps brassicoles sont rémunératrices à condition de ne pas subir la sécheresse en montaison et/ou l'échaudage en fin de cycle. Par ailleurs, dans les parcelles fortement envahies par les graminées adventices, cette espèce de printemps constitue une excellente coupure dans la rotation.

Choisir des variétés pour lesquelles les OS ont un marché

En 2011, le paysage variétal bourguignon, totalement à orientation brassicole, poursuit son évolution par rapport aux années passées. Sebastian reste la variété la plus cultivée avec 50% des surfaces. Cette variété se cherche néanmoins des successeurs parmi de nombreuses candidates : Beatrix et Bellni pour les plus anciennes, Grace et Sunshine parmi les récentes et enfin Explorer et Natasia encore en observation.

Presque tout repose sur les conditions d'implantation

La date de semis est conditionnée par la date de ressuyage des sols et la possibilité d'exécuter une préparation superficielle en un minimum de passages. En Bourgogne, le créneau de semis idéal pour l'orge de printemps, se situe entre le 25 février et le 15 mars. Les semis plus précoces peuvent être exposés à un coup de froid hivernal alors que les graines sont en train de germer ou que la plante est encore peu vigoureuse. Inversement, les semis tardifs risquent de pénaliser la capacité de tallage de l'orge et d'être soumis au risque d'échaudage de fin de cycle. Pour ces raisons, ne plus semer d'orges de printemps après la fin du mois de mars.

Les rendements élevés sur les orges à deux rangs, comme le sont les orges de printemps, sont souvent atteints avec des peuplements épis élevés. La densité de semis aura pour objectif d'installer un peuplement suffisant, mais cependant pas excessif pour éviter la verse assez fréquente sur cette espèce, et pour limiter également la baisse du calibrage. Semer 300 grains / m² sur les milieux favorables et 350 grains / m² sur les milieux séchants quelquefois caillouteux.

Incontournable : maîtriser la fertilisation azotée

Produire des orges de printemps brassicoles passe obligatoirement par l'obtention de calibrages élevés (plutôt supérieurs à 90% au tamis de 2.5 mm) et de teneurs en protéines contenues (plutôt entre 10 et 11%). Afin de respecter ces objectifs, tout repose en grande partie sur la maîtrise de la fertilisation azotée.

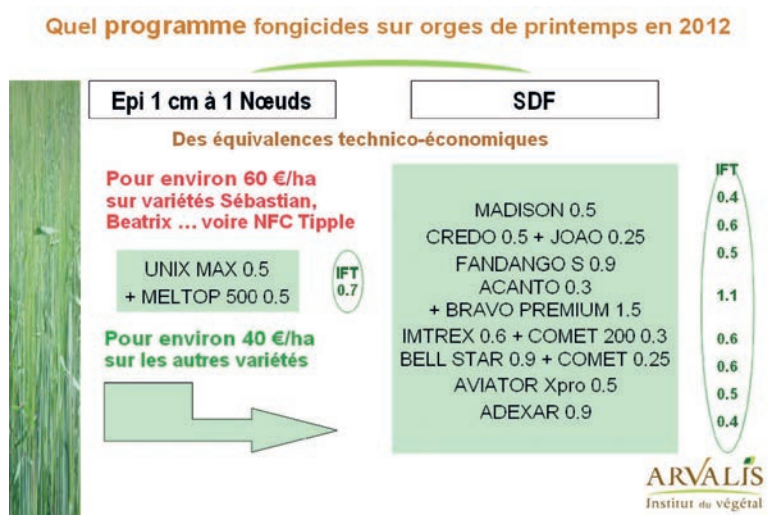
La dose totale d'azote prévisionnelle est calculée à l'aide de la méthode du bilan. Au niveau des besoins, retenir 2.5 unités/ql de rendement prévu. Parmi les fournitures, faire une mesure du reliquat d'azote sortie hiver (RSH) car il est variable selon les situations, d'autant plus lorsqu'il y a eu un couvert pendant l'interculture.

Fractionner la dose en particulier en semis précoce, sur les sols superficiels ou avec un reliquat d'azote sortie hiver faible et lorsque la dose totale est supérieure à 120 unités/ha : 50 unités à la levée puis le solde courant tallage.

Peu de solutions pour désherber

L'implantation printanière et le caractère couvrant de l'espèce devraient théoriquement rendre cette culture facile à désherber. Mais les systèmes de culture dans lesquels on la rencontre et le faible nombre de produits homologués rend la gestion de certaines adventices problématiques, surtout les graminées.

A base d'Isoproturon, seul Foxpro D+ est autorisé sur vulpins. Avec un mode d'action foliaire, c'est Baghera ou Axial Pratic.



La plupart des variétés cultivées sont sensibles à la verse

Sauf situations à faible risque de verse (milieu séchant ou semis tardif et variétés telles que Pewter et Sunshine), il est recommandé de protéger la culture contre la verse. Les produits à base d'Ethéphon présentent le meilleur rapport efficacité/coût.

Faire appel aux nouveautés fongicides

Les résultats expérimentaux enregistrés au cours des années précédentes ont montré l'intérêt d'adapter la protection fongicide à la sensibilité des variétés. Ainsi pour les variétés sensibles aux maladies telles que Sebastian et Beatrix, deux traitements, dont un précoce, sont généralement valorisés, sauf si la parcelle est indemne de maladie au moment du premier traitement.

A l'inverse, un traitement unique est suffisant pour les autres variétés. Le traitement clé est celui appliqué au stade dernière feuille étalée. Il pourra faire appel aux nouveaux produits à base de SDHI tels que Aviator Pro, Skyway Pro ou Adexar. Outre un effet sur le rendement, une protection fongicide maîtrisée est un facteur important d'obtention d'un calibrage élevé.

Quelques solutions pour désherber les orges de printemps – ARVALIS Institut du végétal 01/2012

Situation type / flore dominante	Prés semis incorporé	1-2 feuille	2 feuilles à tallage	épi 1 cm	1-2 nœuds	coût €/ha	IFT
Vulpins, Ray-Grass, Folle Avoine	Avadex 480 3l (si forte infestation)		Baghera/Zeus 1.5 l +Huile ou Axial Pratic 1.2 l			97	2
						45	1
Vulpins + toutes dicots			Foxtar D+ 3 à 3.5 l			45	1
Dicots dominantes Pensées, Véroniques			Foxpro D+ 1 l			19	0.5
Dicots dominantes Crucifères, Matricaires			Harmony Extra 0.04 kg			15	0.8
Dicots dominantes Gaillets, Renouées, Chardons			Bofix 2.5 l ou Ariane 2 l			20	0.7
Toutes flores dicots			Mextra 1 l +Kart 0.6 l			30	1.1
			Allie Express 0.04kg			25	0.9

LUC PELCE ET MATTHIEU KILLMAYER
ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ

Vins de Bourgogne

L'incertitude en 2012

A Beaune, l'interprofession des vins de Bourgogne (BIVB) a tenu son assemblée générale. Les chiffres 2011 sont «*rassurants*», en revanche, 2012 est «*incertain*». Le négoce met déjà en avant la dégradation des carnets de commandes et la vigilance économique est de mise…



Michel Baldassini et Pierre-Henri Gagey sont attentifs à maintenir l'équilibre de l'ensemble des marchés des appellations régionales.

Bourgogne, Beaujolais, une longue histoire… «*Cette complexité réglementaire - qui nous unit depuis longtemps - est aujourd'hui source de tensions*». Avant de laisser la place à Pierre-Henri Gagey en tant que président du BIVB, Michel Baldassini ne cachait pas son inquiétude au sujet de la nouvelle appellation de la «*Grande Bourgogne*», les coteaux bourguignons.
En cause, le «*vide*» dans le cahier des charges qui permet de planter des pinots noirs - aidés par des fonds de FranceAgriMer dans le cadre de la restructuration du vignoble en crise - dans les parcelles beaujolaises destinées à cette appellation. Après le blanchiment du Beaujolais, une nouvelle fois, la crainte des professionnels bourguignons est de ne pouvoir maîtriser les volumes repliés en appellation régionale crémant de Bourgogne, lesquels risqueraient par voie de conséquence de « déséquilibrer » l'ensemble des marchés des appellations régionales. «*Si la Bourgogne n'a pas fait d'erreur, il serait regrettable que d'autres en fassent pour elle !*», concluait-il sur ce sujet. Une réunion est prévue le 25 janvier.

Chablis reste

Si les relations se tendent au Sud, au Nord, elles vont mieux. Le BIVB a reconnu «*la spécificité de Chablis*» et leur a «*délégué leur communication*». Désormais, une commission chablisienne a la «*délégation de gestion d'un budget correspondant à 50 % des cotisations versées sur les volumes de vins commercialisées*». Chablis reste dans l'interprofession, mais, une brèche est apparue… Aussitôt, l'UPECB (Union des producteurs et élaborateurs de crémant de Bourgogne) soulignait ne pas avoir «*envie de sortir du BIVB*», mais «*réitérait*» par la voix de son président, Georges Legrand sa demande «*de revenir à la cotisation correspondante à notre catégorie*» ou celle d'une prise en charge de «*la majeure partie de notre communication*». Ce en quoi, Michel Baldassini rappelait le souhait initial de l'UPECB d'intégrer «*l'échelon 2 des cotisations régionales, malgré tout, toujours plus basse qu'auparavant*».
Après «*beaucoup de difficultés*», le BIVB a pourtant dégagé une ligne «*produit*», budgétisée à hauteur de 300 000€ cette année, et de 600 000 € l'an prochain.
Ces communications «*produits*» concernent l'ensemble des appellations et s'affichent actuellement. Les régionales en bénéficient cette année, fruit d'un «*un arbitrage entre les ODG Bourgogne, Mâcon et Crémant*». La clé de répartition a été définie en fonction de l'ensemble des surfaces que représente chacune des trois ODG. Ne voulant pas fermer la porte aux débats, Michel Baldassini anticipait «*les discussions sur les «cinq étages» des cotisations qui reprendront en fin 2012 pour d'éventuels nouveaux taux en 2013*».

Chiffres rassurants en 2011

Reprenant au nom du négoce le poste de président de l'interprofession, Pierre-Henri Gagey dressait un tour d'horizon de la situation économique en 2011. En résumé, l'export est en hausse et, en France, les ventes en grande distribution augmentent (+23 % en volume), sauf l'aligoté. Mais derrière ces bons chiffres, se cachent des nuances : les Etats-Unis sont «*toujours un peu en retrait*» ; la Suisse, le Canada et le Japon «*se portent bien*». L'Europe est «*moins brillante*» avec une Angleterre qui «*ne va pas fort*», ce qui est également vrai pour la Belgique. Le Danemark et l'Allemagne «*semblent aller mieux*». «*La bonne surprise*» vient des marchés émergents, avec en tête Hong-Kong, la Chine, Taiwan. L'Inde est encore un «*petit*» marché. L'Australie, les Emirats, la Turquie, la Suède aiment les vins bourguignons. La Corée peine à décoller malgré les Jeux Olympiques.

Ralentissement «*sec*» en 2012 ?

En amont des marchés, entre viticulteurs et négociants, l'activité se stabilise pour se rapprocher des records de 2006, 2007 et 2008. Les sorties propriétés ont atteint 1,5 million d'hectolitres (hl), soit l'équivalent d'une année de récolte.
Une situation «*saine*» et un «*équilibre*» permettant d'envisager une stabilité des cours en 2012, «*souhaitable dans le contexte de crise. Des hausses de prix enverraient un message négatif à nos clients*».
Président de la Fédération des négociants-éleveurs de Grande Bourgogne (Fneb), Louis-Fabrice Latour allait plus loin : «*depuis la vente des Hospices de Beaune, le commerce ralentie «sec», notamment aux Etats-Unis et en Angleterre. Soyons prudents, nous entrons dans une nouvelle phase de la crise*».

Sablier des ventes

Un constat partagé par Frédéric Volle, expert économique auprès de FranceAgriMer, qui avait la difficile mission de «*caractériser l'impact de la crise sur la filière bourguignonne en 2012*». Sans certitude, il s'intéressait à quelques signaux. Avec la crise, «*la hausse des flux mondiaux de vins en vrac cache une consommation à bas prix. Les consommateurs cherchent des promotions, déclenchant de véritables guerres de distributeurs en Angleterre et un peu aux États-Unis*».
Du coup, les vins de milieu de gamme se vendent moins. D'une pyramide des ventes, on passe à un sablier où seuls les entrées de gammes et les crus trouvent acheteurs.
Pour comprendre ce changement dans l'acte d'achat, Frédéric Volle conseille de regarder l'évolution du prix du baril de pétrole et des matières premières qui «*augmentent durablement*», impactant «*structurellement*» le budget «*paupérisé*» des familles. Cela impacte également, les coûts de revient à la production et donc les marges. Pour lui, les cours de l'or sont le reflet de «*la confiance des opérateurs dans l'économie*». La récente baisse serait plus liée à des prises de bénéfice en cette période des bilans de fin d'année.

Hausse des taxes sur le vin

Enfin, les dettes souveraines laissent augurer une «*crise durable avec de profondes mutations*» puisque ces crises étatiques touchent nombre de pays producteurs de vins (Etats-Unis, Espagne, Italie, Grèce, France). Pour résoudre en partie ces déficits publics, une «*taxation*» des vins est annoncée un partout à la hausse dans le monde (Etats-Unis, Royaume-Uni, Russie…).
Mais cela n'est pas la seule conséquence. La filière vitivinicole va connaître des achats-fusions-acquisitions, prédit le consultant. «*La dévaluation de l'euro est un moteur pour l'exportation, mais baisse aussi la valeur globale de vos actifs et ouvre la porte à des rachats*», mettait en garde Frédéric Volle, se tournant là, plus particulièrement vers les négociants qui n'auraient «*pas la structure suffisante pour aller sur des marchés lointains*» où se trouve la croissance future. «*De grands groupes financiarisés (Diego, Pernod-Ricard, Jeanjean, Boisset) répartissent les risques en se diversifiant*» en ce moment. D'autant que le Chili est moins compétitif.

Récession, puis molle reprise

L'année 2012 devrait malheureusement débuter par une «*récession*» suivie d'une reprise «*molle au deuxième semestre*» avec d'un côté des pays émergents - dont la croissance tournera autour des 6 % - et de l'autre côté, des pays développés dont la croissance peinera autour des 2 % avec des taux de chômage importants.

La filière s'en retrouvera bouleversée et, dans le reste du globe, opportunité ou menace, la baisse du prix du foncier viticole signale «*un changement de paradigme*» faisant qu'aux Etats-Unis ou en Nouvelle-Zélande, «*la vigne n'est plus une valeur refuge*». Ce qui reste à nuancer en Bourgogne…

CEDRIC MICHELIN

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93
Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1146-1147
VENDREDI 06 JANVIER 2012

Bovins Croissance

Indispensable pour tous les producteurs de viande

Les aléas de marché incitent les producteurs de viande à optimiser la rentabilité économique de leur troupeau. Pour une meilleure gestion de sa production, pour appuyer ses choix sur des indicateurs pertinents et fiables, pour aller plus loin dans les performances, Bovins Croissance est l'outil de travail incontournable.







Bovins Croissance est l'outil des producteurs de viande qui cherchent à tirer la meilleure rentabilité de leur troupeau. C'est optimiser la gestion de sa production, appuyer ses choix sur des indicateurs pertinents, aller plus loin dans les performances.

En Bourgogne, 18% des élevages de bovins viande et 20% des vaches allaitantes sont suivis par Bovins Croissance. Sa présence régulière en élevage et la connaissance des animaux en fait un partenaire privilégié des éleveurs pour la conduite des troupeaux : tri des femelles à conserver, amélioration des croissances et conseils techniques viennent compléter l'évaluation du potentiel génétique du troupeau par l'indexation.

Le monde agricole évolue. Bovins Croissance aussi. Les offres de suivis se sont diversifiées pour satisfaire les besoins des producteurs de bovins maigres, d'animaux finis ou de reproducteurs, petites ou grosses exploitations. De nombreux services : le suivi des veaux jusqu'au sevrage ; le suivi des génisses jusqu'à 30 mois ; la possibilité, pour les élevages équipés, de peser eux-mêmes leurs animaux ; la récupération directe des données génétiques dans les logiciels de suivi du troupeau ; le service de conseil *«L'Essentiel»* sont autant de possibilités pour répondre au mieux aux différents besoins : optimiser sa conduite élevage ; amortir les contraintes tout en étant accompagné par des techniciens qui connaissent bien le terrain, avec des outils d'évaluation efficaces et un temps d'échange adapté aux demandes.

Quatre bonnes raisons d'utiliser Bovins Croissance

1 - Mesurer : pour améliorer les performances du troupeau (croissance, conformation, poids de carcasse).
Il est toujours plus rentable d'élever des vaches ayant une bonne production de lait ; des veaux à bon potentiel de croissance et bien conformés au sevrage, qui valorisent mieux les aliments distribués. Avec un même régime alimentaire, deux veaux de même race et du même élevage, mais ayant des « origines » différentes, peuvent avoir 50 à 100 kilos d'écart de poids à 210 jours. Il est aujourd'hui possible de gagner plusieurs dizaines de kilos de plus par veau sans dépenser plus.

2 - Indexer : pour connaître les valeurs génétiques de chaque vache (musculaire, squelettique, allaitement…)
Le cheptel est l'outil de travail directement productif et comme tel, il nécessite une sélection bien faite. Aujourd'hui, grâce à un bilan génétique, le choix des réformes et le tri des génisses de renouvellement sont simples, rapides et sans risques. Les données fournies par Bovins Croissance permettent d'apprécier le potentiel du troupeau et son évolution. Elles sont nécessaire pour choisir, au-delà de l'aspect extérieur de l'animal, le plus performant et donc le plus rentable et ainsi privilégier l'avenir des troupeaux.

3 - Prédire : pour connaître les performances des génisses avant leur 1er vêlage.
Les génisses peuvent être pesées après le sevrage et jusqu'à plus de 2 ans. Les performances de croissance hivernale et au pâturage conditionnent le gabarit des futures vaches. Leur calcul de valeur génétique bien avant leur premier vêlage, permet de choisir et d'élever celles ayant un potentiel de production supérieur à la moyenne de votre troupeau et avec un excellent développement musculaire et squelettique.

4 - Rentabiliser : pour être compétitif face aux aléas du marché.
L'effort génétique n'est pas seulement un investissement à long terme, c'est aussi une façon de valoriser sa production sur un marché où le consommateur est de plus en plus exigent en matière de qualité et de prix.

Chasser les idées reçues !

Idée reçue n° 1 : ***«Bovins Croissance, ce n'est pas pour moi. Je ne fais pas de concours et je ne vends pas de reproducteurs»***
Faux ! Tous les éleveurs ont besoin de trier leurs animaux. Ils ont besoin d'indicateurs de conduite et de se comparer à des systèmes de production similaires. Bovins Croissance, c'est pour toutes les races et pour tous les éleveurs : naisseurs, naisseurs engraisseurs, engraisseurs.

Idée reçue n° 2 : ***«la pesée, c'est contraignant»***
Faux ! C'est avant tout une question d'organisation ! Après un échange avec l'éleveur, le technicien prend en compte les contraintes de l'éleveur pour adapter les passages. La pesée est aussi l'occasion de faire des traitements optimisés (posologie selon le poids de l'animal) et un moment de surveillance individuelle important pour l'éleveur ?

Idée reçue n°3 : ***«l'œil suffit ; je n'ai pas besoin de chiffres pour choisir mes animaux»***
Faux ! Toutes les qualités ne sont pas visibles (qualités maternelles…). L'estimation de la valeur génétique vient fiabiliser, sécuriser l'œil de l'éleveur. Cela permet d'être plus réactif dans la sélection des animaux. C'est un outil important pour trier les animaux notamment dans les grands troupeaux.

Idée reçue n°4 : ***«Bovins Croissance, ce ne sont que des pesées et du pointage»***
Faux ! Les valeurs brutes ne sont pas suffisantes pour piloter un troupeau. Le technicien donne du sens aux données collectées. Il apporte un conseil à partir de la connaissance des élevages qu'il suit et des références du réseau. Bovins Croissance, c'est avant tout un tableau de bord avec des indicateurs fiables, comparables à d'autres élevages, c'est une aide à la maîtrise des coûts de production.

Idées reçue n°5 : ***«je n'ai pas besoin de Bovins Croissance pour peser»***
Oui pour collecter les poids, **Mais** j'ai besoin de Bovins Croissance pour savoir où je me situe par rapport aux autres éleveurs du même système de production, et les poids bruts ne me suffisent pas pour sélectionner mes animaux. J'ai besoin que ces données soient corrigées pour en faire une utilisation fiable : effet sexe, période de vêlage, héritabilité, effet élevage… Pour plus d'information, consultez le site de Bovins croissance à l'adresse www.bovinscroissance.fr

▶ Aide à l'adhésion

C'est en cette période de naissance des veaux que démarre du suivi des animaux. Les quatre organismes Bovins Croissance de Bourgogne ont décidé de prendre en charge une partie de la cotisation pour les nouveaux adhérents (7€ TTC par vache). De plus le Conseil régional finance, dans le cadre du programme génétique, un suivi spécifique nouveaux adhérents : organisation des pesées, explication des documents, choix des reproducteurs, etc ...

▶ Repères

Nicolas Bouchard, président de Bovins Croissance Bourgogne

«Bovins Croissance = génétique + technique pour plus de marge»

«Chaque département est dirigé par un conseil d'administration composé d'éleveurs, pour offrir un service qui correspond aux besoins de nos élevages. La volonté des administrateurs est d'avoir des outils génétiques mais aussi de faire en sorte que ce soient des outils technico-économiques de conduite d'élevage. Président certes, mais je suis avant tout et surtout utilisateur critique du système Bovins Croissance. Je prendrais pour exemple la conduite des femelles. C'est une catégorie qui doit avoir une croissance suffisante jusqu'au premier vêlage, sans conduire à un état corporel excessif, ce qui rendrait le coût de leur élevage trop élevé. La pesée, outil idéal pour ajuster la conduite doit être liée à des échanges avec le technicien de Bovins Croissance qui connait l'ensemble de l'élevage : on compare aux autres éleveurs et on maitrise mieux. C'est dans ce souci de technicité que Bovins Croissance est orienté aujourd'hui et s'adresse au maximum d'éleveurs soucieux d'une conduite optimale».

▶ Témoignage

Benoît Deschamps, 25 ans, adhérent à Bovins Croissance depuis 2009

«J'ai toujours été passionné par la sélection et la génétique. A mon installation en exploitation individuelle avec 65 vaches, il était normal que je m'engage dans le contrôle de performances de mes animaux. Bovins Croissance est pour moi, un outil génétique me permettant de comparer les résultats de mes animaux (poids, pointages et index) par rapport à la race et aux moyennes du département et ainsi d'affiner ma sélection. Mon technicien, à l'écoute de mes attentes et de mes objectifs, m'apporte des conseils au niveau de la reproduction : choix des reproducteurs et tri des génisses de renouvellement. C'est un regard extérieur que je prends en compte dans mes choix. Des maintenant, je commence à regarder l'évolution de la génétique et à m'intéresser aux futures données à récolter, à mesurer et à interpréter : génomique, ouverture pelvienne, docilité … tout me semble intéressant pour améliorer encore plus la sélection de mon élevage. Bovins Croissance est aussi là pour nous faire avancer et nous devons avancer avec eux».

En 2012, Axe Equipement mise sur la manutention

La concession John Deere issue de la fusion entre la Sas Benoit et la Sarl Prieur vient de fêter sa première année d'activité, année durant laquelle Axe Equipement s'est organisée sur le plan commercial et technique. L'installation à Beaune et l'animation des bases autour de John Deere auront été les principaux axes stratégiques en 2011. En 2012, tout en poursuivant le développement de John Deere sur sa zone, la concession se fixe un objectif ambitieux : devenir incontournable dans le domaine de la manutention.

En fait, Axe Equipement reprend un travail de fond entamé avant la fusion par la Sas Benoit sur la Nièvre, en l'étendant sur son secteur Côte d'Or. Laurent Benoit, qui avait initié ce développement, reprend le flambeau en devenant le responsable de cette activité, une décision prise de concert avec Mickael Le Gallic, le PDG de la concession. Laurent Benoit qui se fixe donc un nouveau challenge, *«croit indiscutablement qu'Axe Equipement doit devenir un acteur majeur dans le secteur de la manutention. En se développant, les exploitations agricoles ont de plus en plus de besoins dans ce domaine. Nous avons pour cela créé une activité Manutention au sein de la concession qui commercialise Merlo sur la Nièvre et Caterpillar sur notre secteur de Côte d'Or»* Concrètement, ce développement passe par le recrutement d'un expert technique manutention dans les six mois à venir. Celui-ci interviendra sur l'ensemble du secteur et viendra en appui des différents experts techniques en places et des chefs d'atelier pour la résolutions des problèmes SAV.



Avec le développement de la manutention, Laurent Benoit se fixe un nouveau challenge.

Laurent Benoit assurera la gestion commerciale de l'activité neuf et occasion ainsi que l'assistance commerciale des huit commerciaux en place pour la partie manutention. En ce qui concerne l'activité pièces de rechange, Axe Equipement continuera dans sa philosophie de développement de son stock pour un meilleur service clients. trois machines seront disponibles en permanence à la location.



Reixit et Carroy sous la Holding DSP

Sylvie et Patrick Dubois ont créé DSP en 2007 pour racheter Reixit puis Carroy en 2009. Patrick Dubois est bien connu dans le monde agricole puisqu'il a travaillé aussi bien chez des constructeurs que des grandes concessions.

Reixit est spécialisée dans la fabrication des outils à bois (fendeuses, scies, broyeurs de branches…) et la nutrition animale (aplatisseurs, floconneurs).

Carroy, quant à elle, fabrique des matériels pour l'entretien des espaces verts, principalement des tondo-broyeuses (inventées par Carroy en 1968).

Toutes deux basées à Vierzon, elles ont naturellement été regroupées sur un site unique, qui passera prochainement de 4000 m² à 7800 m². Les cycles de forte production sont décalés sur l'année, ce qui permet une gestion optimale du personnel et des machines de fabrication.

DSP distribue ses marques par l'intermédiaire de groupements et de concessionnaires indépendants, animés par quatre commerciaux d'usine. DSP intègre un bureau d'étude qui sort en moyenne trois nouveautés par marque et par an.

La fabrication est assurée par trois lignes de montage : tondo-broyeurs, aplatisseurs et scies à bûches. Carroy/Reixit réalise un chiffre d'affaires de 7,5 millions et emploie 48 personnes.

▶ Des professionnels à votre service

Garage du MOUESSE
Agent POLARIS
VENTE, QUADS NEUFS ET OCCASIONS
ENTRETIEN TOUTES MARQUES
51 Fb du Grand Mouesse - 58000 Nevers
Tel. 03 86 57 06 28 - mail: bruno.sabio@wanadoo.fr

L'Eleveur Bourguignon
FILET BRISE-VENT
De l'air sans courant d'air
Notre spécialité : façonnage sur mesure
Delphine BUISSON - 06 84 63 92 41
12, rue de la Coopérative - 21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
Surveillez sur votre Iphone ou Ipad !
FIABILITE - INNOVATION - PROXIMITE
www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

INNOV. GPS
Le partenaire de votre réussite
www.earldebaye.com
Tel : 06 88 42 52 37
Solutions GPS pour l'agriculture: Guidage, autoguidage, fermeture de tronçons. Votre interlocuteur pour la Nièvre : Benoit Mathé

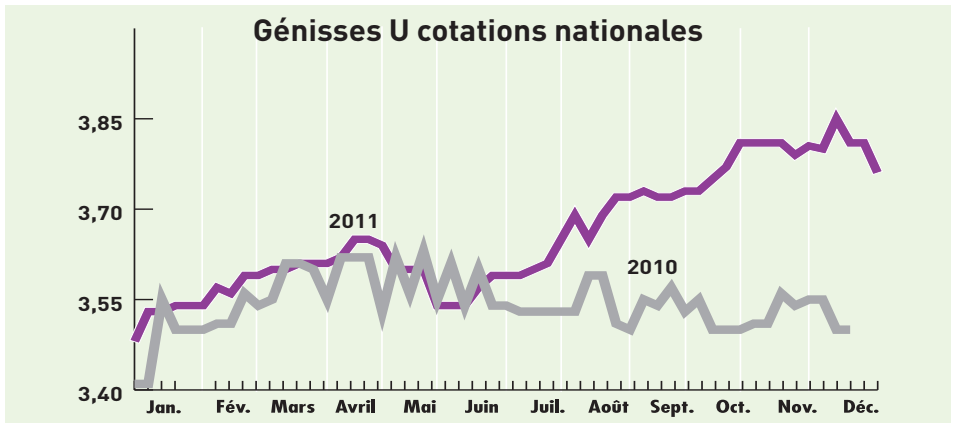
Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35



Bovins

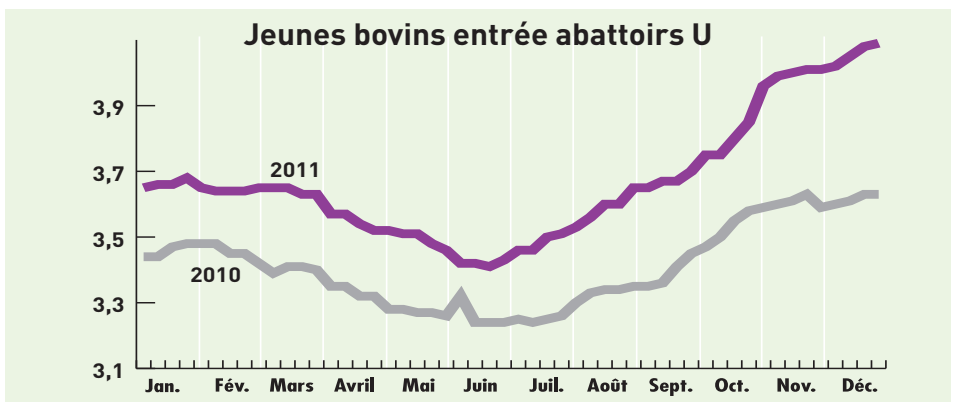
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 28/12/11	Corbigny 19/12/11	Bourg-en-Bresse 03/01/12	St Christophe-en B. 21/12/11	M.Engilbert *maxi* 20/12/11	National : 28/12 au 03/01/12
Effectifs		-	195	572		-	
Génisses	U	3,82 € ↑		4,05 € →	4,12 € →	2,37 € ↑	3,76 € ↓
	R	3,61 € ↑		3,65 € ↑	-	-	3,49 € ↓
	O			3,10 € →	-	-	2,90 € ↓
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 € →	-	
Charolais	U	-	-		3,96 € →	-	
	R	-	-		3,66 € →	-	
Vaches	E	-	-		-	2,31 € ↑	-
	U	3,66 € ↑	nc	3,60 € →	3,66 € →	2,04 € ↑	3,66 € ↑
	R	3,54 € ↑	nc	3,40 € →	3,50 € →	1,84 € ↑	3,41 € ↑
	O	3,10 € ↑	nc	2,95 € →	3,05 € →	-	2,96 € ↑
Taureaux	U	-	-	2,60 € ↓	2,71 € →	1,86 € ↓	2,62 € ↑
	R	-	-	2,55 € →	2,64 € →	1,47 € ↓	2,55 € ↑
Broutards (340-370 kg) *maxi*			2,62 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			2,00 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 26/12/11 au 01/12/12*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,00 €	4,06 €	3,60 €	3,20 €	
Vaches	4,12 €	3,93 €	3,50 €	3,05 €	2,74 €
Jeunes bovins	4,33 €	4,09 €	3,86 €	3,42 €	



Tendances

SEMAINE DU 2 JANVIER AU 6 JANVIER 2012

Bovins de boucherie

L'activité commerciale de ce début d'année est assez calme avec des entreprises sans grands besoins, face à un manque de consommation. Néanmoins, les besoins pour le réapprovisionnement des GMS après les inventaires et centre de restauration collective pour la rentrée, font que la demande reste suivie dans les réformes laitières. Sur les marchés régionaux, l'offre est certes plus étoffée que ces dernières semaines, mais elle couvre juste la demande. Le commerce est normal sans plus dans le domaine des femelles Labels, ainsi que dans les charolaises de qualité bouchère. Dans les génisses ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, l'offre est modeste et couvre juste la demande avec des tarifs en légère progression. En ce qui concerne les vaches frisonnes ou montbéliardes, la modestie de l'offre sur les marchés ne permet pas aux acheteurs de maintenir les prix comme ils le souhaiteraient. La vente est fluide avec quelques plus-values. L'offre en jeunes bovins est réduite après la forte activité de la fin de l'année. La pérennité des exportations sur la Turquie ne semble pas remise en cause, mais les difficultés d'écoulement sur l'Italie face aux tarifs pratiqués provoquent une tendance un peu plus lourde. ■

Bovins maires d'élevage et d'embouche

Les volumes sont encore limités pour cette première semaine de l'année. ■

Broutards

Le redémarrage de l'activité est assez lent. Les transactions sont régulières et sur des bases tarifaires sensiblement au même niveau que sur la fin de l'année dans les bons mâles charolais convenant à l'export (Italie ou Maghreb) ou pour la repousse pour la Turquie. Dans les femelles, le commerce redémarre doucement sur l'Italie, mais reste tendu vers l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

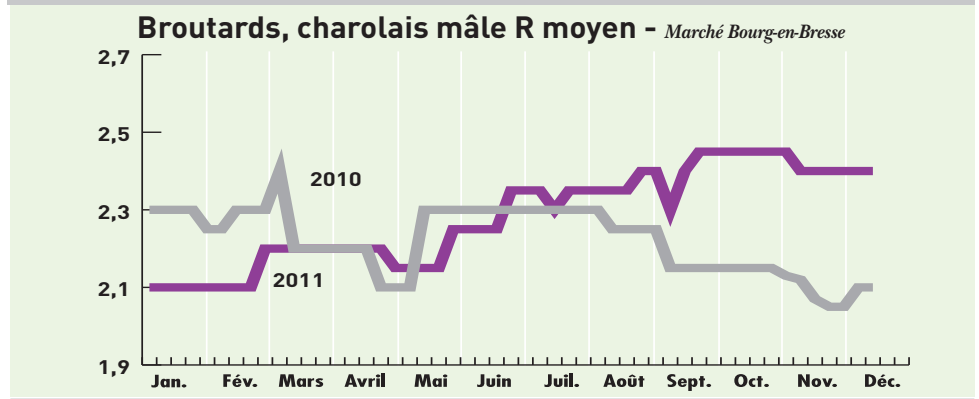
L'activité commerciale est assez fluide avec des besoins pour compenser la baisse des mises en place de ces quinze derniers jours. Les tarifs des veaux frisons et montbéliards sont sur la même base que sur la fin de l'année. En élevage et label, les tarifs restent encore assez élevés en ce début d'année. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 03/01/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,35 €	2,15 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,25 €	2,10 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,15 €	2,00 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,60 €	2,20 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,40 €	2,10 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,25 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,15 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,05 €	1,70 €	nc

Tendance : Peu d'apport, vente facile dans la qualité.



Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 21/12/11*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	2,89 €	2,72 €
300 à 350 kg	2,71 €	2,46 €
350 à 400kg	2,72 €	2,41 €
Charolais femelles		
< 220 kg	2,73 €	2,27 €
220 à 300 kg	2,35 €	2,12 €
> 300 kg	2,27 €	2,03 €

Tendance :
Marché reconduit, peu d'apports dûs aux fêtes.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 03/01/2012*

Broutards	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,03-3,06 €	-
250 à 300 kg	2,70-2,90 €	-
300 à 350 kg	2,52-2,64 €	2,46-2,62 €
350 à 400 kg	2,48-2,62 €	2,46-2,55 €
400 à 450 kg	2,43-2,61 €	2,40-2,46 €
450 à 500 kg	2,43-2,53 €	2,32-2,43 €
500 à 550 kg	2,39-2,52 €	2,33-2,39 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 220 kg	-	2,15-2,30 €
220 à 300 kg	2,34-2,43 €	2,20-2,34 €
> 300 kg	2,20-2,34 €	-
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
< 400 kg (12-24 mois)	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,20-2,22 €	-
> 450 à 300 kg (12-24 mois)	-	-
(24-36 mois)	1,84-2,13 €	1,71-1,98 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,74-2,04 €	1,62-1,85 €
5 à 10 ans	1,70-2,06 €	1,49-1,92 €
+ 10 ans	1,65-2,00 €	1,58-1,74 €

Tendance :
- 94 % de vendus.
- Broutard: L'offre est limitée. Les cours sont sensiblement identiques à ceux de la fin de l'année. une offre plus conséquente la semaine prochaine permettra de motiver les acheteurs et de dégager une tendance plus précise.
- Laitonnes: L'offre est réduite. La demande paraît meilleure, et les cours progressent légèrement.
- Taureaux: Cours inchangés.
- Vaches-génisses: Offre satisfaisante en quantité et en qualité. Vente totale. La forte demande de nos acheteurs permet de réaliser des transactions rapides à des cours en progression.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 03/01/2012*

Broutards	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
210 à 370 kg	530-900 €	2,38-2,54 €
380 à 430 kg	950-1070 €	2,33-2,51 €
440 à 540 kg	1090-1270 €	2,36-2,56 €
Génisses (24-36 mois)		
690 à 780 kg	1260-1500 €	1,83-1,96 €
Taureaux		
730 à 1015 kg	1150-1580 €	1,45-2,04 €
Vaches		
légères	910-990 €	
entre-deux	1000-1230 €	
lourdes	1250-1870 €	
Bovins gras		
Vaches de viande		3,30-3,68 €/kg
Génisses de viande		3,50-3,78 €/kg

Tendance :
Apports importants en broutards avec trop d'animaux non annoncés. Commerce actif pour les sujets de bonne qualité et lourds (+ 400 kg) à des cours qui restent fermes. tri plus sélectif en sujets légers. Belle présentation en quanitié comme en qualité pour les génisses et vaches, tarifs plus soutenus avec tès peu d'invendus.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 26/12/11 au 01/01/2012*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,53 €	-
350 kg	-	2,50 €	2,44 €
400 kg	-	2,47 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	-
500 kg	-	2,35 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,21 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,02 €	-

Tendance :
Peu d'activités avec les fêtes, cours reconduits.

Gros bovins morts *(état engrais. 3 - stade entreé abat. px kg carcasse)* — *Cotations Dijon 26/12/11 au 01/01/2012*

	E	U	R	O	P
Génisse	-	3,92-4,12 €	3,48-3,82 €	-	-
Vache	-	3,65-3,80 €	3,40-3,57 €	2,91-3,18 €	2,77-2,84 €
Taureau	-	-	-	-	-
J. bovin	-	4,07-4,17 €	3,65-4,04 €	3,52-3,57 €	-

Veaux

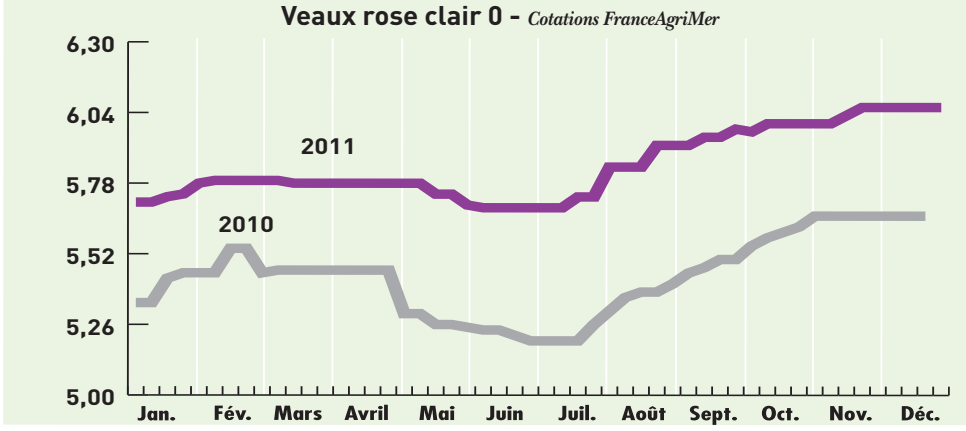
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 28/12/2011 au 03/01/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,63 €**	-	-	-
U	**7,88 €**	**7,50 €**	**5,91 €**	-
O	**6,18 €**	**6,13 €**	**5,06 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 01/01 au 06/01/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**138**	**390-515 €**	**310-435 €**	**180-290 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**275**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-250 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**155**	-	-	**100-150 €**	**10-130 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**806**	-	-	**80-145 €**	**60-80 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 26/12/2011 au 01/01/2012*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,50 €**	**1,56 €**	–
Bons	**2,29 €**	**2,05 €**	–	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 19/12/11*

Agneaux (438)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,84-3,26 €**	**2,51-2,98 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,83-3,32 €**	-
Gras (44-50 kg)	-	**2,77-3,00 €**	**2,54-2,77 €**
Gras (-50 kg)	-	-	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Tendance : Agneaux La présentation est principalement constituée de fins de lots, ce qui rend l'offre très hétérogène. Néanmoins, les cours sont très fermes et restent élevés.

Brebis béliers vente totale, cours en hausse.

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/12/11*

Amenés:122	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	**80-82 €**	**2,17-2,29 €**
Agneaux gras	**75-120 €**	**2,21-2,73 €**
Brebis	**92-95 €**	**1,03-1,25 €**
Béliers	**107-110 €**	-

Tendance : Léger repli des tarifs en agneaux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Prochain marché ovin le lundi 9 janvier aux horaires habituels.

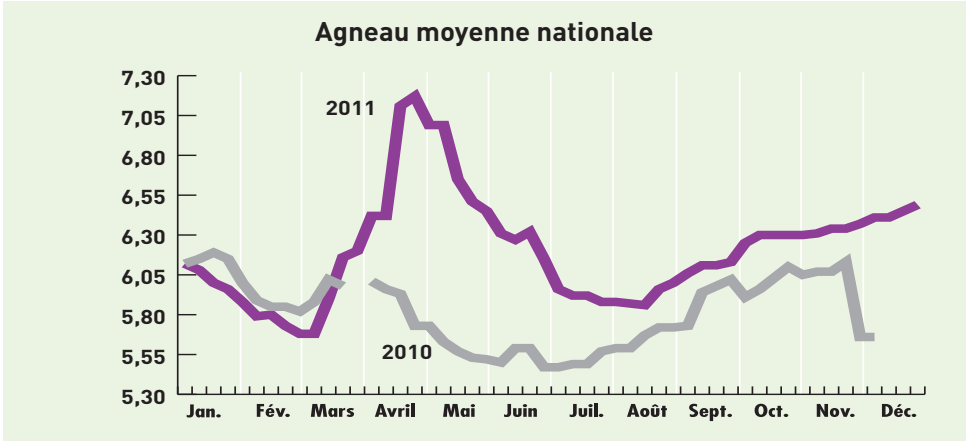
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 26/12/11 au 01/01/2012*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,23 €	**6,49 €**	**6,66 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 26/12/2011 au 01/01/2012*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**7,06 €**	**6,79 €**	**6,20 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,65 €**	**6,03 €**
Gras	13-16 kg	**5,13 €**	**5,01 €**	**4,63 €**
Gras	16-19 kg	**4,96 €**	**4,69 €**	**4,41 €**

Agneau moyenne nationale

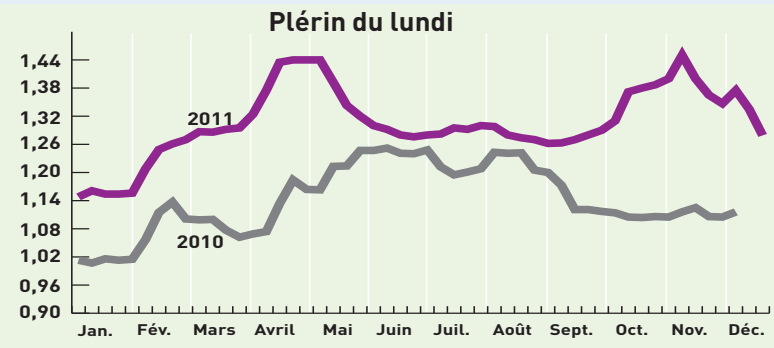


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 983 porcs présentés) — *Cotations du lundi 2/01/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,278 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 23/12/2011 au 29/12/2012*

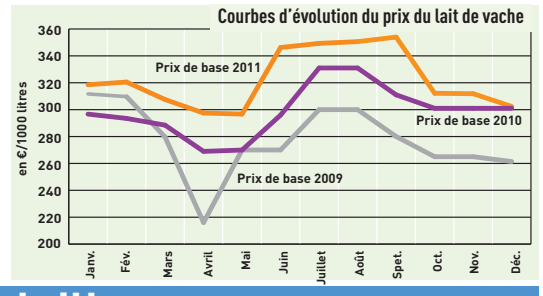
1,52 €/kg/carcasse euros

Lait de vache

Prix de base moyen pondéré de l'année 2010	**297,91 €**
Indice mensuel de saisonnnalité	- 10,00 €
Indice économique lié à l'évolution des marchés	+ 8,13 €
Ajustement dû à l'écart France Allemagne (tunnel)	+ 6,34 €
Prix de base décembre 2011	**302,38 €**
Flexibilité max.	4,14 €

source Criel Sud-Est

Courbes d'évolution du prix du lait de vache



Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 50 à 52

Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
50/2011	**1**	**34 000**	**contrat**	-	-	**2**
51/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**
52/2011	**0**	**0**	-	-	-	**1**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme (2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 21/12/11*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :

Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,40 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 7,00 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 6,50 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,50 euros/pièce

Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :

Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,20 au kg vif
Lapins : 5,20 à 5,70 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	230 à 240 €
2e coupe	250 à 260 €	230 à 240 €
3e coupe	250 €	230 à 240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 3,72 euros/tonne du 16 au 30 novembre et de 4,19 euros/tonne du 1er au 15 décembre pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	165	T C
	BPMF	janv.-mars	168 À 170	T C
Sud Est	BPMF	déc.-mars	180 à 185	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	déc.-juin	175	V C
Nord Côte d'Or	-	-	-	-

BLÉ DUR	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	déc.mars	290 à 295	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2011			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	déc.-juin	176	A C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	nov.-déc.	170	A C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) *Cotations du 03/01/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Bette France plateau	-	**1,45 €**	**1,20 €**
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,42 €**	**0,60 €**	**0,52 €**
Céleri-rave France	**0,65 €**	**0,96 €**	**0,70 €**
Courge France	**0,37 €**	**0,53 €**	-
Echalote France cat.I	**1,30 €**	**1,40 €**	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**0,90 €**	**1,50 €**	**0,90 €**
Epinard France cat.I	**1,90 €**	-	**1,90 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 gr (33 fruits)	**1,20 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**0,60 €**	-	**0,60 €**
Navet rond violet France	**0,85 €**	**1,20 €**	**0,95 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,18 €**	-	-
Persil frisé France	**1,50 €**	-	**1,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,75 €**	**0,85 €**	**0,80 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm plateau 1 rg	**0,55 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,25 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,61 €**	-	**0,55 €**
Pomme Golden France cat I 135-170 g plateau 2 rgs	**0,70 €**	**0,90 €**	**0,70 €**
Radis demi-long France la botte	**0,88 €**	-	**0,75 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds faneuse Kuhn 5001, 4 toupies, 5m20, repliage hydraulique bon état
✆ **06.30.66.31.31**

18 - Vds tracteur CASE MX80C avec chargeur Quicke et godet multi-services, 18.500 euros - semoir à dent Techmagri SumoL, 4 m, repliable, 8.000 euros - rampe pulvé, alu, 24 m.
✆ **Tél. 06.86.68.23.28.**

18 - Vends tracteur Landini Legend , 130 cv, année 2003, 4.000 h - broyeur de haie Feor, 7,50 m de bras, année 2005, commande basse pression, bras télescopique, TBE.
✆ **Tél. 06.86.76.81.23.**

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

38 - Vds tracteur IH 423 super état cabine fourche arrière benne 3 points.
✆ **06 71 58 83 88**

38 - Urgent cause cessation vend tracteur Kubota M128 Powerschift relevage élec bi-speed 1000 h : 29500 E HT.
✆ **04 74 97 01 83**
06 17 28 53 06

38 - Vds tracteur Renault 891, 4,4 cabine, 6 cyl., 5600 H T. bon, pelle rétro 3 pts béquille hydrolique 2 godets 45 120.
✆ **06 86 06 82 18**

38 - Vds tracteur Renault D 35S-5-D-30 P 70 Farmal cub utility essence IH I 37.
✆ **06 75 04 60 70**

42 - Vds New Holland M100 an 97 7300 h relevage avant clim. turbo bon état 18500 €
✆ **06 87 01 50 59**
ou 04 70 55 25 56

57 - Céréalier vend Renault 155-54 1999 5.500 heures, pneu avant neuf, très beau, 16.000 euros HT.
✆ **06 85 83 28 61**

58 - VENDS tracteur JD 6320, Prénium, 2005, 5 650 h, pont avant suspendu, clim. Power, Quad Plus, chargeur JD 651, - benne multi services 2 m., 6 lignes. (réf. 510A)
✆ **03 86 84 73 67**
06 70 57 20 22

58 - VENDS tracteur Case IH CX 90, année 2000, cab. basse, clim., 5165 h, équipé chargeur + godets multi services (réf. 510C)
✆ **06 66 94 73 48**

89 - VENDS MX 150, année 2001, 6 660 h., relevage avant, clim., TBE, 27 000 euros. (réf. 0103)
✆ **06 67 39 15 31**

89 - VENDS Renault 851 4S de 1981, 8402 h, révisé, BE, bons pneus, avec chargeur faucheux, prix : 8 850 euros HT (réf. 0107)
✆ **06 23 84 15 55**

Travail sol

01 - Vds cureuse fossé Greffet type D 2200 rotors diam 50 et 60 an 2004 tbé herse plate lourde RAU Sicam 4m20 bé
✆ **04.74.30.84.29. hr**

38 - Vds charrue Huard TR65T trisocs, très bon état général, 2 versoirs neufs les 4 autres à changer, 1100 euros HT.
✆ **06 82 30 38 84**

38 - Vd semoir Monosem PNU 1990, roues tass. pr petites graines état except. + vibro Huard 3m30 dble rotoherse + rech. élévateur Samas.
✆ **06 25 31 32 26**

38 - Recherche charrue 4 socs - Vds charrue 3 socs Huard.
✆ **04 74 54 66 54**

38 - Vds herse Bourguignon 4,20 m TB : 350 E + charrue HB1 TB : 500 E + 3 rouleaux plombeurs 100 E l'unit., 1 essieu freiné 100 : 650 E, 1 essieu freiné 100 : 450 E.
✆ **04 74 97 23 88 12/14 h et 19/21 H**

58 - VENDS brabant 5 corps porté Grégoire Besson RWY7, NSH, varilarge deport 1er corps, TBE. (réf. 0109)
✆ **06 08 26 17 31**

88 - Vends combiné semis Kuhn HRB 302 maxipack + dents neuves an 2000 et semoir Nodet SL 330 25 rgs an 1995 traceurs.
✆ **06 12 25 96 12**

Récolte

01 - Vds Fantini 6 rgs 80 cm LH2 vis latérale coupé 400 ha état du neuf
✆ **06.12.27.97.48**

21 - RECHERCHE MD presses Claas, Markant, 40, 41, 50, 51, 52, 55, 60, 65, constant dominant John Derre, 330, 332, 336, 342, 346, 456, Fahr, Rivière, Casalis, New Holland, Welger, Renault et RB 120 x 120 (réf. 500A)
✆ **06 24 48 24 53**

21 - VENDS benne Brimont 7 tonnes, 2 500 euros (réf. 0112)
✆ **03 80 39 16 69**

38 - Vds presse MD Bamford 159 : 1500 euros.
✆ **04 76 73 21 18**

Arbo-viti

39 - À saisir pulvé 300l porte pneumatique rampe DIDH cause cessation, 20% remise sur prix achat, visible
✆ **03 84 44 62 46**

71 - Vds tracteur enjambeur Loiseau 746, 2 remorques, dont 1 auto-vidante, cuve ciment émail.
✆ **03 85 91 12 50**

Distribution

42 - Vds cse transformation chèvrerie distributeur 4 aliments sur Cornadis 40 m Albouy avec cable et rail Tbe 3000 € ht
✆ **06 16 52 16 50**

Epandage

26 - achete petit épandeur à fumier type arboriculture
✆ **0610781477**

38 - Vend épandeur à fumier 4 tonnes Gilibert, année 1993, bon état, prix 1300 E HT.
✆ **06 81 60 19 21**
04 76 94 19 69

Irrigation

26 - Vds Tuyaux Bancilhon Seppic diam 50 et 70 avec arroseurs
✆ **06 77 76 09 28**

Forestier

07 - Vds scie circulaire diam.700 sur table-tapis. Prix à débattre
✆ **04 75 52 63 13 H.R.**

38 - Vds dans le 38 treuil Sylvant 3 points mécanique 12 T. environ refait à neuf, 150 m de câble : 6000 E.
✆ **06 86 51 21 64**

38 - Vend grue forestière Epsilon 5.70 - 6,50 m, grappin 1,60 m rotateur continu, pompe à piston 2x57 litres, stabilisateur commande monolevier et pédale : 6500 euros.
✆ **06 29 85 17 94**

Trav. publics

38 - Achat tracto F 50HX 860 tournand ou pièces faire offre :
✆ **06 76 71 34 44**
04 74 52 34 61 soir

Agri. divers

01 - Vds éléments serre tunnel larg 5m60x2m15 HT 2m40 serre larg 2mx2m15 HT 2m
✆ **06.82.07.33.68**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN 2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **06 46 04 37 74**

26 - Vd Filtre d'irrigation 100e - Pompe d'irrigation 200e - Pompe à Fuel 100e - Epandeur à fumier pour vignes l2.20m 1000e pignons à refaire
✆ **04 75 07 33 38**

26 - vends atomiseur 2000 L - berlingo année 202 126 000 kms - crower crop 22 disques
✆ **0475718171 hr**

38 - Recherche divers mat. Tarière + godets hydraulique 3 points ar + masse MF tracteur + bon mécano fendeuse de bûches avec cardan, bonnes tuiles.
✆ **04 74 58 44 41**

• Dessileuse pailleuse JEANTIL 4 m³ traînée	3 800 €HT
• Dessileuse pailleuse CACQUEVEL portée	4 100 €HT
• Pailleuse SILO-FARMER 520 état neuf	12 000 €HT
• Dérouleuse SUIRE avec bras de chargement	
• Bétaillère MAZERON 4 m.	1 800 €HT
• Epandeur SAMSON 9 T. - HM révisé	9 000 €HT
• Faneuse FELLA TH 680	3 800 €HT
• Faneuse FELLA TH 800	8 600 €HT
• Faucheuse conditionneuse FELLA SM210	1 700 €HT
• Faucheuse conditionneuse GX 2802 SM (pour pièces)	1 800 €HT
• Faucheuse conditionneuse semi-portée GMS 3202	7 500 €HT
• Faucheuse conditionneuse POTTINGER	1 300 €HT
• Broyeur POLYVERT 2010EL sans rotor	2 800 €HT
• Distributeur d'engrais AMAZONE 1600 l.	400 €HT
• Distributeur d'engrais AMAZONE 800 l.	200 €HT
• Tracteur IH 644, 2 roues, avec fourche, révisé	5 700 €HT
• Auges 3 et 4 m. polyéthylène	--
• Auges galva brebis et agneaux	--
• Glissières 4,30 m.	--
• Groupes réducteurs révisés pour évacuateurs toutes marques	

Ets BONORON 58290 Moulins-Engilbert - **Tel. 03 86 84 20 22**

01 - Vds char 4m 500 E - rigoleuse 500 E - charrue 2 corps 400 E - semoir céréales 3m 150 E - cornadis 5m 7 places 200 E pièce
✆ **04.74.51.17.90**

01 - Vds 4x4 Valtra 100 ch AC chargeur 16000 E trac. 2 R. Renault 46 ch AC chargeur 5000 E faucheuse Kuhn 2m40 4500 E - charrue 3 corps 500 E - herse rotative 3m 2000 E
✆ **04.74.51.17.90**

01 - Vds bétaillère 4m50 Montvaier état moyen roues étroites Kleber 8.3 R44 pompe gas oil électrique
✆ **06.11.43.70.47**

05 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs PN2, ensileuse automot., moiss.-batt.
✆ **07 61 95 19 99**

18 - Vends broyeur sarments Lagarde, type ER75, avec moteur PDF 35 cv, TBE, prix : 3.500 euros.
✆ **Tél. 06.08.78.62.38.**

19 - Vds Epandeur Fumier 6T SIAM, tapis hydrau, caisse monocoque, TBE, prix = 4000 euros.
✆ **06 71 10 57 18**

21 - VENDS auto chargeuse NH 1006 C, - épandeur Heywang hydro Mistral 5.5 T., - citernes engrais liquide 2 X 20 m3. Beaune (réf. 01VB1)
✆ **03 80 26 63 45 après 20 h**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, mois. bat. (réf. 490B)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS semoir engrais Khun MDS 921, 1 700 l., 12 - 24 m., 1 200 euros HT, - pulvérisateur J de Bru, 2.80 m., 28 disques, diam. 540, 1 200 euros HT (réf. 0110)
✆ **03 80 61 02 16**
06 60 29 60 39

21 - CHERCHE aplatisseur à grain, bon état, sud 21 (réf. 0108)
✆ **03 80 36 96 54**
07 60 05 19 51

38 - Cause cessation vends transfert de lait Alfa Laval 3 postes avec programmateur de lavage, évacuateur à fumier va et vient 13 m de rail sans rampe pulvérisateur Berthoud rampe 12 m transformé 2 places, remorque Favier 4 roues 3 t le tout en bon état.
✆ **04 76 36 05 66**

38 - Vd Pony Massey-Harris 18 ch essence modèle 812 avec scie état de marche + charrue Huard bissocs HBO.
✆ **04 76 38 02 41**
06 08 67 04 47

38 - Vend 1 Massey-Ferguson 5455 (550 h) + 1 charrue 4 soc, un lève sac, un semoir Vicon 600 l, un atomiseur 1000 l Tomix + une désherbeuse Tomix 400 l cause cessation d'activité.
✆ **04 74 29 49 82**

38 - Vds tank à lait Japy 4200 l, épandeur à fumier, remorque basculante Gilibert 7 T hérissons horizontaux, monte-bottes 10 mètres, autochargeuse Eywang 29 m3.
✆ **06 47 72 35 05**

38 - Vds tank à lait année 1994, marque Japy 1400 l, lave automatiquement 1E50 le litre à débattre, Faucheuse Vicon année 1990, 2m15 de largeur de coupe 1000 E à débattre.
✆ **04 74 20 37 66 HR**

38 - Vends herse Quivogne 4m20 terrage forcé TBE + semoir à scorie traîné 2m50 BE + charrue bissoc HBO G.D. Huard versoirs neufs TBE.
✆ **06 98 84 30 98**

38 - A v. pince enrubannage Magsi adapt. Mailleux, prix à débattre.
✆ **06 81 03 13 12**
04 76 55 71 01

38 - Vds charrue Huard TR65 pièces d'usure neuve + charrue trisoc 400 E + char à bandage TBE pour décoration.
✆ **04 74 83 02 62**
06 30 16 12 41

38 - Vds désileuse Jeulin portée 1,5 m3, 4 campagnes excellent état, prix : 3000 euros HT.
✆ **04 76 64 21 09 HR**

38 - Vds JD 6620, 4 rm, 4643 H, Vds pulvérisateur RAU 2500 l, rampe 15 m, Vds Fiat Ducato 117000 kms.
✆ **06 81 86 07 82**

38 - Vend un élévateur à bottes Samas 11 m sur pneus moteur électrique triphasé (bas prix), un groupe électrogène 75 kva 230 volts 2 rouleaux plat avec attelage tracteur, un rateau faneur Mc Cormick FU-23, 4 pneus Michelin neufs dimension 175-70R14, une cuve en fonte de pétrin mécanique.
✆ **04 74 84 74 78 HR**

38 - Râtelier BR sur barrière, échelles + rallonges BR, faneur andaineur Kuhn 6RS25, élévateur noix vertical 4,5 m, foin et paille en BR.
✆ **04 76 65 42 92**
06 07 10 71 79

38 - Vds c. retraite charrue Huard TRE65 T, conditionneuse New Holland 447, semoir maïs Monosem 2 rangs, vibroculteur 29 dents, cultivateur Bourguignon 15 dents, herse Quivogne extra lour hydro, semoir Vicon 1400 kg F hydro, groupe électrogène GET 6 TE Genelec 6 kva 380 v sur roues, semoir Nodet 2m50, Cornadis 5m/6P, Cornadis 6m/8p régl., pipe line PE1800 + ma a tr organe de vide VPE74 moteur neuf.
✆ **04 76 36 21 31**

38 - Vds cause cessation tank à lait Kryos 3600 l, salle de traite 2x4 de Laval décro., tracteur Valtra T130 + Valmet 605, semoir Amazone 3 M D 17, planteuse maïs tourn. 5 éléments, Ksem rototiler, charrue Huard 4 corps, récolteuse herbe, godet désileuse Desvoys, R.B. etc
✆ **06 73 00 78 53**

38 - Vends 30 rouleaux refoin 2011, vibro avec rouleau 2,50 m, monte botte attelage côté char.
✆ **06 88 34 30 61**

38 - Vds treuil Diamont 8/10 T, 80 m de câble diam. 12 mm de crabotage hydraulique : 2500 E.
✆ **04 76 64 40 14**
06 84 55 78 91

38 - Vds tracteur New Holland an. 2066 cabine suspendue pneus Michelin neuf pont Super streer prix interressant 120 cv TBE, Vds compacteur BOMAG BW80, 1087 H, Vds groupe électrogène 18 kva moteur Hatz diesel 220/380 v., Vds chargeur sur pneus articulé godet 4 en 1 bas prix travaux à faire.
✆ **06 88 18 51 30**

42 - Vds cause cessation andaineur 4.25 m desileuse pailleuse 2 m3 tbe 3200 € cellule à grain 200 qx 120 qx ratelier br salle de traite Manus 1x7 be
✆ **04 77 94 65 39**

42 - Vds desileuse pailleuse Lucas année 1998 4.5 m3 déméleur mécanique 3300 € à débattre
✆ **06 65 46 10 18**

69 - Vd treuil 3 pts. + charrues 1/4 de tour 16 pouces vérin double effet 1 m 1 tige diam 30 découpeur à sarments.
✆ **04 74 71 21 01**
ou 06 64 94 35 03

69 - Vds laveuse éplucheur de poireaux Bailly tout hydraulique 1200 euros exo. TVA.
✆ **04 78 90 58 71**

69 - Vds charrue Kuhn Master 100 3E NSH - Pirouette Kuhn GF 4201 MH - Tracteur Valtra 6350 Hitech clim 2044 3650 H. - Le tout TBE.
✆ **04 74 26 58 40 HR**

69 - Vds désherbeuse à gaz Delta 2 rampes de brûleurs 1,25 m. 4 roues de jauges maraîcher.
✆ **04 78 90 58 71 HR**

71 - Vds cultirotor Kuhn EL 7l, année 89, larg. travail 1,55, TBE, peu utilisé.
✆ **06 85 33 42 10**

71 - Vds Deutz Agrotron 90, an. 04, 3.517 H, clim. rel. élec., charg. par crédit à 7 camp., taux 2,98 %.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds Renault Arès 826 RZ, 178 CV, an. 03, BV 32/32, pns neufs, par crédit à 7 camp., taux 2,98 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds TA Renault Cérès 85 X, BV Hilo 5.250 H, révisé, 14.800 E HT, Same Expl. 80, 80 CV avec charg.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds combiné semis 4,80 m repli. (Vibrosem+Packer), charrues nonstop 2-3-4 socs, épand. engr. dble dis., semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteur 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS désileuse-pailleuse Lucas Hulotte 425 A, - andaineur Class Liner 430 S (réf. 0102)
✆ **06 99 68 97 17**

Be - Agriculteur vend MB NH TX66, 1997, 1.790 H, coupe 6,10 m + chariot, TBE, 65.000 euros à discuter.
✆ **0032 476 283 404**

Elevage

38 - Vds tank à lait Japy 650 L.
✆ **06 28 51 52 87**

39 - Vds griffe à foin télescopique Stepa, tank à lait 700l, semoir engrais 700l, pipeline 3 griffes Alfa sur élévateur Bugnot, semoir à grain Nodet 17 r
✆ **03 84 70 30 40**

58 - CHERCHE barrières stabulation 5 ou 6 m., fixes ou extensibles (réf. 5110)
✆ **06 66 84 64 21**

Véhicule

Utilitaire

26 - vds camion bétail Renault 5 170 580 000 km Thelma L 6.8 mine ok 25 08 11
✆ **04 75 22 12 16**
après 20 h

73 - Vds bétaillère Mercedes 307 D VL 3-5 T, diesel bon état 6500 euros à dbt.
✆ **04 79 05 92 90**

73 - Vds bétaillère Mercedes 307 D VL 3-5 T, diesel, bon état, 6 500 euros à dbt.
✆ **04 79 05 92 90**

Tourisme

21 - VENDS 406 Peugeot VP, es. 7 - 5 places, 1997, blanche, 210 000 kms, disp. de suite, 1 000 euros. (réf. 0113)
✆ **06 87 30 34 07**
ou 03 80 97 04 07 HR

26 - vds Opel Corsa gris metalise boite 5 essence tres bon etat vente pour cause deces 28377 km 4500 euros annee 99 controle technique ok
✆ **06 83 04 97 70**

38 - Vds Citroën Jumpy comfort 5/6 places HDI90, 6 cv, peinture métallisé, clim., radio CD gravage, vitres élec., fermeture centralisée, mai 2008, 40000 kms, bon entretien 1ere main, prix : 11900 E TTC.
✆ **04 76 07 24 09**

38 - Vends Mercédès 4x4, 300 GD de 1983, 56000 kms au compteur, CT OK, prix 6000 E à débattre.
✆ **04 76 13 08 99**

69 - Vends Renault Laguna diesel 2,2 l. DT RXT de 1998 - 215000 km avec crochet d'attelage - CT OK - Pneus bons - 2600 euros.
✆ **04 74 04 35 86**

88 - Vends ZX essence bordeau 90 000 km d'Avril 96 ttes options CT OK TBE 2.200 euros à débattre.
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS 407 16 HDI BRK, 20/12/2006, gris métal., 73 000 kms, régul. vitesse, clim. 10 800 €. (réf. 0111)
✆ **06 37 46 35 10**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds piquets acacia appointés en 2m ou 1m90 livraison possible
✆ **06.26.59.18.41**

01 - Vds foin 2ème coupe + paille bottes rectangulaires 70x80
✆ **06.78.64.01.75**

01 - Vds regain et enrubannage tb qual. bottes rondes diam 130 poss. livraison
✆ **06.87.44.14.54**

38 - Vend miel récolte 2011 acacia, châtaignier, fleur, sapin, lavande, en seaux ou fût de 300 kg.
✆ **06 65 58 61 84**

38 - Vds 100 bottes enrubannage 130x130 trèfle ray-grass 50 E/Botte.
✆ **06 86 85 03 84**

38 - Vds 6 T trticale 0,16 E.
✆ **06 14 47 49 53**

69 - Cause retraite vds MBJD 9560ists coupe 6,70 m. 860 H. batteur 8 rangs maïs état neuf.
✆ **06 83 31 98 17**

Fourrage

26 - vds luzerne foin paille HD qualité assurrée CR sarl Comte dep 26
✆ **06 13 91 28 49**
ou 04 75 90 18 82

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

74 - Vends foin et regain 2011 extra, livraisons en Haute-Savoie et Ain.
✆ **06 23 25 79 98**

88 - A vendre foin BC 120x70.
✆ **06 84 16 20 60**
ou 03 29 30 83 78

89 - VENDS paille balle ronde sous abri (réf. 0104)
✆ **03 86 74 74 91**

Pépinière

01 - Part vd cause surplus plants peupliers variétés 214 et beaupres cal 10 12 12 15
✆ **06.82.07.33.68**

Propriété

42 - Ch. exploitation de 80 à 130 ha bovin allaitant dans 42, pas sérieux s'abstenir, disc. ass
✆ **06 02 26 89 12**

Terrain

69 - Vend Villié Morgon vignes 9 ares 41 ca appellation Morgon - Mécanisable.
✆ **06 78 26 75 56**

Divers

07 - Vds épandeur fumier verger PTC2T2 RB MF 828 Pickup 2M épareuse Rousseau 420 Ach endaineur Khun GA 280 p. pièces
✆ **04 75 33 04 51**

21 - VENDS roues complètes 270 95 44, 600 euros, - 12 4 32, 400 euros, - 520 70 38, 1 000 euros (réf. 0106)
✆ **03 80 62 94 61**
06 16 48 10 79

26 - Achète fond de maison meubles bibelots tableaux linge ancien - Paiement comptant
✆ **06 81 68 76 87**

27 - ACHETE vestes de chasse anciennes, - vieilles blouses de maquignon, - vieux vêtements de campagne (vestes, pantalons, robes ravaudés), - blouses grises anciennes, etc... pour théâtre ou fêtes folkloriques (réf. 42VB1)
✆ **02 32 50 50 22**
06 08 84 27 75

38 - Recherche 2 pneus neige 195/65 R14 et 185/60 R15.
✆ **04 74 58 46 96**

38 - Vends motoculteur G. Staub 7 chevaux, moteur Bernard N°B239568 avec matériel.
✆ **04 78 96 23 88**

38 - Vds 1 cellule à grains diamètre 2m20 hauteur 1m70.
✆ **06 17 67 31 20**

38 - Vends pomme de terre Moinalisa déclassées pour bétails prix selon quantité, arceaux de serre 4 mètres : 6 euros/pièce.
✆ **06 76 40 63 93**
06 82 00 11 62

38 - Vend tracteur Massey Ferguson 130, 1965 bon état : 2200,00 euros + ânon 6 mois 300,00 E, ânesse 6 mois : 450,00 E, ânesse adulte à partir de 500,00 E pucées et identifiées, possibilité livraison.
✆ **06 24 56 63 30**

38 - Vds DRECHES brasserie, CORN-GLUTEN, PULPE betterave, bottes maïs épis ou plantes entières.
✆ **06 84 09 59 82**

67 - Vends moteur Perkins 1800 heures, état neuf pour tracteur MF 1080, 590, 595, 690, 695, 698 à voir tournant ex. M.B. MF.
✆ **06 23 03 30 54**
03 61 38 04 28

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 (HR)**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro + MB LAVERDA 3400-3450-3500.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Vds Semoir Vaderstad 4m PN tasse av , Epand Brochard hér vert 9t, Presse JD 590, Canadien Horsch 6.30m, Pirouette Krone 8.50m, Déchaumeur disques 4.50m, Plateau porte char bascul av fourrag, Remorq rout 600kg av ridelles, Benne Brimont 7,8,12t, Séparateur grains 50 et 100 qx, Trieur, Vis sur chariot portative, Tract MF 158cv, bétaillere, Balayeur therm Agria.
✆ **03 84 70 02 77**
ou 06 84 83 19 90

Offre

Emploi

07 - Service Remp. Centre 07 cherche salarié prod. principale ovin, châtaignes, maraichage, conduite tracteur CDI - CV+lettre motiv. à Blache Didier Les Signoles 07190 St Genest Lachamp
✆ **04 75 65 61 98**

07 - Exploit. en AOC St Joseph de taille moyenne recherche ouvrier permanent niveau BP REA-BTSA exp. souhaitée
✆ **06 89 09 89 88**

26 - Recherchons 1 ouvrier tractoriste + polyvalent sur expl viti-vinicole en vu d'1 CDI
✆ **04 75 07 33 38 (H B)**

26 - Recherchons 1 ouvrier tractoriste + polyvalent sur expl viti-vinicole en vu d'1 CDI
✆ **04 75 07 33 38 (H B)**

38 - Exploit. avicole rech. salarié pour suivi élevage et livraison 35 h permis B, déb. accepté.
✆ **06 81 91 95 40**

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
06 86 01 50 99

Demande

Emploi

18 - Jeune homme BTSA ACSE, cherche emploi sur exploitation agricole, CDI ou CDD.
✆ **Tél. 06.79.39.02.73.**

Proposition

Commerciale

84 - Cherche Associé pour domaine agricole au Maroc. Si intéressé :
✆ **06 89 16 08 84**

BARENBRUG France
ZI – 51230 Connantre

RECHERCHE MULTIPLICATEURS DE SEMENCES DE GRAMINEES PORTE GRAINE

- espèces proposées : dactyle, fétuque élevée, fétuque rouge, ray-grass
- implantation sous couvert (mars 2012) ou sol nu d'été (juillet 2012) suivant précédent cultural
- possibilité de conserver 2 ans en multiplication sur la même parcelle (récoltes 2013 et 2014)
- peu de charges sur la culture
- pour les éleveurs, valorisation possible des sous-produits fourragers
- **PRIX EN HAUSSE DE 30% PAR RAPPORT à 2010**.

APPELER AU 03 26 81 08 83 (service technique)
ou mail : laffille@barenbrug.fr

Mariage

Rencontre

89 - Agriculteur 58 ans, célibataire, dispo. aider agricultrice B, lait ou autre, situation indifférente (5012)
✆ **03 86 47 12 81**

Animaux

Divers

74 - Vds bélier Berrichon race pure.
✆ **04 50 98 01 79**
ou 06 40 28 07 04

74 - Vds bélier Berrichon race pure.
✆ **04 50 98 01 79**
ou 06 40 28 07 04

Bovin

01 - Vds jeunes mâles repro Blonde d'Aquitaine
✆ **06.71.56.28.02**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 14 - 15 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (38VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

07 - Vds génisses Salers pleines issues IA IND IBR
✆ **06 82 10 44 74**

18 - Elevage HBC, vends 2 taureaux, 22 mois, un type viande et un type mixte, mère TVMAT = 110 et 103. EARL Breton.
✆ **Tél. 06.82.25.17.13.**

18 - Vds choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 10 à 12 mois et 4 vaches pleines, HBC, à terme janvier-février, avec toutes garanties sanitaires, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
.
✆ **Tél. 02.48.56.21.49 ou 06.81.38.47.12**

18 - Vends taureaux charolais, HBC, 2 de 18 mois, 1 de 30 mois et 6 de 12 mois et vaches pleines, indem IBR. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

18 - Elev. HBC, vend taureaux de l'année et 1 adulte, orig. Toronto. EARL Trameson, 18350 Charly.
✆ **Tél. 06.10.91.41.94.**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux adultes, 30 taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances.
✆ **03 80 97 23 28**
06 07 75 59 74

21 - LOCATION écorneur hydraulique à la journée. (réf. 0101)
✆ **06 10 50 26 07**

38 - Vds lot de 3 génisses d'élevage de race Charolaise nées mai/juin 2009.
✆ **06 23 37 83 69**
04 76 34 46 42

38 - Vends génisses Abondance prête lourde bonne origine indemne IBR et FCO.
✆ **04 76 06 06 41 HR**

38 - Vds une génisse prête moxtarine terme début janvier 2012, toutes garanties sanitaires.
✆ **06 19 73 43 78**

38 - Vends quatre vaches pleines Charolaises HBC TGS, terme 01 et 02/2012.
✆ **04 76 36 21 53**
06 87 26 16 87

42 - Vds taureau Simmental 5 ans, génisses 1 an, 2 génisses 3 ans pleines
✆ **06 72 99 92 73**

42 - Vds taureaux prêts à saillir Holstein Rouge et Noir et Montbéliard TBO, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vente en permanence génisses gestantes et Prim Holstein
✆ **06 08 65 52 51**
fax 04 77 27 82 58

57 - Race Rouge des Prés vds femelles tout âge et mâles reproducteurs, livraison assurée. Christian Perrin Moselle
✆ **06 83 77 06 04**

58 - Elevage charolais HBC Guenot Nicolas VENDS vaches, génisses gestantes, taureau et génisses 1 et 2 ans, IND IBR, livraison possible, bonne origine. (réf. 500D)
✆ **06 70 34 71 84**
06 31 23 56 01

58 - VENDS jeunes vaches pleines IND IBR, inséminées avec Toulon et Viviers, 1 300 € (réf. 5108)
✆ **06 07 89 14 37**

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - AV jeune vache limousine terme début 01/2012 cause vêlage décalé.
✆ **04 74 70 19 73 HR**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 490E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Prendrais bovins en pension pour prochaine mise à l'herbe et possibilité fauche.
✆ **06 87 33 16 35**

71 - Vends taureau limousin 5 ans, très calme.
✆ **06 31 06 31 14**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
06 85 13 37 68

71 - Vends génisse 30 mois, vaches pleines charolaises, HBC, veaux reproducteurs, cause retraite.
✆ **03 85 24 15 93**

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
06 89 90 35 44

88 - Vends 2 reproducteurs Blond d'Aquitaine de 18 à 24 mois calmes livraison rapide vÍlage facile conseillé sur génisse ind. paratub IBR.
✆ **06 12 85 67 49**

Caprin

07 - Vends dix chèvres
✆ **04 75 06 54 95**

18 - Vends chèvres, boucs, chevrettes, alpins, libre repro, prix raisonnables. .
✆ **Tél/répondeur : 06.85.50.32.30, avant 20 h SVP, merci**

26 - Vds 30 chèvres Saanen écorné 2 à 5ans + 5 chevrettes mis bas fin 02/12 + Machine à traire 900L 8 postes Delava cause arrêt
✆ **06 48 88 40 98**

42 - Vds chevrettes Alpines et Saanen pleines mises bas fév. 2012 cl - Gênes +
✆ **06 64 88 59 46**
06 77 76 28 71

69 - Vds chèvres alpines MB 02/12 troupeau Indem CAEV CL-G + Moy. 1264 kg. 37.6TB 32.STP.
✆ **04 74 05 83 60**

74 - Vends 60 chèvres MB janvier-février et 40 chevrettes.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

01 - Vds génisse croisée nourrice à veau et génisse 46 et 66 terme 12/11 et 01/12
✆ **04.74.51.70.16**

18 - Vends cause cessation, 50 agnelles sulfolk, présumées pleines, non inscrites.
✆ **Tél. 02.48.63.55.13 ou 06.08.23.52.99.**

21 - VENDS 3 béliers bérichons 10 mois. (réf. 0105)
✆ **03 80 64 86 39**

Porcin

69 - Vends truies pleines.
✆ **04 74 70 94 03**

Equin

18 - Cause réduction d'activité, vends pouliches comtoises, 2 et 3 ans - jument, 8 ans - percheronne, 9 ans, attelée.
✆ **Tél. 06.27.30.65.86.**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air a Gevrey-Chambertin du 9 au 14 janvier 2012 : prix de 1 à 20 poules 3.6€ vivantes, de 21 à 50, 3.10€, de 51 à 100, 2.60€, de 101 à 200 1.80€, de 201 à 300 1.70€, + de 300 poules 1.60€ vivantes. Vente d'oeufs detail et revendeur semis gros toute l'année.Gaec du pontot Ferme du pontot, route de Saulon 21220 Gevrey chambnertin
✆ **03 80 34 31 19**
ou 06 80 41 58 75

Chien

25 - A réserver chiots Bouviers Bernois nés le 25/10/2011.
✆ **03 81 43 78 96 le soir**

38 - Vds 4 chiots Border Collie nés le 15/11/2011 : 2 Mâles-2 Femelles N° tatouage de la mère : 2GYJ967.
✆ **04 76 32 31 09**

38 - Vends chiens Bleu x Gascon 18 mois très bon début chasse sangliers, N° TAT mère : 250269700102765.
✆ **06 30 70 89 17**

42 - Vds chiots Setter Gordon non lof, sages vaccinés pucés mère 2gbk877 parents bons chasseurs
✆ **04 77 20 86 76**

58 - VENDS chiots Berger des Pyrénées mâles et femelles, mère travaille sur bovins. (réf. 510B)
✆ **03 86 84 73 67**
06 70 57 20 22

71 - Vends chiots Labrador sable, vac. et tat., dispo mi-janv., n° mère 250269200089678.
✆ **03 85 44 01 60 heures repas**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date, à Quétigny du 12 décembre 2011, il a été décidé :
- de faire une extension de l'objet social de la Sarl PIZZA MINUTE.
14 Place Albert Camus 21800 Quétigny.
- étendre à la vente de tous produits alimentaires et la livraison de tous produits alimentaires.
Pour avis,
La Gérante

AL21018401

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu le 18 Décembre 2011 par Me Hervé Bruchon notaire associé à Dijon, 6 rue de l'école de droit, Monsieur Hugues, Marie Jacques Misserey, et Madame Dominique, Marie Thérèse Marion, demeurant ensemble à Dijon (21000), 3 rue Berbisey.
Tous deux mariés sous le régime de la séparation de biens aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jacques Joigneault notaire à Baume les Dames le 6 décembre 1988
Ont modifié leur régime matrimonial, pour être soumis au régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté universelle au survivant des époux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Bruchon ci-dessus.
En présence d'enfants mineurs l'homologation du changement de régime matrimonial sera requise au Tribunal de Grande instance de Dijon.
Pour avis et mention
Maître Bruchon

AL21018413

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière Dénomination : SCI DU 11 ROUTE DE Dijon,
Siège social: Les Alleux 21150 Pouillenay
Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 11, route de Dijon 21150 Vénarey les Laumes, consistant en une maison d'habitation de type 5 sise sur 2 parcelles cadastrées AR n°515pour 07 A et 67 CA et AR n°516 pour 05 A et 08 CA
Durée : 99 ans
Capital : 400 euros
Apports en numéraire : 400 euros Gérance: Ludovic Flammant demeurant 4,rue Vercingétorix 21150 Vénarey les Laumes
Cession de parts : librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant Immatriculation : au RCS de Dijon Pour avis,

AL21018412

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: AUTO EST
Capital: 100 euros
Siège: 12 rue du champs de mars 21000 Dijon
Objet: Ventes et négociation de véhicules et activités connexes
Durée: 99 ans
Gérant: M. Zayani Rida 12 rue du champs de mars 21000 Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21018419

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCP « François-Xavier ROYER et Nicolas TAICLET, Notaires associés »
1 rue François Mignotte
21700 Nuits Saint Georges

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE JEAN GROS

Au capital de 467 866.03 €
Siège : Vosne Romanée (21700)
RCS Dijon 387 825 813

Suivant acte reçu par Me François-Xavier Royet le 23 Décembre 2011, il a été décidé la dissolution de la société à compter du 23 Décembre 2011 ; M. Michel Gros, demeurant à Vosne Romanée (21700) 3 rue de la Tâche a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation a été fixé à Vosne Romanée (21700) 3 rue de la Tâche au domicile de M. Michel Gros.
Dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation au greffe du TC de Dijon
Pour avis

AL21018417

MODIFICATION DE CAPITAL

PEPINIERES NAUDET

SA à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 1.576.758 €uros
Siège Social : Leuglay (21290)
775 567 860 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 Décembre 2011, le capital a été augmenté de 34.400 Euros, par émission de 250 actions ordinaires nouvelles, pour être porté de 1.576.758 € à 1.611.158 €.
Les articles 6 (Formation du capital) et 7 (Capital social) des statuts ont été modifiés en conséquence.
Le Président du Directoire

AL21018406

NON DISSOLUTION

SARL N 2 CL

Société à responsabilité limitée
au capital de 20.000 euros
Siège social : 2, boulevard Georges Clemenceau
21 000 Dijon
520 719 303 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 octobre 2011, les associés, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21017737

CAMARAT IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 €
Siège social : 10 place du Théâtre
21000 Dijon
R.C.S : Dijon 525 156 238

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2011, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.
Mention sera faite au RCS : Dijon
Pour avis,

AL21018398

TRANSFERT DE SIÈGE

VIOLERES INVESTISSEMENT

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros.
25, rue Chateaubriand, 75008 Paris
528 622 285 RCS Paris

Par décisions de l' AGE du 25.10.2011, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 31.10.2011, du 25, rue Chateaubriand à Paris (75008), au 36, avenue Françoise Giroud, Parc Valmy à Dijon (21000).
Président : Mr Bernard d'Harcourt, demeurant 30, boulevard Américain à 44300 Nantes.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera radiée du RCS de Paris et fera l'objet d'une nouvelle immatriculation sur Dijon.

AL21018400

SARL LF ENERGIE SELONGEY

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : Zone d'activités de la Gare
21260 Selongey
RCS 519 678 940 Dijon

Suivant décision de la gérance du 04 novembre 2011, le siège social a été transféré au : 25 rue de Ponthieu, Bât C, 75008 Paris, à compter du même jour.

AL21018403

BJ IMMO

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 169 320 euros
Siège social : 43 rue Jules Jeanneney
70300 Luxeuil-Les-Bains
Transféré 11 rue du Château
21310 Beire le Chatel
511 890 006 RCS Vesoul

D'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associée unique du 19 décembre 2011, il résulte que :
- Le siège social a été transféré, à compter du 19/12/2011, de Luxeuil-Les-Bains (Haute Saône) 43 rue Jules Jeanneney, à Beire Le Chatel (Côte d'Or) 11 rue du Château.
En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
Le siège social est fixé à Beire le Châtel (Côte d'Or) 11 rue du Château.
-la société a adopté l'objet social suivant à compter du 19/12/2011: Commerce de gros ou de détail de tous biens pour l'équipement de la maison, des véhicules et de la personne, neufs ou d'occasion, Activité d'apporteur d'affaires,
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Nouvelle mention :
La société a pour objet : Commerce de gros ou de détail de tous biens pour l'équipement de la maison, des véhicules et de la personne, neufs ou d'occasion, Activité d'apporteur d'affaires.
La société sera immatriculée au R.C.S.de Dijon

AL21018418

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BABOUILLARD ANRIGO

Société civile
Grande Rue Haute
21450 Poiseul la Ville
778 159 806 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 15/12/2011, la collectivité des associés a autorisé Monsieur Babouillard Gilles à démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2011.
Pour avis, La gérance

AL21017721

EXOTIC FLORE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 Euros
Siège Social : 47 Route Nationale
21560 Arc sur Tille
R.C.S. Dijon 512 479 718

Aux termes d'une décision en date du 20/12/2011, la collectivité des associés a nommé en qualité de co-gérante, pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2012 Madame Patricia Lequet demeurant 22 Rue de Belleneuve 21270 Binges.

AL21018399

DOMAINE STEPHANE MAGNIEN SCEA

Société civile
au capital de 430 000,00 euros
Siège social : 5 ruelle de l'Eglise
21220 Morey ST Dijon
500 882 618 RCS Dijon

Par AGE du 13 décembre 2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de ses fonctions de cogérante de Madame Marie-Odile Magnien ; Monsieur Stéphane Magnien demeurant seul gérant du 1er janvier 2012.
Pour avis
La gérance

AL21018407

CESSION

SEUTET AVOCATS
35 rue Louis de Broglie
21000 Dijon

Suivant acte sous seing privé en date du 02/12/2011, enregistré au SIE de Dijon le 13 décembre 2011, bordereau n° 2011/2 011 case n° 9, la SARL Bacchus et Dionysos au capital de 12 000 € dont le siège social est Place du Docteur Jorrot 21200 Beaune, immatriculée au RCS de Dijon sous le n° B 453 382 236 a cédé à la SARL Oenovinia au capital de 50 000 € dont le siège social est Place du Docteur Jorrot 21200 Beaune, en cours d'immatriculation, un fonds de commerce de caviste, vente de vins et accessoires exploité Place du Docteur Jorrot 21200 Beaune et immatriculé sous le numéro SIRET 453 382 236 00066, moyennant le prix de 45 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 35 000 € et aux matériels pour 10 000 €.
L'entrée en jouissance a été fixée au 02/12/2011.
Les oppositions seront reçues au Cabinet de Maître Christophe Ballorin sis 8 rue Paul Verlaine, Amphypolis 21000 Dijon et devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales.
Pour avis, la gérance

AL21018404

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SNC MONTANIER-PERRIGROSSE ET LOPEZ

Au capital de 4 573.47 €
Siège social : la Seigne, 58120 Château Chinon
621 880 483 RCS Nevers

De l'A.G.E du 17 décembre 2011 il résulte que la durée de la société qui était initialement fixée à 50 ans à compter de son immatriculation au R.C.S de Nevers a été prorogée de 20 ans. La société prendra fin le 31 décembre 2031.
Suite au décès le 16/02/2004 de Mme Denise Lopez co-gérante , Mr Grégoire Lopez reste seul gérant de la société et ce pour une durée illimitée.
Dépôt au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58018415

GAEC CHAIZY

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital de 207 940,46 euros
Siège social : Domaine de la Poule
58300 Devay
422 093 641 RCS Nevers

Aux termes de délibérations en date du 15 Décembre 2011, l'Assemblée Générale des associés a décidé de transformer le Groupement Agricole d'Exploitation en Commun en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée Chaizy à compter du 1er Janvier 2012, sans création d'être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Aux termes de cette même Assemblée Générale, les associés ont pris acte de la démission de Madame Gisèle Chaizy de ses fonctions de co-gérante.
Monsieur Bertrand Chaizy reste seul Gérant.
Modifications seront faites au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
La Gérance

AL58018423

MATERIEL SERVICE LIGERIENS - MSL

SAS transformée en SNC au capital de 8 000 €
Siège social: Route de Bourgogne
58000 Saint Eloi
522 107 267 RCS Nevers

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 décembre 2011, la collectivité des associés a décidé:
- d'étendre l'objet social à la construction de bâtiments agricoles en bois à compter du 1er octobre 2011,
- de transformer la société en SNC à compter du 13 décembre 2011.
En conséquence, les mentions antérieures se trouvent ainsi modifiées:
Forme: **Ancienne mention**: SAS
Nouvelle mention: SNC
Associés:
METAL CONSTRUCTION, sarl au capital de 7 500 € sise à Saint Eloi (58) - Route de Bourgogne (478 076 524 RCS Nevers)
Mr Philippe Simonnet dt à Saint Eloi (58) - 31, rue des Chapelleries
Mr Philippe Simonnet, ancien président de la société sous son ancienne forme a été nommé gérant pour une durée illimitée à compter du même jour.
Pour avis,

AL58018538

EARL DOMAINE SEGUIN HERVÉ

Le Bouchot - 58150 Pouilly sur Loire
Au capital de 420 080 euros
RCS Nevers - 397.730.847

Modifications diverses
Par acte sous seing privé en date du 12 décembre 2011, il a été procédé au changement de dénomination en « EARL Domaine SEGUIN » et à la démission des fonctions de gérants de M. et Mme Seguin Hervé et Annie.
Pour avis, la gérance

AL58018562

GAEC DE LA CHAMPAGNE

Au capital social de 433.600 euros
58800 Héry
RCS Nevers - 503.373.847

Transformation du GAEC en EARL
Par acte sous seing privé en date du 12/12/2011, a été
constatée la transformation du GAEC en EARL prenant effet le
01/01/2012 et disposant des caractéristiques suivantes
Forme : Société civile à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociale : EARL de la CHAMPAGNE
Siège social : 58800 Héry
Associés : Mme Roblin Annick et M. Roblin Arnaud
Gérant : M. Roblin Arnaud - 58800 Héry
Capital Social : 433.600 euros divisé en 43.360 parts de 10
euros représentatives de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société fera l'objet d'une modification
au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, la gérance

AL58018563

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE VERSAILLES

Par jugement en date du 13/12/2011, le tribunal de Commerce de Versailles à prononcé Clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
PROST GRAND PRIX
z.a.c des sangliers 7 rue Eugène Freyssinet
78280 Guyancourt
R.C.S : 314539701
Ets secondaire :
PROST GRAND PRIX
Technopole de la Nièvre 58470 Magny-cours.
Pratique du sport automobile de haut niveau d'étude mise au point réalisation de véhicules de sport à moteurs de leurs pièces et sous ensembles.
Le Greffier.

AL58018556

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL: «NARGUILIUM» au capital de 1 000 euros.
Siège social : 34 rue Banley 58 000 Nevers,.
Objet : Salon de thé
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers
Co-Gérant : M. Nicolas Estevao de Mendonça et M El Karma Abdelkader demeurant 69 boulevard gorbella le Champagne « 0 » 06 100 Nice et 98 bd pape jean XXIII « le bleuet 1 » 06300 Nice nommés pour une durée indéterminée.

AL58018409

Avis est donné de la constitution d'une SARL dénommée MAUBUISSON MACONNERIE au capital de 1 000 euros ayant les caractéristiques suivantes:
Siège social : Maubuisson 58130 Saint Martin d'Heuille
Objet : Réalisation de tous travaux de maçonnerie, de rénovation, de réhabilitation, d'assainissement et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
Durée : 99 ans.
Gérance : M. Régis Pommier Maubuisson 58130 Saint Martin d'Heuille.
La société sera immatriculée auprès du RCS de Nevers.
La gérance.

AL58018416

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Bouhy en date du 16 décembre 2011, il a été constitué une société en nom collectif présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SNC POUILLOT
Siège social : Bouhy (Nièvre) Grattechien
Objet : entreprise de travaux agricoles, de location,location-bail de matériels agricoles avec ou sans conducteur personnel et plus généralement toute activité s'y rapportant.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 1000 euros, montant des apports en numéraire : 1000 euros
Gérance : Mrs Pouillot Claude et David, demeurant au siège social.
Associé indéfiniment responsable : Mrs Pouillot Claude et David, demeurant au siège social.
Agrément des cessions:Sur agrément des associés
Immatriculation : Au RCS de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL58018417

SARL DES CHAMPS

Le Bourg
58470 Gimouille

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : DES CHAMPS
Forme sociale : SARL
Siège social : Le Bourg, 58470 Gimouille ;
Objet social : fabrication fraîche associée à la vente en gros et au détail de pains, viennoiseries et pâtisseries ; fabrication et vente de plats à emporter ;

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL CLME « LOOCK TEXTILE » (SARL)
RN 81, route du Vieux Marigny
58160 Sauvigny les Bois
RCS : 393 088 752
Le Greffier

AL58018541

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SMALL AIRCRAFT & FRENCH EXPERIENCE (SARL)
42, avenue Maréchal Leclerc, 58400 La Charité sur Loire
RCS : 441 627 684
Le Greffier

AL58018554

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
A.S.L. AMICA TOURS, SAINTE LIGNE SARL (SARL)
Baye, 58110 Bazolles
RCS : 390 709 582
Le Greffier

AL58018551

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SOCIETE D'EQUIPEMENTS DES METIERS DE BOUCHES (SARL)
Foncelin, ZI de Varennes Vauzelles, 58640 Varennes Vauzelles
RCS : 493 856 538
Le Greffier

AL58018550

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EISA (SARL)
42, avenue du Maréchal Leclerc, 58400 La Charité sur Loire
RCS : 431 915 701
Le Greffier

AL58018544

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
HOMER (SARL)
Route d'Armes, 58500 Clamecy
RCS : 489 696 948
Le Greffier

AL58018546

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ALVES BITA Francisco
8, rue des Ecoles, Boisgibault, 58150 Tracy sur Loire
RM 58 : 440 298 313
Le Greffier

AL58018543

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BATIMENT CONSTRUCTION RENOVATION SARL (SARL)
27, route de Bouhy, 58200 Alligny Cosne
RCS : 498 529 767
Le Greffier

AL58018542

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
ARNOLD LOISIRS (SARL)
38, boulevard du Grand Pré des Bordes - 58000 Nevers
RCS : 482 808 078
Le Greffier

AL58018547

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL MILLOT-DELLIER (SARL)
1, route de Saint Saulge, 58800 Corbigny
RCS : 483 812 038
Le Greffier

AL58018545

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CEYLAN (SARL)
13, rue Francis Garnier, 58000 Nevers
RCS : 489 050 773
Le Greffier

AL58018552

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BAUDRAS ERIC
26, avenue de Paris, 58320 Pougues les Eaux
RCS : 400 827 150
Le Greffier

AL58018549

Par jugement en date du 20/12/2011, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RAPHAEL (SARL)
Rue de la Forge, 58500 Oisy
RCS : 490 422 474
Le Greffier

AL58018553

Durée de la société : 99 ans ;
Capital social :10 000 € ;
Gérance :Mr Rémi Bonnot dt à Gimouille (58), la Grâce ;
Immatriculation de la société au RCS de Nevers.

AL58018419

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 14 décembre 2011, il a été constitué une SARL dénommée:THIERRY VARTAN
Objet social : l'activité de petite restauration, restauration rapide, plat à emporter et l'exploitation de
débit de boissons auquel une licence IV de débits de
boissons est attachée.
Siège social : 7 Rue Ferdinand Gambon, 58000 Nevers
Capital : 2 000 euros
Gérance : M Vardan Ohanian demeurant 9 Place Guy Coquille
58000 Nevers
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation
Immatriculation : RCS de Nevers
Pour Avis. La Gérance

AL58018420

SCP «Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY»
Notaires Associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne sur Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Denis BLOIN, Notaire, le 17/12/2011, enregistré à Nevers. Il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: SCI TURPIN
Forme : Civile
Siège social : Cosne sur Cours sur Loire, 58200, 6 Bd de la République.
Durée : 99ans
Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Apport en numéraire : 1.000 Euros.
Capital: 1.000€, divisé en 1000 parts de 1€ chacune numérotées de 1 à 1000 attribuées aux associés en fonction de leur apport.
Gérant: Arnaud Turpin, 6 Bd de la République, 58200 Cosne Cours sur Loire
Pour avis
Maître BLOIN

AL58018424

Avis est donné de la constitution d'une société civile sans statut légal particulier présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: SCI CITANAK ;
Siège social: 3, Rue Henry Faucoud - 58000 Nevers
Objet social: Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers;
Durée de la société: 99 ans;
Capital social: 100 €;
Gérance: Mr Cuma Citanak et Mme Murside Citanak dt à Nevers (58) - 3, rue Henry Foucaud; Immatriculation de la société au RCS de Nevers. Les cessionnaires de parts sont soumis à l'agrément de la société donné par décision collective extraordinaire des associés.
La gérance

AL58018536

Suivant acte reçu par Maitre Sophie KOWAL, notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Hubert ADENOT et Sophie KOWAL , notaires associés » titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à Corbigny (Nièvre), le 26 décembre 2011, a été constitué la société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : SCI AUCOUTURIER-ROUSSEAU.
Capital Social : 1200 euros constitué uniquement par des apports en numéraire entièrement libérés
Siège Social : Corbigny (58800), 12 rue, du petit Fort.
Objet Social : gestion, administration, mise en valeur et exploitation par bail ou autrement de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années Gérance : Melle Gaëlle Aucouturier, demeurant à Corbigny (58800), 62 Rue du Briou
Immatriculation : R.C.S de Nevers (58000)
Cession de parts sociales-agrément : cession libre entre associés uniquement. La décision d'agrément est de la compétence de l'assemblée générale.
Pour avis, Maitre Sophie KOWAL

AL58018558

ME JOURDIER, NOTAIRE A DECIZE(58300)

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Pierre Jourdier, Notaire à Decize, le 14/12/2011, enregistré à Nevers le 27/12/2011, bord 2011/1647, case 2, extrait 3754, des statuts de SCI, dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination Sociale : « THERESE »,
Siège social : Semelay (58360), Bois de la Roche,
Durée : 99 ans,
Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation, la localisation d'immeubles ,
Capital social : mille euros(1000,00 euros),
Apports : Apports en numéraires par M. Philippe de Seroux 500,00€, Mme Béatrice de Seroux 500,00€,
Gérant : M. Philippe de Seroux, la société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu par le greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention Me Jourdier

AL58018559

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement

Par arrêté du 7 novembre 2011
Le Maire de Mhère a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement.
A cet effet, M. Bard, qualité de commissaire enquêteur a été désigné par le président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur.
L'enquête se déroulera à la mairie de Mhère du 03 janvier 2012 au 03 février 2012 aux jours et heures habituels d'ouverture et le samedi 14 janvier de 9 heures à 12 heures.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie le :
mardi 3 janvier 2012 de 9 h à 12 h
samedi 14 janvier 2012 de 9 h à 12 h
vendredi 3 février 2012 de 9 h à 12 h
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.
Le Maire,
Danielle Thomas

AL58018382

DISSOLUTION LIQUIDATION

GARAGE BUREAU

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 8 000,00 euros
Siège social : 58230 Moux en Morvan
R.C.S. Nevers 419 619 424

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/12/2011, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Mme Gadrey Elisabeth épouse Bureau demeurant à Moux en Morvan 58230, et déchargé ce dernier de son mandat ; a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 15/12/2011.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Mention sera faite au RCS : Nevers.

AL58018250

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

ATELIER D'ARCHITECTURE MICHEL COURPIED

Architecte D.P.L.G.
SARL au capital de 21 037,96 €
25 Bd. de la République
58000 Nevers
Nevers 312 671 126

Décision du 03/10/2011 : L'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
M. Michel Courpied, dt 166, Faubourg du Grand Mouësse 58000 Nevers, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 166 Faubourg du Grand Mouësse 58000 Nevers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devont être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, en annexe au RCS.

AL58018422

RECORDS IMPRESSIONS

Société à responsabilité limitée au capital de 25 916,33 €
Siège social : 38 rue de Paris
58440 Myennes
325 223 444 RCS Nevers

Suivant procès verbal en date du 31 août 2011, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de :
- dissoudre par anticipation la société à compter de ce jour ;
- nommer en qualité de liquidateur Monsieur Didier Schottey demeurant 38 rue de Paris 58440 Myennes. En conséquence, il est mis fin aux fonctions de la gérance ;
- fixer le siège de la liquidation au 38 rue de Paris 58440 Myennes.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Nevers.

AL58018534

SCI DE ROMBOIS

Société Civile en liquidation
au capital de 4 573,47 € -
Siège social: Sermoise sur Loire (58)
Route de Sermoise
395 127 418 RCS Nevers

L'AGO du 21/12/2011 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Pascal Jacob dt à Guerigny (58) - 1 rue Pierre Corbier et POBI CHARPENTES SA sise à La Charité sur Loire (58) - La Vallée Piquet de leur mandat de liquidateurs, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 5 décembre 2011. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au RCS.

AL58018537

RECORDS IMPRESSIONS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25916,33 € Siège social : 38 Rue de Paris 58440 Myennes
325 223 444 RCS Nevers

Suivant procès verbal en date du 31 Aout 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et constaté la clôture de liquidation à compter de ce jour. Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

AL58018557

MODIFICATION DE CAPITAL

EARL ROY

Vendonne, 58340 Cercy la Tour
Société Civile au Capital de 622 000 euros
RCS Nevers - 428 815 971

Par acte sous seing privé en date du 16 décembre 2011, le capital a été réduit à 341.000 euros
Pour avis, la gérance

AL5801425

NON DISSOLUTION

EVA SERVICES

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 15, rue des Morins
58320 Pougues les Eaux
R.C.S Nevers 522 567 791

L'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2011 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 31/03/2013 conformément aux articles L.223-42 et suivants du code de commerce.

AL58018033

TRANSFERT DE SIÈGE

VSVL

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
20, rue Saint Agnant,
58200 Cosne-Cours-sur-Loire
RCS Nevers 523 407 252

L'AGE en date du 2/12/11, avec effet au 01/11/11, à décidé, de transférer le siège social au 17, Place des Tilleuls, 18240 Boulleret, RCS Bourges.

AL58018414

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud, 58000 Nevers

SCI MACO

Société Civile Immobilière
au capital de 1.600 €
Siège social : 26, route de la Machine
58300 Saint Léger des Vignes
En cours de transfert
488 330 713 RCS Nevers

L'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2011 a décidé de transférer le siège social du 26 route de la Machine, 58300 Saint Léger des Vignes au 12, rue du Marquis d'Ancre, 58300 Decize.
Pour avis, la gérance

AL58018421

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE ROUY

Avis d'information

Par délibération en date du 08 décembre 2011, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé d'instaurer un Droit de Préemption Urbain sur les zones U et AU et précise que ce Droit de Préemption Urbain est institué en vue :
- de la création d'équipements collectifs,
- de lutter contre l'insalubrité,
- d'organiser le maintien, l'accueil d'activités économiques et artisanales,
- de mettre en œuvre une politique de l'habitat
- réalisation de réserve foncière.
Le texte intégral de la présente délibération est affiché jusqu'au 31/01/2012 en Mairie et consultable aux heures d'ouverture habituelles.
Le Maire, J-N GUILLAUMOT

AL58018560

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL GIRAULT

Moulot, 58500 Clamecy
Capital social : 218 300 euros
RCS Nevers, 453 558 553

Retrait d'associée
Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 15 décembre 2011, il a été procédé au retrait de l'associée co-gérante, Mme Girault Marie-Claude et à la nouvelle répartition des parts sociales qui est de 1.707 parts pour M. Girault Jean-François et de 476 parts pour Melle Girault Myriam.
Pour avis, la gérance

AL58018413

EARL FRESSE

Le Bourg, 58170 Avrée
Au capital de 288 400 euros
RCS Nevers - 482 434 578

Démission de gérant
Par procès-verbal d'assemblée égénrale extraordinaire en date du 30 novembre 2011, Mme Fresse Joëlle a démissionné de ses fonctions de gérante à compter du 31 décembre 2011.
Pour avis, la gérance

AL58018561

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

FINANCIERE DE L'YONNE

SARL transformée en SAS
au capital de 522.870 €
Siège social : Auxerre (89000)
66 bis Avenue Denfert Rochereau
482 922 176 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Décembre 2011 :
- La Société à Responsabilité Limitée a été transformée en Société par Actions Simplifiée (SAS). Ce changement de forme entraîne les modifications suivantes des mentions antérieurement publiées.
- Les fonctions de gérant de Monsieur Bernard Bonnefoy ont pris fin, la direction et la représentation de la Société étant désormais assurées par un Président :
Monsieur Bernard Bonnefoy demeurant à Auxerre (89000), 66 bis Avenue Denfert Rochereau
- Ont été nommés :
Cabinet ECA, représenté par Monsieur Eric Gaboriaud 37 Rue Elsa Triolet, Parc Valmy (21000) Dijon Commissaire aux Comptes Titulaire ;
Monsieur Philippe Brugnot 37 Rue Elsa Triolet ,Äi Parc Valmy (21000) Dijon Commissaire aux Comptes Suppléant.
Tout associé peut participer aux décisions collectives.
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la
société donné par décision collective des associés.
Les autres mentions publiées demeurent inchangées.
Le Président

AL89018400

FINANCIERE DE L'YONNE

SAS au capital de 522.870 €
Siège social : Auxerre (89000)
66 bis Avenue Denfert Rochereau
482 922 176 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 Décembre 2011 :
- Le siège social a été transféré de Auxerre (89000) ,Äi 66 bis avenue Denfert-Rochereau à Monéteau (89470), ZAE de Macherin, 1 Rue de Bonn. L'article 4 (Siège Social) des statuts a été modifié en conséquence.
- Monsieur Marc-Olivier Houel demeurant à Parmain (95620) ,Äi 48 Rue de Ronquerolles a été nommé Président en remplacement de Monsieur Bernard Bonnefoy, démissionnaire.
Le Président

AL89018398

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE DE SERVICE
Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les circonscriptions des commissions régionales de la Masse des douanes de Bourgogne (21,25,39,89,90) et de Lyon (26,69,73,74).

A) IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR
1. CATEGORIE : Etablissement public national
2. ACTIVITE(S) PRINCIPALE(S) Logement et développement collectif
3. Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs Non
4. Le marché est-il couvert par l'AMP : Oui
B) NOM ET ADRESSES OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
1. Nom de l'organisme : EPA « La Masse des douanes »
2. Correspondant : Mme Stéphanie Marin, Directrice par intérim de l'EPA « la Masse des douanes »
3. Adresse : 11, Rue des Deux Communes
4. Code postal : 93 558 - 5. Ville : Montreuil cedex
6. Téléphone : 01.57.53.49.04 / 01.57.53.29.70 7. Télécopie : 01.57.53.40.72
8. Courriel :
epa-masse-marches@douane.finances.gouv.fr
C) OBJET DU MARCHE
1. Objet du marché : Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les circonscriptions des commissions régionales de la Masse des douanes de Bourgogne (21,25,39,89,90) et de Lyon (26,69,73,74).
D) LIEU DE LIVRAISON :
Service régional de la Masse des douanes de Bourgogne, 12, rue Montmartre, BP 41071, 21010 Dijon Cedex / Service régional de la Masse des douanes de Lyon, 6, rue charles biennier, BP2553, 69215 Lyon Cedex 02.
E) L'AVIS CONCERNE : Un marché public
F) CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :
1. Nature et étendue :
Le marché porte sur une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage concernant les circonscriptions des commissions régionales de la Masse des douanes de Bourgogne et Lyon, effectuée au titre de l'article 3 de la loi dite « MOP » n° 85-704 du 12/07/1985. Ce mandat porte sur la gestion technique :
- des 90 logements de la circonscription de Bourgogne répartis sur 6 cités (Dijon, Auxerre, Morteau, Les Rousses, Pontarlier, Delle Bâtiment A) ;
- des 91 logements de la circonscription de Lyon répartis sur 5 cités (Montmélian, Chamonix, Modane Bellevue, Lyon Smith, Romans)
2. Acceptation des variantes Non
3. Classification CPV : 71356200-0 (CPV principal); 71540000-5 ; 79110000-8 (CPV complémentaires)
G) DATE ET DUREE PREVISIONNELLE DU MARCHE
Début prévisionnel d'exécution du marché : 1/04/2012
Durée du marché : 69 mois
H) CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE:
1. Cautionnement et garanties exigés :
Il n'est prévu aucune caution ou garantie.
2. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Le financement des opérations confiées au mandataire est assuré par le versement d'avances de trésorerie effectué au bénéfice dudit mandataire sur fonds propre par l'établissement public national administratif (EPA) « La Masse des Douanes », aux comptes 23, 62 et 61 (article 4 du CCTP n°2011/R00/06 du 29/11/2011).
Le financement de la rémunération du mandataire est assuré sur fonds propre de l'EPA « La Masse des Douanes » au compte 62 et est décomposé en une partie fixe et une partie variable (article 8 du CCAP n°2011/R00/06 du 29/11/2011).
Le règlement des sommes dues au titre du présent marché est assuré par l'EPA « La Masse des douanes », dans un délai global de paiement fixé à 30 jours. En cas de dépassement de ce délai contractuel le taux des intérêts moratoires applicable est le taux d'intérêt légal majoré de sept points.
3. Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Conformément à l'article 51-VII du code des marchés publics, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'imposer le passage d'un groupement conjoint à un groupement solidaire, si le marché lui a été attribué.
4. Autres conditions particulières :
Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de l'offre doivent être rédigés en français.
I) CONDITIONS DE PARTICIPATION
Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :
-Le niveau de capacités financières minimum exigé : les candidats devront présenter un chiffre d'affaires minimum correspondant à 10% du montant H.T. des travaux prévus au titre des programmations en cours (chiffre d'affaire du candidat se présentant seul ou, dans le cas d'un groupement, chiffre d'affaire cumulé de l'ensemble des membres du groupement) (cf annexe I b du CCTP n° n°2011/R00/06 du 29/11/2011).
-Le niveau de capacités techniques minimum exigé :
- les candidats devront présenter un effectif total minimum de 4 personnes au titre de l'année 2011 (effectif du candidat se présentant seul ou, dans le cas d'un groupement, effectif cumulé de l'ensemble des membres du groupement);
- les candidats devront présenter un ou plusieurs outils de gestion informatique permettant le suivi administratif, opérationnel et comptable des opérations de travaux.
-Le niveau de capacités professionnelles minimum exigé :
- le candidat se présentant seul ou, dans le cas d'un groupement, l'ensemble des membres du groupement devra réunir une équipe présentant les compétences suivantes : ingénierie dans le secteur du bâtiment, passation, gestion administrative et comptable des marchés publics.
- le candidat se présentant seul ou, dans le cas d'un groupement, l'ensemble des membres du groupement devra présenter au moins trois exemples de mission(s) de mandat de maîtrise d'ouvrage menées au cours des cinq dernières années dans le cadre de la loi dite « MOP » n°85-704 du 12/07/1985
Les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 43 et 44 du Code des Marchés Publics, qui ne comportent pas toutes les pièces demandées au titre de la candidature (sous réserve de l'application de l'article 52 du code des marchés publics), qui ne présentent pas les compétences et des garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes ne seront pas admises.
1. Situation juridique - références requises :
Chaque candidat (en cas de groupement, chaque membre de groupement) doit fournir les déclarations et documents ci-dessous.
- Imprimé DC1 complété, daté et signé par la personne habilitée à engager l'entreprise (pour ce document, voir adresse http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc1.rtf)) ou :
- Lettre d'intention de participer à la consultation sur papier à en-tête de l'entreprise ;
- modalités de présentation du candidat (candidature individuelle, groupement) ;
- Attestation sur l'honneur du candidat reprenant les mentions portées sur le DC1.
- Imprimé DC2 complété (http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimes_dc/dc2.rtf) ou
- identification du candidat ;
- Un document relatif au pouvoir de la personne habilitée à engager la société ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire ou soumis à une procédure équivalente régie par un droit étranger (dans ce cas, copie du ou des jugements prononcés à cet effet).
- Extrait de Kbis de moins de trois mois.
2. Capacité économique et financière - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) :
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet de la procédure, réalisées au cours des trois derniers exercices,
- Précisions concernant les effectifs de l'entreprise par catégorie de personnels pour les trois derniers exercices et ses moyens matériels (informatique, logistique) ;

3. Référence professionnelle et capacité technique - références requises / niveau(x) spécifique(s) minimal (aux) exigé(s) :
- Certifications professionnelles,
- Plans qualité service,
- Des références de mission de mandat de maîtrise d'ouvrage menées dans le cadre de la loi dite « MOP » n°85-704 du 12/07/1985 au cours des cinq dernières années (préciser la période de réalisation, l'identité du maître d'ouvrage, le libellé descriptif de l'opération, l'enveloppe financière de l'opération, l'étendue de la mission confiée), communiquées par candidat se présentant seul, et, dans le cas d'un groupement, par chacun des membres du groupement.
- Une note de présentation de la société ou de l'organisme précisant sa forme juridique et son statut, son implantation géographique, ses activités principales et accessoires, son organigramme, son organisation interne, ses moyens opérationnels, juridiques, informatiques et comptables, ses outils de gestion informatique lui permettant de suivre ce type de mission, ses outils de contrôle interne et tout élément que le candidat souhaiterait porter à la connaissance de l'EPA « la Masse des douanes ».
- une visite des cités concernées par le présent mandat est recommandée.
Pour visiter les cités de la CRM de Bourgogne, le service régional de la Masse de Bourgogne 12, rue Montmartre, BP 41071, 21010 Dijon Cedex, doit être contacté pour organiser cette visite au 03.80.58.22.34 (Mme Coin).
Pour visiter les cités de la CRM de Lyon, le service régional de la Masse de Lyon, 6, rue charles biennier, BP2553, 69215 Lyon Cedex 02, doit être contacté pour organiser cette visite au 04 72 77 39 58 (Mme Penot).
Le candidat inclura dans sa candidature une attestation sur l'honneur de visite du (ou des) site(s) si cette visite est intervenue.
J) LES PERSONNES MORALES SONT TENUES D'INDIQUER LES NOMS, ET QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES DES MEMBRES DU PERSONNEL CHARGE DE LA PRESTATION ?
Oui
La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.
Il est rappelé que conformément à l'article 4 de la loi dite « MOP » n°85-704 du 12/07/1985, le présent mandat est incompatible avec toute mission de maîtrise d'œuvre, de réalisation des travaux ou de contrôle technique portant sur les opérations confiées au mandataire.
K) CRITERES D'ATTRIBUTION
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
1- Prix des prestations :
1 - a Rémunération forfaitaire : 25%
1 - b Rémunération variable : 15%
2- Valeur technique de l'offre :
2 - a Equipe en charge du mandat : 40 %
2 - b Méthodologie concernant l'organisation du suivi du mandat : 10%
2 - c Présentation détaillée d'un mandat d'assistance à maîtrise d'ouvrage réalisé dans le cadre de la loi dite « MOP » n°85-704 du 12/07/1985: 10%
L'absence de mémoire technique sera éliminatoire et vaudra rejet de l'offre.
L) TYPE DE PROCEDURE:
Appel d'offres ouvert en application des articles 57 à 59 du code des marchés publics.
M) CONDITION DE DELAI :
1. Date limite de réception des candidatures et des offres : le vendredi 10 février 2012 à 16h00
2. Délai minimum de validité des offres 180 jours, à compter de la date limite de réception des offres.
N) RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
1. Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : n°2011/R00/06
Le dossier de consultation comprend :
- l'Acte d'Engagement ;
- Le DC1 et le DC2 ;
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) n° n°2011/R00/06 du 29/11/2011 et ses annexes ;
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) n° n°2011/R00/06 du 29/11/2011 et ses annexes ;
- le Règlement de la Consultation.
O) INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES DE RECOURS ET AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ãTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION DE RECOURS :
Conformément à l'article 127 du code des marchés publics et au décret 2006-975 du 01/08/2006, en cas de litige résultant de l'application des clauses du présent CCAP, le comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics pourra être saisi, soit par le pouvoir adjudicateur du marché, soit par son titulaire.
A défaut de règlement amiable, les litiges persistants sont soumis au tribunal administratif de Montreuil.
Renseignements complémentaires
* Instance chargée des procédures de recours
Tribunal administratif de Montreuil
7, rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris)
93 558 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 49 20 20 00
Télécopie : 01 49 20 20 99
Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm
* Organe chargé des procédures de médiation
Comité consultatif interdépartemental de Versailles de règlement amiable des litiges aux marchés publics
Préfecture de la région Ile de France
Préfecture de Paris
5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15
tel : 01 82 52 42 67 ou 01 82 52 40 00 fax : 01 82 52 42 95
courriel : ccira@paris-idf.gouv.fr
* Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours
Tribunal administratif de Montreuil
7, rue Catherine Puig (niveau 206 rue de Paris)
93 558 Montreuil Cedex
Téléphone : 01 49 20 20 00
Télécopie : 01 49 20 20 99
Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm
P) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : le 26/12/2011
Q) ADRESSE AUPRES DE LAQUELLE DES RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET LES DOSSIERS DE CONSULTATION PEUVENT ãTRE OBTENUS / AUPRES DE LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ãTRE ENVOYEES
EPA « la Masse des douanes » - Service Central
Mme Céline Saint-Criq., Mme Karine Treille (pièce 4414)
11, Rue des Deux Communes, 93 558Montreuil
01.57.53.29.70 / 0157 53 49 04
01.57.53.40.72
Courriel :
epa-masse-marches@douane.finances.gouv.fr
Le dossier de consultation aux entreprises et les pièces relatives au marché peuvent être téléchargés à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

AL89018414

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Malay le Grand du 20 décembre 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale :Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale :VARACHE
Siège social :7 rue des Bas Musats 89100 Malay le Grand
Objet social :Menuiserie bois, pvc, alu, ébénisterie, escalier, agencement, isolation.
Durée de la société :99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 5 000 €
Gérance :Alexis Varache demeurant 7 rue des Chardonnets 89100 Maillot assure la gérance.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
La gérance

AL89018359

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: ASSLAL
Capital : 1000 euros
Siège :7 rue de la république 89190 Villeneuve l Archevêque
Objet : Alimentation générale, fruits légumes, produits frais
Durée : 99 ans
Gérant : M. Oulamine El Madani 6 rue Henry Dunant 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens

AL89018397

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Joux la Ville (Yonne) du 21 Décembre 2011, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SCEA DES PLATANES
Siège : Joux la Ville (89440), 6 Grande Rue
Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code Rural.
Capital : 601 100 euros,
Gérance : Madame Annie Moiron épouse Carré a été nommée gérante non associée de la société pour une durée de illimitée.
Immatriculation :La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La gérance

AL89018409

Aux termes d'un acte SSP en date du 29 décembre 2011 il a été constitué une société
Dénomination sociale : P&P
Siège social : 20 Rue des Lions, 89170 Saint Fargeau
Forme : SARL
Nom commercial : PUB DE LA PUISAYE
Capital : 1500 €
Objet social : Débits de boissons
Gérance : Madame Elodie Porte, 2 Rue de l'église, 89170 Saint Fargeau
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL89018419

SCP BANNWARTH/TOPIN

notaires Associés,
Maligny (89800)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent Topin, Notaire associé à Maligny(89800), le 23/12/2011, il a été constitué l'Exploitation Agricole à Responsabilité limitée suivante :
Dénomination : VALLET
Siège : Mére (89144) 2 rue du Crot de Maligny
Durée : 99 ans
Objet : l'exercice d'activités réputées agricoles
Capital social : 70.300,00 euros
Gérant : Mme Vallet demeurant à Mére (89144) 2 rue du Crot de Maligny, née à Migennes(89400) le 26/12/1955, immatriculation du RCS d'Auxerre.
Pour avis. Me Topin

AL89018422

Serge FLEURIOT - SF CONSEIL
Avocat
58 Bd Gambetta, Troyes
Tél 03 25 71 46 30

Suivant acte sous seing privé en date à Joigny (Aube) du 21/12/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SARL
Objet : L'exploitation d'une station de nettoyage haute pression et de lavage automatique
Dénomination : SARL TARANNE
Siège social : 5 Rue du Château, 89300 Chamvres
Durée : 99 années à compter de la date d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Capital social : 40 000 € divisé en 4000 parts sociales
Gérante : Véronique Ribaucourt, 4 Rue de la Gare, 89410 Cézy
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérante

AL89018429

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Jaulges du
22 décembre 2011, il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : DUAUX FABRICE BATIMENT TRAVAUX PUBLICS
Siège : 1 A Rue de l'Armançon, 89360 Jaulges
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son
immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : Génie civil, terrassement,
- Bâtiment, travaux publics, maçonnerie,
- VRD, réseaux et branchements, adduction d'eau,
assainissement, gaz, téléphone,
- Installations de mobiliers et d'équipement,
- Location de matériel, d'engins et de véhicules liés aux
activités ci-dessus,
- Aménagement de bases de loisirs,
- Clôtures, arrosage automatiques, aménagement de jardins et
parkings,
- Activité de marchand de biens,
- Toutes prestations de services et vente en matière de
cartes postales, timbres postes, objets d'art, antiquité,
vieux papiers.
- Transmission des actions : La cession des actions de
l'associé unique est libre.
Président :
Monsieur Fabrice Duaux, demeurant Moulin de Jaulges, 89360
Jaulges
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des
sociétés d'Auxerre.
Pour avis
Le Président

AL89018430

Par acte SSP du 01/12/2011, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :CAPEC LG
Objet social : Profession d'expert-comptable
Siège social :
45 rue Bellocier, 89100 Sens
Capital : 50000 €
Durée : 99 ans
Co-Gérance : Mlle Laurence Golli demeurant 13 chemin du bas des Guillemottes 89100 Rosoy et Mr Franck Duhamel demeurant 2 chemin Raffenot 21490 Brétigny
Immatriculation au RCS de Sens

AL89018433

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le journal Terres de Bourgogne le 23/12/2011, concernant la SCI VIN RCS 448 491 571 Chelles. Il convient de lire : **« La société sera immatriculée au RCS de Sens ».**

AL89018405

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

DISSOLUTION LIQUIDATION

SERVINS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 €
Siège social
12, Place de la République
89100 Sens
482 016 771 RCS Sens

L'associé unique a décidé, le 30 juin 2011 : - la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, - nommé Monsieur Claude KERSALE demeurant à Sens (89100), 12 Place de la République, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur.

AL89016690

A.P.F.L.C.

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège : Hôtel d'entreprises du Sénonais
ZAC des Vauguillettes
1 Boulevard des Noyers Pompons, 89100 Sens
529 950 420 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2011, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Madame Peggy Huard, demeurant 27 Rue du Professeur Ramon 89140 Cuy, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 27 Rue du Professeur Ramon 89140 Cuy. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL89018411

SARL THIBAULT MACONNERIE

Capital de 7 774,90 euros
20 rue Pasteur
89140 Evry
RCS Sens B 401 610 753

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2011, la collectivité des associés a approuvé les comptes définitifs de liquidation,
donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.
Les comptes du liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de Sens.
Pour avis.

AL89018402

SARL MG BATI

Capital de 10 000 euros
1 rue des trois mulets
89100 Sens

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2011, l'associé unique a approuvé les comptes définitifs de liquidation,
donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture de liquidation.
Les comptes du liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de Sens.
Pour avis

AL89018403

MURANO PROMOTION

SARL au capital de 8000 Euros
3, rue de ligny, Egriselles,
89290 Venoy
478542137 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 décembre 2011 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, madame NAUD Annick, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89018416

CLOS DE LIGNY

SARL au capital de 8000 Euros
3, rue de ligny,
89290 venoy
477555486 R.C.S. Auxerre

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 décembre 2011 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, madame Naud Annick, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89018417

SENIORADES

SARL Unipersonnelle
au capital de 8000 Euros
9, route d'auxerre, Egriselles,
89290 Venoy
477603070 R.C.S. Auxerre

Par décision du gérant en date du 23 décembre 2011 les Associés ont :
- approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
- donné quitus au Liquidateur, madame Naud Annick, pour sa gestion et décharge de son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
Radiation au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL89018418

GAEC DE MONTMERCY

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Société civile au capital de 93 146,34 euros
Siège social : Montmercy
89000 St Georges sur Baulches
314 637 182 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/09/2011 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/09/2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Régis Hoguet, demeurant 9 Rue de Bellevue à Villefargeau (89), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à Montmercy, 89000 St Georges sur Baulches. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre. Pour avis. A Le liquidateur

AL89018420

CHEZE ENVIRONNEMENT BOURGOGNE

Société par Actions Simplifiées
au capital de 150.000 euros
Siège social : 3, rue Jules Massot,
89000 Auxerre
488 729 286 RCS Auxerre

Suivant procès verbal en date du 16.12.2011, l'Assemblée Générale Ordinaire constate que les opérations de liquidation sont closes, donne quitus de sa gestion au liquidateur et prononce la clôture de liquidation à compter du même jour. La société sera radiée auprès du R.C.S d'Auxerre.
Pour avis. Le liquidateur

AL89018421

SOCIETE D'AMEUBLEMENT DU SENONAIS

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 45 960 euros
Siège social : 21 bis boulevard de la liberté
89100 Sens
RCS : Sens 705 680 312

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2011, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur, Monsieur Gilles Gaude, demeurant 21 bis boulevard de la Liberté, 89100 Sens et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 juin 2011.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Sens.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL89018424

SCI BURKI

Société civile immobilière
au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : Rue Pierre et Annie Hervé
89660 Châtel-Censoir
R.C.S Auxerre: 479826109

Avis dissolution
Par décision en date du 23 décembre 2011, Mme Michèle Burki, demeurant à Châtel-Censoir (89) 7 rue P. et
A. Hervé, agissant en qualité d'associé unique:
- a constaté la dissolution anticipée et de plein droit de la société à compter du 5 décembre 2011 et sa mise en
liquidation amiable,
- s'est désignée liquidateur de la société dissoute jusqu'à la clôture des opérations. Et disposera des pouvoirs les
plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours et mener à bonne fin les opérations de liquidation,
réaliser l'actif et payer le passif.
Les opérations de liquidation seront effectuées au siège social de l'entreprise, où toutes les correspondances seront
valablement adressées et tous actes notifiés.
Les pièces relatives à cette dissolution sont déposées au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis,
L'associé unique

AL89018427

SCI BURKI

Société civile immobilière
au capital de 1.500,00 Euros
Siège social : Rue Pierre et Annie Hervé
89660 Châtel-Censoir
R.C.S Auxerre : 479826109

Liquidation
Par décision en date du 23 décembre 2011, Mme Michèle Burki, demeurant à Châtel-Censoir (89) 7 rue P. et A. Hervé, associé unique, agissant en qualité de liquidateur et après avoir procédé aux opérations liquidative, a décidé la clôture de la liquidation de la société

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de € TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de € TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

dont la dissolution a été publiée dans ce même journal ce jour.
Le dépôt des actes a été effectuée au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Pour avis,
Le liquidateur

AL89018428

MODIFICATION DE CAPITAL

FIDAL Société d'avocats
Rond point Foch
1 avenue de St Georges
89000 Auxerre

MP SELFINOX

Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros porté
à 87 000 euros
Siège social : 105 rue des Mignottes
89000 Auxerre
519 839 849 RCS Auxerre

Suivant décisions de l'associé unique en date du 12 décembre 2011, il a été décidé :
- d'augmenter le capital d'une somme de quarante et un mille euros (41.000 €) pour le porter ainsi de huit mille euros (8.000 €) à quarante neuf mille euros (49.000 €) par émission de quatre mille cents (4.100) actions nouvelles de dix euros (10 €) chacune.
- d'augmenter , de nouveau, le capital social qui s'élève à quarante neuf mille euros (49.000 €) divisé en quatre mille neuf cents (4.900) actions de dix euros (10 €) chacune entièrement libérées, d'une somme de trente huit mille euros (38.000 €) et de porter ainsi à quatre vingt sept mille euros (87.000 €) par la création et l'émission de trois mille huit cents (3.800) actions nouvelles de numéraire d'un montant nominal de dix euros (10 €) chacune.
- de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts
- de refondre en totalité le pacte social
Le président

AL89018386

Etude de Maître Olivier Xiberras,
Notaire
7 Rue Philippe Verger
89130 Toucy

Avis d'augmentation de capital social

Suivant acte reçu par Me Olivier Xiberras, 23 juin 2011, enregistré à Auxerre, le 2 août 2011; bord 2011/788 case 1 ext 2492 reçu 375 €uros a été effectuée une augmentation de capital social par voie d'apport par Monsieur Julien Jean Joseph Marquis, commerçant, demeurant à Noyers (89310) 34, place du Grenier à Sel.
Célibataire.
Au profit de La société dénommée O MARQUIS PERCHE, Société A Responsabilité Limitée ayant son siège social à Noyers sur serein (89310) 34, place du grenier à sel, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Auxerre n° 529443673
Nature de l'apport : Apport en nature Un fonds de commerce de café, débit de boissons, exploité à Noyers sur Serein pour lequel Monsieur Marquis est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Auxerre, sous le numéro 512296120 et identifié à l'I.N.S.E.E. sous le numéro 51229612000029, ledit fonds comprenant :
a/ Le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés la licence de IVème catégorie, le tout évalué à quatorze mille cinq cents euros (14 500.00 eur).
b/ Le matériel et les objets servant à son exploitation, décrits et estimés article par article en un état annexé aux présentes daté et certifié sincère et véritable par les requérants, d'une valeur totale de cinq cents euros (500.00 eur).
Jouissance : à compter rétroactivement du 1er avril 2011
Ancienne mention : Capital Social : trente mille euros (30 000.00 €uros)
Nouvelle mention : Capital Social : quarante cinq mille euros (45 000.00 €uros)
a été nommé également aux termes du même acte en qualité de co gérante :
Mademoiselle Devos Elise Isabel Marie, infirmière, demeurant à Noyers (89310) 34, place du grenier à sel, née à Colombes (92700) le 26 mars 1987,
les modifications statuaires seront publiées au registre du commerce et des sociétés de Auxerre
Pour avis
Le Notaire.

AL89018423

TRANSFERT DE SIÈGE

NC VILLAR

EURL au capital de 50000 €
Siège social :
7 rue Carnot,
91120 Palaiseau
403860927 RCS Evry

L'AGE du 01/12/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au **1 Impasse du Moulin, 89150 Dollot**, à compter du 15/12/2011
Gérance : Mme Nadine Villar demeurant 1 Impasse du Moulin -89150 Dollot
Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89018425

SCI LORM05

SCI au capital de 10000 €
Siège social :
7 rue Carnot,
91120 Palaiseau
480658954 RCS Evry

L'AGE du 01/12/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au **1 Impasse du Moulin**, 89150 Dollot, à compter du 15/12/2011
Objet social: acquisitions (achat apport), prise à bail, location par bail, administration exploitation immeubles bâtis ou non, prise de participations dans toutes SCI, plus généralement toutes opérations immobilières, mobiliers, financières, revente, pouvant se rattacher à l'objet social
Durée: jusqu'au 28/01/2104
Gérance : Mme Nadine Villar, co-gérant Mr Pierre Nezondet, demeurant 1 Impasse du Moulin, 89150 Dollot
Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Sens

AL89018426

PROPERTY DEAL TRANSACTION

SAS au capital de 1.500 €
Siège social : 2 rue Delaunay
78000 Versailles
522 181 155 RCS Versailles

L'AGE en date du 15/06/2011 a transféré le siège social au 7 promenade du pré de l'échelle, 89310 Noyers sur Serein.
Président : M. Etienne Hodanger demeurant 7 promenade du pré de l'échelle, 89310 Noyers sur Serein.
Radiation du RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS d'Auxerre

AL89018432

SCI MA DI FA

Société civile immobilière
au capital de 548,82 euros
Siège social : 3 bis rue des Murs d'Avron
93250 Villemomble
378 229 777 RCS Bobigny

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2011,l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège du 3 bis rue des Murs d'Avron 93250 Villemomble au 6, chemin du Comte de Lacelle 89130 Lalande à compter du jour de l'assemblée, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
En conséquence, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.
La société dont l'objet social est l' acquisition, la prise à bail, la gestion ou location de tous biens mobiliers ou immobiliers a été constituée pour 50 années à compter du 30 mai 1990.

AL89018434

COTE OCRE

SARL au capital de 1.500 €
Siège social :
2 rue Delaunay
78000 Versailles
509 536 454 RCS Versailles

L'AGE en date du 15/06/2011 a transféré le siège social au 7 promenade du pré de l'échelle, 89310 Noyers sur Serein, à compter du 08/07/2011.
Gérant : M. Nicolas HHodanger demeurant 98 avenue de Versailles, 75016 Paris.
Radiation du RCS de Versailles et réimmatriculation au RCS d'Auxerre

AL89018436

DÉMISSION

FABER FRANCE

SAS au capital de 908 295,00 Euros
Siège social : BP 52,
Les Frénelleries 89150 Saint Valérien
RCS Sens 662 025 345

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 06/06/11, il a été pris acte de la démission de Monsieur Stéphane Guastavino, commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Bertrand MARY, commissaire aux comptes suppléant, à compter du 1er janvier 2010.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens.

AL89018404

DIVERS

MOULINS DE VINCELOTTES

Société par actions simplifiée
Au capital de 120.000 €
Siège social : MLN de Vincelottes,
89290 Vincelottes
425 920 030 RCS Auxerre

Suivant Extrait du Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15.12.2011, il a été constaté la fin des mandats des commissaires aux comptes Titulaire le CABINET EMMANUEL CHEVIGNARD et Suppléant Monsieur Yves MAZO.
Mention en sera faite au RCS d'Auxerre.
Le Président

AL89018401

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'une assemblée générale des associés de la société TPMS en date du 17 novembre 2011, les associés ont pris acte de la démission de ses fonctions de Monsieur Mohand Larbi Fellah en qualité de gérant de la société à compter du 17 novembre 2011 et les associés ont désigné Monsieur Fernando Dias Goncalves, associé, né le 8 décembre 1967 à Tamel Portugal, de nationalité portugaise,
demeurant 23, route de Chassy à Aillant-sur-Tholon en qualité de gérant à compter du 17 novembre 2011 .
La gérance

AL89018408

BERNER

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.100,000 euros
Siège social : Z.I Les Manteaux
89331 Saint Julien Du Sault
R.C.S Sens 506 950 211

Le 15 décembre 2011, l'associé unique :
a pris acte de la démission de Messieurs Jacques Olbinski, Philippe Sourzac et Jean Marie Mignot de leur fonction respective de cogérant avec effet au 31 décembre 2011 à minuit;
a nommé en qualité de nouveau gérant, à compter du 1er janvier 2012 et pour une durée indéterminée : Etienne Gross, demeurant 18 rue Duret à 75116 Paris.
Pour avis, la gérance

AL89018431

CESSION

Suivant acte reçu par : Maître Marie-Christine MILLOT-SONNET, Notaire à Villeneuve l'Archevêque (Yonne), le 9 décembre 2011, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de Sens le 12 décembre 2011, bordereau n°2011/946, case n°1, extrait 3094 ;
Mademoiselle Sophie Olczyk, esthéticienne, demeurant à Beaumont (89250) 12 rue des Ecoles, célibataire.
Née à Sens (89100) le 26 avril 1981.
De nationalité française.
A cédé à :
Mademoiselle Estelle Marie Emilie Fernandez, esthéticienne, demeurant à Sergines (89140) 2 rue Blaise Rigault, célibataire.
Née à Paris (75020) le 28 février 1991,un FONDS DE COMMERCE d'ESTHETIQUE sis à Sens (89100), 14 rue Paul Malluile.
Prix : Vingt Cinq Mille Euros (25.000,00 euros)
Prise de possession à compter du 12 décembre 2011.
Les oppositions seront reçues en l'Etude de Me MILLOT-SONNET, notaire à Villeneuve l'Archevêque où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion
Le Notaire

AL89018435

TERRES DE BOURGOGNE vous présente tous ses voeux à l'occasion de cette nouvelle année

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM000027 - VOSGES
AGENT TECHNIQUE AGRICOLE H/F
Exploitation polyculture élevage (lait : 270 000 L de quota laitier - 36 vaches laitières et race à viande - 65 vaches allaitantes - au total : 265 bêtes). Sera chargé de s'occuper des animaux (alimentation, soin, et traite). Conduite de matériels agricoles. BAC PRO/BTSA. Goût prononcé pour l'élevage. • Entrée dès accord. CDI avec période d'essai renouvelable. Rémunération : SMIC (avec possibilité d'être logé et nourri gratuitement). Poste et rémunération évolutifs.

AL011980 - REGION EST
RESPONSABLE INVESTISSEMENTS-ENTRETIEN / QUALITE / SECURITE / ENVIRONNEMENT H/F
Nous recherchons pour un Groupe Coopératif céréalier, situé dans l'Est de la France (CA 150 M€, 175 collaborateurs). Rattaché au Directeur Général : Gérer les Investissements et l'Entretien du Groupe. Manager une équipe de 5 personnes. Animer et superviser le système d'Assurance Qualité. Superviser et gérer l'évolution des dossiers Sécurité et Environnement. Participer au Comité de Direction. De formation niveau Bac + 5 Ingénieur généraliste / industriel ou équivalent avec une dizaine d'années d'expérience professionnelle, vous possédez une expérience en management de travaux et d'installations à un niveau de responsabilités similaires, ainsi que dans la conduite de dossiers Qualité / Sécurité / Environnement. Sens du management, autorité naturelle, méthode et sens de l'organisation, prise de recul, pragmatisme, sens de l'observation et goût pour le travail en équipe font partie de vos atouts. CDI.

AL012007 - GRAND NORD DE PARIS
TECHNICO-COMMERCIAUX H/F
Société en pleine expansion spécialisée dans le conseil et la distribution de produits à bon profil agroenvironnemental (adjuvants, fertilisants, oligos, SDN...) Vous développez et fidélisez sur un secteur exclusif une clientèle agricole à dominante grandes cultures. Vous conseillez techniquement en optimisant les doses phytosanitaires. BTS (PV), Ing. Vous justifiez d'une expérience réussie dans l'agrofourniture et une bonne connaissance en grande culture. Vous connaissez le milieu agricole de votre région. Vous avez des qualités relationnelles. Vous êtes autonome. CDI - Formation - Fixe + Com + Primes + PEE + Frais + Véhicule société + tél. mobile. Départements à couvrir : 62-80-77-45-21-10-08.

AL012025 - LORRAINE
AUDITEUR AGRICULTURE BIOLOGIQUE H/F
Contrôle & Certification AB - Organiser plannings, plans de tournée auprès des opérateurs suite à réception mandatements annuels - Mener contrôles & prélèvements pour audit de qualité - Communiquer dossiers aux chargés de certification au siège. Bac+2/3 en Agriculture/Agronomie + expérience. 21.3K€+bonus annuel sur objectifs+participation/intéressement+PEE)+prévoyance+voiture+ ordinateur/ portables.

AM000023 - FRANCE
AUDITEUR FOOD SAFETY H/F
Leader mondial de l'inspection, du contrôle, de l'analyse et de la certification. Reconnue comme la référence mondiale en termes de qualité et d'intégrité, SGS emploie 68 000 collaborateurs, et exploite un réseau de plus de 1000 bureaux et laboratoires à travers le monde. En France SGS s'attache à porter haut les valeurs et l'offre du groupe. Après plus de 130 ans de développement, SGS France compte aujourd'hui 2.600 personnes réparties dans 90 bureaux et centres de contrôles et 26 laboratoires. Vous serez chargé d'effectuer des audits dans le secteur agroalimentaire. Vous validerez la bonne application des référentiels dans lesquels sont engagés nos clients, en vérifiant le respect de leurs engagements qualité (information des clients, gestion des réclamations, respect des délais annoncés, engagements environnementaux, ...) De formation bac +3/5, vous avez une expérience significative en audit. Un bon relationnel, esprit d'analyse et de synthèse sont des atouts pour ce poste. Vous possédez impérativement les habilitations IFS. L'habilitation BRC serait un plus. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Offre abonnement LIBERTÉ

RECEVEZ VOTRE JOURNAL Terres de Bourgogne et son supplément Direct Affaires

Le montant de votre abonnement sera prélevé automatiquement chaque mois sur votre compte bancaire ou postal.
Il vous suffit de remplir une seule fois un formulaire disponible sur demande. Votre abonnement sera reconduit automatiquement.
Vous pourrez l'interrompre, à tout moment, en nous adressant un courrier avant le 15 de chaque mois pour effet le mois suivant.

pour 8,50€ par mois

AUTORISATION de PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'Établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant de l'avis de prélèvement établi à mon nom qui sera présenté par la SEP de Bourgogne

Coordonnées du débiteur

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

Conformément à la loi «informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Ces données pourraient être utilisées par Terres de Bourgogne pour vous envoyer des informations, sauf si vous cochez la case ci-contre ☐

Etablissement teneur du compte à débiter

NOM de l'ÉTABLISSEMENT
AGENCE
N° RUE
CP VILLE

Compte à débiter - codes

Code établissement Guichet
N° du compte Clé RIB

Joindre obligatoirement un RIB

DATE

SIGNATURE

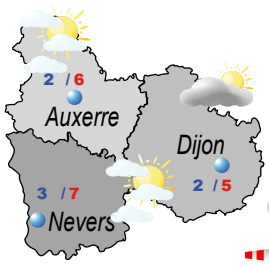
N° national d'émetteur 464 918

Nom et adresse du créancier:
SEP de Bourgogne
Terres de Bourgogne
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

NB: Je vous demande de faire figurer le prélèvement sur mes relevés de compte, je m'adresserai directement au journal pour tout ce qui concerne le fonctionnement de mon abonnement

▶Prévisions **météo** du 06 au 15 janvier 2012

Vendredi 6 Janvier



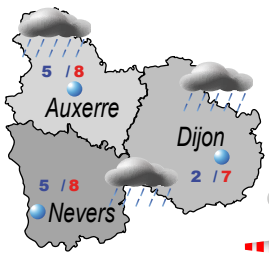
Nuageux
Ce vendredi sera partagé entre quelques nuages et de timides apparitions du soleil. Les vents seront modérés.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Mélaine
Soleil : 08:41 - 17:39
Lune : 15:16 - 06:10

Samedi 7 Janvier



Pluvieux
Un temps couvert et pluvieux s'annonce pour ce samedi. Les températures seront en hausse et les vents resteront modérés.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 7 à 9 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

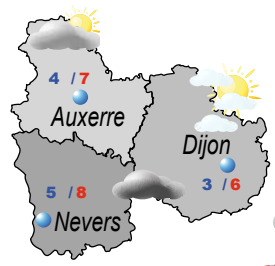
St Raymond
Soleil : 08:41 - 17:40
Lune : 16:09 - 07:03

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 8 Janvier



Variable
Ce dimanche se déroulera sous un ciel bien nuageux et quelques timides apparitions du soleil. Les températures seront en très légère baisse l'après-midi.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 6 à 8 °C

Vents : Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

St Lucien
Soleil : 08:41 - 17:41
Lune : 17:10 - 07:50

Prévisions à 7 jours

Lundi 9 au Mercredi 11 Janvier :
Quelques éclaircies et de nombreuses précipitations, parfois mêlées à des chutes de neige.
Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -1 à 3 °C T° maxi. : 3 à 5 °C

Jeudi 12 au Dimanche 15 Janvier :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous les averses.
Vents : Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : -1 à 2 °C T° maxi. : 5 à 7 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶Sudoku

	9			6	4			5
5				1				
		7	9			1	4	
9					6			
1	7						8	6
			1					7
	3	4			8	2		
				2				4
8			4	3			5	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

3	9	1	8	6	4	7	2	5
5	4	8	7	1	2	9	6	3
2	6	7	9	5	3	1	4	8
9	8	5	3	7	6	4	1	2
1	7	3	2	4	9	5	8	6
4	2	6	1	8	5	3	9	7
6	3	4	5	9	8	2	7	1
7	5	9	6	2	1	8	3	4
8	1	2	4	3	7	6	5	9

▶**Télévision** Sélection du 07 au 13 janvier

Samedi 7

TF1
20.50 Sosie ! Or not sosie ? Divertissement présenté par V. Cerutti, avec Anne Roumanoff, Michel Leeb, Francis Huster, Benjamin Castaldi, Pascal Legitimus, les frères Bogdanoff, etc.
23.10 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Les années bonheur. Divertissement de P. Sébastien, avec Collectif Métissé, Nicole Croisille, Félix Gray, Percy Sledge, Roberto Alagna, Patrick Hernandez, les frères Nacash, Nolwenn Leroy, Claude Barzotti, Nana Mouskouri, etc.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Football «Coupe de France : 32es de finale».
23.35 Appassionata «Luisa Miller». Opéra de G. Verdi, avec Ana Maria Martinez, Roman Vargas.

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Frédéric II roi de Prusse» ★★. *Passionnant.*
22.20 Tant de belles choses, Françoise Hardy ★★★. *Magnifique.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.50 L'élite de Brooklyn ★★. Policier (2010) de A. Fuqua, avec Richard Gere (2h08) ⓬. *Excellent.*

Dimanche 8

TF1
20.50 Le transporteur 2 ★★. Aventures (2005) de L. Leterrier et C. Yuen, avec J. Statham (1h24) ⓾. *Spectaculaire, mais conventionnel.*
22.30 US marshals ★★. Policier (1998) de S. Baird, avec Tommy Lee Jones (2h10) ⓾. *Très bien fait.*

FRANCE 2
20.35 Le hérisson ★★. Comédie dramatique (2009) de M. Achache, avec Josiane Balasko, Garance Le Guillermic (1h35). (voir Sélection)
22.15 Non élucidé «L'affaire Godard».

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby : «L'épée de Guillaume», «Régime fatal» ★★. Série avec John Nettles ⓾. *Pas mal.*
01.25 Le manteau ★★. Drame en NB et VO (1952) de A. Lattuada, avec R. Rascel (1h50). *Excellent.*

ARTE
20.45 Le parrain ★★★. Drame (1972) de F. Ford Coppola, avec Marlon Brando, Al Pacino, James Caan (2h48) ⓬. (voir Sélection)
23.40 Une histoire de la Mafia (1/2) ★. *Un peu confus.*

M6
20.50 Capital «Santé, bien-être : Le boum du marché de la forme».
22.45 Enquête exclusive grand format «Touristes, fêtards et babas cool : Goa, la nouvelle Ibiza».

CANAL +
21.00 Rugby «Clermont/Toulon».

Lundi 9

TF1
20.50 Camping Paradis «Magique camping» ★. Téléfilm. *Lourd.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Philippe Besson, Cécile Ladjali, J.-B. Gendarme, F.-O. Giesbert, etc.

FRANCE 2
20.35 Castle ★★. Série avec Nathan Fillion, Stane Katic. *Excellent.*
22.50 Mots croisés. Magazine.

FRANCE 3
20.35 Au cœur de l'urgence (2/2) ★★. Documentaire. *Intéressant, mais un peu lourd.*
22.55 Duch, le maître des forges de l'enfer. Documentaire ⓾.

ARTE
20.35 Chinatown ★★★. Policier (1974) de R. Polanski, avec Jack Nicholson, Faye Dunaway (2h05) ⓬. *Brillant, mais dur.*
22.45 Dans la peau de John Malkovich ★. Comédie (1999) de S. Jonze (1h48). *Décevant.*

M6
20.50 Millénium, les hommes qui n'aimaient pas les femmes ★★. Thriller (2009) de N. Arden Oplev, avec Michael Nyqvist, N. Rapace (2h27) ⓬. *Excellent, mais affreux.*
23.35 Couvre-feu ★. Thriller (1998) de E. Zwick, avec Denzel Washington (1h56) ⓾. *Moyen.*

CANAL +
20.55 Camelot (1 et 2/10) ★. Série ⓾. *Décevant et un peu cru.*

Mardi 10

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «La couleur de l'argent», «Latitude meurtrière», «Une femme peut en cacher une autre». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.15 Voisins «Vont-ils se mettre d'accord ?». Magazine présenté par Henri Leconte.

FRANCE 2
20.35 Klaus Barbie, «Criminel nazi» ★★. (voir Sélection)
22.30 Infrarouge «La traque des nazis» ★★ ⓬. (voir Sélection)

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil : «Le cadet de mes soucis», «Vue sur Internet» ★★. Série avec Virginie Lemoine, C. Charmetant. *Sympathique.*
22.50 Ce soir (ou jamais !).

ARTE
Le grand Monopoly du gaz
20.40 Le grand Monopoly du gaz ★★. *Assez intéressant.*
22.05 Débat.
22.25 Le dessous des cartes «Conflits 2030 (1) : Les facteurs».
22.40 I love democracy «La Tunisie». Documentaire.

M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.

CANAL +
20.55 La permission de minuit ★★. Comédie dramatique (2010) de Delphine Gleize, avec Vincent Lindon (1h47). *Très émouvant.*

Mercredi 11

TF1
20.50 Grey's anatomy : «En milieu hostile», «Comme des grands», «En immersion» ★★. Série avec Ellen Pompeo ⓾. *Pas mal, mais inégal.*
23.10 Nikita. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Seule ★★. Téléfilm avec Barbara Schutz, Jean-Pierre Lorit (1h30). (voir Sélection)
22.10 Secrets de famille. Magazine présenté par V. Guilhaume.

FRANCE 3
20.35 Football «Coupe de la Ligue : Lyon/Lille».
23.45 Doc 24. Magazine régional.

ARTE
20.35 Un cœur simple ★★. Drame (2007) de M. Laine, avec Sandrine Bonnaire, Marina Foïs (1h39). *Émouvant et subtil, mais austère.*
22.15 Boris Vian, la vie jazz.
23.15 La double vie de Daniel Shore. Drame en VO (2009) de M. Dreher, avec Nikolai Kinski (1h31).

M6
20.50 Les années 80 «Le retour !». Divertissement de S. Corman et Dave, avec Julie Pietri, Bonnie Tyler, Rose Laurens, Didier Barbelivien, Caroline Loeb, Desireless, etc.
23.20 Les années 90 «Le retour !».

CANAL +
20.55 Libre échange. Comédie (2010) de S. Gisquière, avec Carole Bouquet, Julie Depardieu (1h12) ⓾. *Nul et vulgaire.*

Jeudi 12

TF1
20.50 Interpol : «Les larmes du jaguar», «L'inconnu de Prague», «Seules dans la nuit». Série avec Serena Rinaldi, Marc Grosy.
23.30 New York, unité spéciale ⓬.

FRANCE 2
20.35 Des paroles et des actes. Magazine de David Pujadas, avec Jean-Luc Mélenchon.
22.20 Avant-premières. Magazine.

FRANCE 3
Soirée Clint Eastwood
20.35 Sur la route de Madison ★★★. Comédie dramatique (1995) de et avec Clint Eastwood, et avec Meryl Streep (2h09). *Bouleversant.*
23.25 Lettres d'Iwo Jima ★★★. Drame (2006) de Clint Eastwood, avec Ken Watanabe (2h20) ⓬. *Superbe et très humain, mais dur.*

ARTE
20.35 Les Tudors (1 et 2/8) ★★★. Série avec Jonathan Rhys Meyers ⓬. *Très brillant, mais complaisant.*
22.15 Grossesses sous surveillance «Le diagnostic prénatal».
23.10 Les gars et les filles «Armand 15 ans l'été».

M6
20.50 Criminal minds. Série avec Forest Whitaker, Matt Ryan ⓬.
23.20 Les nouveaux visages de la prostitution (1/3).

CANAL +
20.55 Body of proof ★★. Série avec Dana Delany ⓾. *Poignant.*

Vendredi 13

TF1
20.50 Les 30 histoires les plus mystérieuses. Divertissement présenté par Carole Rousseau et Jacques Legros.
23.10 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Nicolas Le Floch «Le dîner de gueux» ★. Téléfilm avec Jérôme Robart, Grégori Derangère, Sarah Le Picard (1h35) ⓾. *Décevant.*
22.15 Flashpoint (3 et 4/13) ★★. Série avec Hugh Dillon ⓾. *Prenant.*
00.10 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Lulu Gainsbourg.

FRANCE 3
20.35 La fête de la chanson française à l'Olympia. Divertissement présenté par Daniela Lumbroso, avec Jean-Louis Aubert, Laurent Voulzy, Julien Clerc, Alain Souchon, Juliette Gréco, Isabelle Boulay, Joey Starr, Nicoletta, Helene Ségara, Amel Bent, Michael Miro. etc.

ARTE
20.35 Le fil d'Ariane ★. Téléfilm avec Julie Ferrier, Mélanie Bernier, Arié Elmaleh (1h25). *Outrancier.*
22.05 Jeux pervers. Téléfilm avec Chiara Chiti. *Ennuyeux et malsain.*

M6
20.50 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.

CANAL +
20.55 Le Marquis ★. Comédie (2010) de D. Farrugia, avec Franck Dubosc (1h25). *Inégal.*

SÉLECTION


DR

La traque des nazis - Au début des années 60, l'Allemagne cherche à oublier son passé honteux, et de nombreux nazis sont parvenus à échapper aux poursuites. Simon Wiesenthal, un rescapé des camps de la mort, est déterminé à tout entreprendre pour les retrouver. Ce documentaire très émouvant retrace les étapes de cette longue traque qu'entreprirent Simon Wiesenthal et les Klarsfeld. Des archives inédites et souvent terribles permettent de confronter des images nazies de 1934 et de 1945. Sont ainsi auscultées l'idéologie nazie et son œuvre de mort. On peut, cependant, regretter qu'une bonne partie du documentaire soit consacrée à la traque menée par les Klarsfeld. La démarche de Simon Wiesenthal, estimant qu'il fallait rechercher «la justice, pas la vengeance», aurait pu être davantage soulignée. Certaines images sont terribles et attestent de l'effroyable barbarie nazie. ***Mardi 10, sur France 2, à 22h30.***

Le hérisson - Concierge dans un immeuble, Renée est passionnée de littérature. En adaptant le joli livre de Muriel Barbery, la réalisatrice a choisi d'en modifier certains aspects pour le rendre plus cinématographique. Malgré un début un peu confus, on est sous le charme de cette histoire atypique et de ces personnages attachants. Josiane Balasko est sensationnelle, mais la jeune Garance Le Guillermic est la révélation du film. ***Dimanche 8, sur France 2, à 20h35.***

Le parrain - Don Corleone, patriarche d'une tribu sicilienne, est le parrain vénéré et respecté de la Mafia. Cette longue (un peu trop !) chronique, vivante et colorée, est magistralement mise en images par Francis Ford Coppola, qui évoque, de manière réaliste, l'univers de la Mafia. L'interprétation est magnifique, et elle est pour beaucoup dans la réussite de cette œuvre prenante et envoûtante, mais d'une violence parfois atroce. ***Dimanche 8, sur Arte, à 20h45.***

Klaus Barbie, «Criminel nazi» - Klaus Barbie a réussi, pendant des années, à échapper à la justice. En se perdant un peu dans certains détails, ce documentaire, malgré ses qualités, rate un peu sa cible. Mais, dès que l'on aborde le récit de l'interview réalisée par Ladislas de Hoyos, premier journaliste à avoir réussi à le rencontrer, en 1972, le documentaire devient passionnant. Quant aux témoignages des rescapés, ils sont poignants. ***Mardi 10, sur France 2, à 20h35.***

Seule - Brigitte travaille dans la même entreprise que son mari. Un jour, celui-ci se jette dans le vide. Peu à peu, elle constate que ses proches se détournent d'elle. Plus que le stress au travail, c'est la solitude des veuves qui est le thème de ce téléfilm poignant. Après la sollicitude, vient le temps de la gêne, voire de l'indifférence envers celle qui souffre. Barbara Schulz incarne avec sobriété cette femme dévastée par la souffrance. ***Mercredi 11, sur France 2, à 20h35.***

Portrait

Thérèse Debatisse portée par la vie

Alors que la FNSEA vient de publier «Histoires des femmes en campagne», le souvenir alerte et la spontanéité intacte, Thérèse Debatisse nous parle de ces temps de combat menant vers l'émancipation.

Palladuc. Jour d'hiver débutant. Ici le ciel est bas, mais pas autant que dans ces plaines du Nord où l'horizon finit par se confondre avec le sol.
Elle se souvient de ça. De la couleur de la terre aussi, noire de fertilité, elle s'en rappelle. Thérèse Debatisse n'est pas nostalgique. Elle a simplement conservé la mémoire de cette terre qui l'a vu naître, grandir et s'épanouir. Ainée d'une famille d'agriculteurs de sept enfants, elle rejoint ses parents sur la ferme à l'âge de 16 ans, un brevet élémentaire en poche. Les capacités de la jeune fille étaient certaines, si bien que le corps professoral aurait souhaité qu'elle poursuive ses études, mais *«mon père et ma mère avait besoin de bras sur la ferme, ça coulait de source, c'était le travail qui commandait»*.
Le contexte aussi favorisait qu'on cultive l'esprit de groupe. *«Le Nord était une région très occupée physiquement. Les allemands logeaient dans les fermes. C'était une époque de lutte où les groupes familiales devaient se bagarrer pour le travail, l'alimentation, le quotidien»*. Des évènements de cette nature, façonnent à coup sûr un caractère et une volonté. C'est à ce moment là que Thérèse participe à ces premières réunions locales de Jeunesse agricole chrétienne féminine (JACF). Elle y trouve un merveilleux moyen pour rompre l'isolement, pour échanger, pour faire avancer les conditions de vie de chacune. C'est dans ces lieux de paroles, qu'on apprenait comment rendre les maisons au confort rudimentaire plus habitables, ou qu'en présence d'un médecin, on échangeait sur la relation homme femmes mariés, avec un objectif : construire une vie de famille épanouie. *«Un sens concret était donné aux paroles bibliques»*.

Suivre un chemin

Entraînée par ce vent de progrès et poussée par les autres qui reconnaissent en elle, une certaine aptitude au rassemblement, même si modestement elle s'en défend, Thérèse gravit les échelons de la JACF, pour se retrouver à 24 ans secrétaire général du mouvement national. Il n'y avait pas de calcul, juste une volonté inscrite au plus profond de soi *«de vouloir faire quelque chose de sa vie»*.
Et ce quelque chose ne passait pas forcément d'emblée par le mariage. A 21 ans, la jeune femme a encore envie de se trouver, *«ça étonnait car c'était se lancer dans une vie incertaine, pas construite»*. Ça inquiétait aussi, son père notamment, pourtant ouvert et familier de l'engagement syndical.
Alors Thérèse doute, elle a peur, mais ne recule pas devant cette mission qui l'appelle. A la tête de la JACF, le chantier est titanesque. En 1950, le mouvement est déjà une organisation de masse. Le journal «Jeunes Rurales» dans lequel écrit Thérèse tire à 150 000 exemplaires. Encore aujourd'hui, elle se souvient de cet engouement pour mener les femmes vers le progrès : *«les femmes devaient être au four et au moulin en permanence, il fallait donc rationnaliser cette vie à la maison, et cela passait entre autres par le progrès»*.
Ces cinq années de secrétariat général de la JACF, font voir du pays à Thérèse, et lui font multiplier les rencontres. L'une d'entre elles, sera décisive. Elle a 29 ans, il en a 26, elle est investit dans la JACF, lui vient d'arriver dans les instances parisiennes de la Jeunesse agricole chrétienne, il s'appelle Michel Debatisse. Les valeurs humaniste et progressiste en partage, ils se marient en 1956. De leur union, naît une petite fille en 1957, Véronique. Entre temps, Thérèse s'installe à Palladuc, au cœur de la montagne thiernoise. Elle y découvre une campagne qui n'a que très peu d'atomes crochus avec celle qu'elle a connue, mais s'adapte. *«J'avais choisit de venir ici, alors de petits pas en petits pas, elle fait son nid»*. Toujours à demi-mot pour ne pas froisser les gens d'un pays qui désormais est le sien, elle concède : *«à l'époque quand je voyais comment on vivait ici, je revoyais ce que mon père me racontait de son enfance, de sa jeunesse»*. Le décalage était important, les conditions dures, mais la jeune femme avait l'habitude du travail de la ferme.

Vivre avec…

La cohabitation, tant décriée par certaines, Thérèse ne l'a pas mal vécu. *«Ma belle-mère était tellement gentille. Les aménagements se sont faits progressivement»*.
Elle comprend cependant, les blocages d'autres jeunes femmes et estime que *«cette cohabitation a freiné l'évolution de la vulgarisation»*. Toutes les femmes étaient avides de prendre leur place dans la ferme, et pas seulement derrière les fourneaux. *«Je me souviens d'une personne a une réunion qui se heurtait au refus de sa belle-mère de tarir momentanément les vaches, gage pourtant d'une lactation plus abondante à terme»*.
Son désir de progrès toujours chevillé au corps, après les travaux du matin, elle arpente les routes de la montagne thiernoise sur sa mobylette pour animer des groupes de vulgarisation. Au même moment, l'investissement syndical de son mari grandit. Les allers-retours Palladuc-Paris se font de plus en plus nombreux. Il est moins présent à la ferme, Thérèse doit composer, mais elle n'a jamais eu le sentiment de sacrifier quelque chose, *«on faisait les choses ensemble»*. Qu'un journaliste vienne interviewer Michel, et Thérèse avait elle aussi droit au chapitre.
C'est probablement parce qu'elle a partagé ses combats, qu'elle a supporté ses absences. Alors bien sûr, il y a eu des moments plus durs que d'autres, parfois des accrochages, *«mais la vie serait tellement morne si elle était toujours facile»*. Foi de flamande adoptée par la patrie des bougnats !

SOPHIE GIRAUD



Thérèse Debatisse : *«Ce sont les autres, les circonstances, qui vous ouvrent un chemin».*

A lire Histoire des femmes en campagnes

Cette histoire des femmes en campagnes est le combat des agricultrices pour leur émancipation. Depuis des millénaires et jusqu'à la seconde guerre mondiale, la femme est restée inexistante malgré la place qu'elle occupait à la maison et sa contribution aux les travaux agricoles.Marie-Thérèse Nouvellon proche collaboratrice de Michel Debatisse ne pouvait pas être plus explicite dans la revue Paysans en mai 1968. *«Les femmes étaient soumises à leur destin. Toutes choses étaient tracées d'avance, en dehors d'elles, par la famille, la religion, la coutume. On existait pour son mari, sa famille, sa paroisse et si peu pour soi-même»*. Jusqu' à ce que la Jac et sa branche féminine en particulier remette en cause cet ordre éternel des champs. Les pionnières, Micheline Marcusse, Marie-Thérèse Lacombe, Thérèse Debatisse se sont battues pour la reconnaissance du rôle de la femme au sein de la famille. Leur premier combat fut celui de la décohabitation avec les beaux parents. *«Cohabiter sous le même toit avec toute la famille, cela veut dire : ne pas embrasser son mari quand on a envie ; ne pas changer de place la casserole accrochée à ce clou depuis une éternité ; ne pas faire la cuisine que l'on aime ; ne pas pouvoir recevoir ses amis, souvent même pas sa propre famille ; accepter que n'importe qui lise votre courrier et découvrir que votre mari reste le fils de sa mère avant d'être votre époux»* se souvient Marie-Thérèse Lacombe. Dés le début, le CNJA, héritier des valeurs de la Jac prévoit dans ses statuts une représentation des femmes : au moins cinq au conseil d'administration, trois au bureau dont une vice-présidente. Quelques années plus tard, en 1970, une mesure apparemment anodine, l'instauration de la TVA va permettre aux femmes de prendre des responsabilités sur l'exploitation. Par la suite, les tâches administratives ne faisant croître, avec les déclarations Pac formulaires divers et variés à remplir, les enregistrements comptables, leur travail sera davantage reconnu. Mais point de statut encore.Considérées comme aides familiales, il faudra attendre la loi d'orientation de 1980 pour qu'elles deviennent co-exploitantes. Ce n'est qu'en 1985 que la femme dispose des mêmes droits que l'homme dans les Earl qui viennent d'être créées. L'adoption du statut de conjoint collaborateur n'interviendra qu'en 1999.Dans le même temps les organisations professionnelles s'ouvrent progressivement aux femmes. Michèle Chézalviel devient présidente de la chambre d'Agriculture de Corrèze en 1976. Mais ce n'est qu'à partir des années 90 qu'elles accèderont aux plus hautes responsabilités, Christiane Lambert à la tête des JA en 1994 et Jeannette Gros à la présidence de la MSA en 1997. Aujourd'hui le combat est loin d'être terminé. La parité n'est pas encore acquise partout. Mais si être agricultrice est désormais un métier choisi pour beaucoup d'entre elles, le quitter pour exercer une activité de salariée ailleurs relève souvent d'un choix contraint car le revenu dégagé par l'activité agricole est insuffisant pour faire vivre la famille.



Histoire des femmes en campagnes. L'agriculture au féminin. Disponible à la FNSEA, 11 rue de la Baume, 75008 Paris, 25 euros.



Jusqu'alors considérée comme aide familiale, dans les années 80 la femme devient co-exploitatnte. *Une agricultrice sur son exploitation, dans la Nièvre, photo extraite du livre "Histoire de femmes en campagnes".*